Edition quotidienne — Québec, Samedi, 4 Janvier 1890 — 10e annee No. 145

TABACCONISTE, DEPOT de JOURNAUX ET AGENT pour le MONDE ILLUSTRÉ 264, Rue St. Jean, QUEBEC.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE

Un an..... $5 00
Huit mois..... 3 00
Six mois..... 1 50
Trois mois..... 1 00

L'abonnement est strictement payable d'avance.

EDITION HEBDOMADAIRE.

1 an, en comptant d'avance..... $0 75

L'ELECTEUR

JOURNAL DU MATIN

TARIF DES ANNONCES.

Premières insertion..... $0 10
Autres insertions publiées tous les jours..... 0 05
Trois fois par semaine..... 0 07
Deux fois par semaine..... 0 07
Avis de naissance, mariage ou décès..... 0 25

Les annonces suivantes sont insérées pour un cent le mot :—Demande d'emploi—Demande de domestique ou d'employés—Annonces de personnes perdues ou trouvées.

Toutes lettres, etc., concernant l'administration devront être adressées à BELLEAU & Cie. Bureau de "L'Electeur", 111, Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec, etc., concernant la rédaction à ERNEST PACAUD directeur de la rédaction.

ERNEST PACAUD, directeur de la redaction. — BELLEAU & Cie, administrateurs BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Quebec. — ULRIC BARTHE, redacteur.

L'ELECTEUR

QUEBEC, 4 JANNIER 1889.

NOTRE JOURNAL

Lundi, fête de l'Epiphanie, l'*Electeur* ne paraîtra pas.

LE MOYEN DE S'ENRICHIR

Quelques faits saisissants

Nous avons indiqué d'une manière générale dans l'*Electeur* des 20, 21, 23 *et* 27 *décembre* dernier, que nous perdons, en n'ayant pas la réciprocité avec les Etats-Unis, vu ce que nous gagnerions en l'obtenant.

Voyons maintenant comment cela s'applique aux différentes classes de producteurs.

En 1888, les principaux produits des mines que nous avons exportés aux Etats-Unis—le charbon, le cuivre et le fer—ont payé des droits s'élevant à $383,083.00, c'est-à-dire $320,775 sur le charbon, $50,150 sur le minerai de cuivre et $12,158 sur minerai de fer.

Ce sont les propriétaires de houillères de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie Anglaise qui ont perdu la plus grande partie de cette somme. Ainsi, sur les 92,176 tonneaux de charbon exportés de la Nouvelle-Ecosse, la douane américaine a perçu 75 centins par tonneau, ou un total de $69, 132. Sur les 333,788 tonneaux exportés de la Colombie Anglaise, il a été perçu $250,341. Si nous avions la réciprocité, ce charbon se serait vendu le même prix sur le marché américain et les $319,713 de droits qui sont tombées dans le trésor des Etats-Unis seraient restées dans la bourse des propriétaires de houillères de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie, qui se seraient enrichis d'autant. Et ces $319,473 auraient été ajoutées à la richesse de notre pays, au lieu de profiter à nos voisins, qui sont plus riches que nous.

Sur le minerai de cuivre, les droits payés au gouvernement américain se sont élevés à $50,150. C'est la province de Québec qui a perdu cette somme, puisque tout le minerai exporté provenait de notre province.

Avons-nous bien raison de subir de pareilles pertes pour le simple plaisir de nous passer la fantaisie de dire que nous n'avons pas besoin de la réciprocité avec les Etats-Unis ?

Voici une source de richesse dont l'exploitation en grand dépend presque exclusivement de la réciprocité, ainsi qu'il est facile de le prouver par des faits bien connus.

Avant la révocation du traité de 1854, l'exploitation des mines de cuivre d'Acton avait pris un développement considérable et fournissait de l'emploi à une nombreuse population. En une couple d'années, il se forma une petite ville, où les cultivateurs des paroisses environnantes trouvaient un excellent marché pour leurs produits. La mine était assez difficile à exploiter ; mais la libre entrée du minerai aux Etats-Unis contrebalançait ce désavantage et l'exploitation marchait au profit de tous, propriétaires comme employés. Soudain, le traité de réciprocité fut aboli et les droits à payer pour passer le minerai à la frontière absorbant les profits que faisaient les propriétaires, ceux-ci discontinuèrent l'exploitation de ces mines. Ce fut une véritable ruine pour la petite ville d'Acton, qui prospérait et grandissait comme par enchantement. Sa population se dispersa, les loyers de maison, qui avaient atteint des prix exorbitants, tombèrent presque à rien et en peu de mois cette petite ville si active et si prospère se transforma en simple village de campagne, n'offrant plus aucun avantage aux cultivateurs des paroisses environnantes, pour la vente de leurs produits.

Nous signalons ces faits à l'attention particulière de nos lecteurs d'Acton et des environs : ils ont eu connaissance de tout cela ; ils peuvent dire, par leur propre expérience, si nous avons raison de soutenir que la réciprocité est un moyen de s'enrichir. Avec un nouveau traité comme celui de 1854, il est probable que l'exploitation des mines serait reprise, et ils peuvent juger par le passé de ce que l'on pourrait espérer pour Acton et les paroisses voisines.

Il y a plusieurs autres localités qui bénéficieraient des mêmes avantages. Le minerai de cuivre existe en quantité susceptible d'exploitation dans toute la zone métallique qui s'étend presque sans interruption depuis la montagne de Sutton jusqu'à celles de Gaspé. Si le minerai de cuivre pouvait entrer en franchise aux Etats-Unis, les Américains viendraient bien vite livrer ces mines à l'exploitation et dans Stuckley, Ely, Leeds et plusieurs autres endroits, il se ferait des travaux considérables, qui répandraient l'argent dans le pays, procureraient de l'ouvrage à des centaines d'ouvriers et fourniraient autant de marchés locaux à nos cultivateurs pour l'écoulement de leurs produits.

Est-il un homme sensé, même s'il est aveuglé par les préjugés de parti, qui puisse s'empêcher de voir toute l'importance de pareils avantages ?

Les mêmes remarques s'appliquent à nos minerais de fer.

Il n'y a guère de pays au monde qui renferme des mines de fer plus nombreuses, plus abondantes, produisant du fer d'une qualité supérieure, que celles de la province de Québec. Nos mines renferment toutes les variétés de minerais—le fer magnétique, l'hématite, la limonite et même le fer chromique. Notre fer magnétique est d'une qualité tellement supérieure que, malgré le droit de 75 centins le tonneau dont il est frappé à l'état naturel, les Américains l'ont acheté jusqu'à ces dernières années pour améliorer la qualité du minerai de leur pays. Mais les droits perçus sur exportations ont fini par payer ce commerce. Ainsi s'explique en grande partie la suspension des travaux aux mines de Hull. Mais que ce droit disparaisse, et tout repartira comme par enchantement. Alors, nous pourrons aussi livrer à l'exploitation nos sables magnétiques, qui produisent du fer supérieur à celui de Suède. Ce minerai se trouve en quantités inépuisables sur la rive nord du Saint-Laurent, depuis le Saguenay jusqu'au détroit de Belle-Isle, c'est-à-dire sur une étendue de plus de quatre cents milles. Qu'on se figure donc les résultats que produirait l'exploitation d'une telle source de richesse ! Un grand nombre d'ouvriers seraient employés sur les lieux mêmes et, comme la plus grande partie du minerai est exporté à l'état brut, après avoir subi les procédés de séparation, notre commerce de cabotage, qui est devenu à peu près nul, reprendrait une vigueur et une activité extraordinaires ; les goélettes seraient recherchées pour ce transport et nos marins du bas du fleuve trouveraient de l'emploi qu'ils cherchent en vain depuis plusieurs années.

En 1888, le minerai de fer exporté du Canada aux Etats-Unis provenait d'Ontario et il a été payé $12,158 sur les 13,544 tonneaux exportés. C'est autant qui a été arraché au producteur canadien par le fisc américain.

ACTUALITES

Pronostic météorologique pour les prochaines vingt-quatre heures.

Observatoire de Toronto,

3 janvier, minuit.

Bas Saint-Laurent et Golfe.—Vents modérés ou plus forts et variant du N.-O. au N.-E. ; temps beau et froid.

L'*Electeur* paraît aujourd'hui à huit pages. Nous attirons spécialement l'attention du lecteur sur la chronique intitulée *Récit de voyage*, dont M. A. Buies est l'auteur et qui, par une erreur typographique, n'est pas signée.

On trouvera dans une autre colonne la traduction d'une lettre de monseigneur l'Archevêque Cleary à M. Meredith et la réponse insolente du chef tory d'Ontario.

Sir Michael Hicks Beach, membre du cabinet de la Grande-Bretagne, dit que la difficulté anglo-portugaise en Afrique n'est qu'un nuage passager. Il nous semble que c'est plutôt le noyau d'une tempête semblable à celle qui a ravagé l'Amérique, lorsque les puissances européennes s'y sont disputé la prépondérance territoriale.

Nos amis MM. E. H. Pemberton et F. A. St-Laurent avaient chargé du comité national du quartier St-Pierre, 11 rue St-Jacques, et avaient, conjointement avec le candidat national M. Owen Murphy, la surveillance des polls No. 3 et No. 4, lors de l'élection du 30 décembre.

Une aventurière russe monopolise en ce moment l'attention de la société européenne par ses révélations sur le compte du prince Henri de Battenberg, mari de la princesse Béatrice.

Il y a quelques années, paraît-il, le prince n'ayant pour tout bien que son titre et une assez belle prestance, résolut de refaire ses finances en épousant une héritière, et chargea la dame en question de lui en trouver une. Après avoir été refusé par Mlle Dimcourt qui épousa plus tard Alfred Musurus, fils de l'ambassadeur Turc à Londres, et par Mlle Winnifretta Singer, fille du célèbre fabricant de machines à coudre, et maintenant princesse de Sey, il demanda la main de la princesse Béatrice et fut agréé.

L'aventurière garda le silence pendant quelque temps, mais finit par parler, à la grande joie des amateurs de scandale. On conçoit le désarroi que ces révélations ont causé dans la famille royale d'Angleterre. La reine en a été tellement affligée que sa santé en souffre sérieusement. Le prince prolétaire est tombé dans la plus profonde disgrâce. Il est probable qu'il ne sera plus admis à la cour.

Les calomniateurs de M. Parnell ne se découragent pas encore. Après avoir été repoussés dans leur tentative de ternir sa réputation comme homme public, ils s'attaquent maintenant à sa vie privée, l'accusant d'une intrigue avec la femme d'un certain capitaine O'Shea. M. Parnell répond par une dénégation catégorique dont tous les honnêtes gens seront parfaitement satisfaits.

Une foule considérable des citoyens de Québec sont allés présenter leurs hommages à Son Eminence le cardinal, le jour de l'An après la grand'messe jusqu'à midi. Son Eminence recevait en compagnie de sa cour en grand costume de gala.

Les messieurs du Séminaire ont également reçu les citoyens du Québec mercredi. Il y avait dans la salle du Grand Séminaire NN. SS. Pâquet, Hamel, Méthot, MM. les abbés Beaudet, Laflamme, Rhéaume, Roussel, Gagnon, Marchand, Paradis, Fiset, Boilard, L. H. Pâquet, L. A. Pâquet.

Aux différentes cures de la ville, un grand nombre de visiteurs sont allés présenter leurs hommages à leurs curés respectifs.

M. W. Duchesneau, gérant de la compagnie de télégraphe du Pacifique, à Québec, et madame Duchesneau, ont la profonde sympathie de tout notre public dans le terrible malheur qui vient de les frapper.

La diphthérie a enlevé successivement trois de leurs enfants ; le dernier étant en convalescence leur maison de la rue Sainte-Angèle a été complètement désinfectée. Le médecin de santé déclare que, grâce aux précautions prises par M. Duchesneau, tout danger de la propagation de l'*épidémie a été conjuré.*

On nous écrit de Rome ce qui suit :

"Le chanoine Domenico Frascarelli est l'auteur d'un livre qui vient de paraître intitulé : *Le cardinal Taschereau Archevêque de Québec*, qui consiste en une notice biographique sur l'éminent prélat canadien.

Les principaux événements de la vie de Son Eminence et les œuvres qu'elle a accomplis sont écrits avec talent et dans un style élégant. L'auteur n'oublie pas de mentionner que Son Eminence a pris une part active dans les délibérations du concile du Vatican ; qu'elle favorisa l'éducation supérieure à l'université Laval, à Québec, en un mot qu'elle a aidé puissamment, par sa sagesse et son jugement, au progrès du catholicisme dans son vaste archidiocèse."

Les derniers désastres :

Vingt-six petits garçons, entre sept et douze ans brûlés vifs lors de l'incendie d'une école à Londres, Angleterre.

Naufrage du paquebot italien *Persia*, et plus de cent pertes de vie.

Incendie du palais du roi des Belges à Bruxelles. Destruction de plus de $1,200,000 de propriétés et d'œuvres d'art d'une valeur inappréciable.

L'année 1890 verra cinq élections générales provinciales.

La législature de la Nouvelle-Ecosse fut élue le 15 juin 1886 ; celle du Nouveau-Brunswick en juin 1886 ; celle de Québec le 14 octobre 1886 ; Ile du Prince Edouard en novembre 1886 ; Ontario le 28 décembre 1886. Des élections générales ont eu lieu au Manitoba dans le cours de cette même année, mais une dissolution des chambres ayant eu lieu en 1888, le gouvernement Greenway peut se dispenser d'en appeler au peuple pendant deux années encore.

Les élections fédérales auront lieu en 1892. Il est probable qu'avant cette époque il y aura un nouveau gerrymander des sièges.

L'âge de quelques-uns des grands hommes du monde :

Bismarck, chancelier de l'empire d'Allemagne, 74 ans ; Von Moltke, commandant en chef de l'armée allemande, 89 ; Kossuth, le patriote hongrois, 87 ; de Lesseps, le grand ingénieur français, 84 : le maréchal MacMahon, 81 ; le cardinal Newman, 88 ; le poëte Tennyson 80 ; Meissonier, le grand artiste, 76 ; la reine Victoria dépasse 70.

En Amérique, l'homme le plus âgé du gouvernement des Etats-Unis est l'amiral Porter, 75 ans ; les juges Miller, Bradley et Field, de la Cour Suprême des Etats-Unis, ont respectivement 73, 74 et 76 ans. Joseph Dudley est à 84 ans un des avocats les plus éminents du barreau de New-York. On n'en finirait plus s'il fallait énumérer tous les hommes distingués encore vivants qui ont dépassé la limite ordinaire de la vie humaine.

Le *Medical Record* de New-York prétend que la grippe n'est qu'un fort mauvais rhume et qu'elle n'est dangereuse qu'en autant qu'elle se complique d'autres maladies.

Sir Hector Langevin et Sir A. P. Caron sont retournés à Ottawa.

Nous apprenons avec plaisir que M. William Venner qui était mourant ces jours derniers est beaucoup mieux aujourd'hui.

Nous sommes heureux que M. John C. Eno soit maintenant beaucoup mieux. M. Eno souffrait depuis quelques jours de la grippe, il est maintenant hors de danger.

De la *Justice* d'hier :

"Depuis que la mort du regretté M. Blanchet, collecteur des douanes ici, a été annoncée, plusieurs rumeurs ont cours D'aucuns prétendent que M. Tarte sera nommé à ce poste, d'autres encore sont d'avis que M. O'Meara, qui a remplacé M. Blanchet durant sa maladie aura préférence. D'un autre côté on dit que le lieutenant-colonel J. Bell Forsyth sera nommé."

L'aviso français le *Bouvet*, qui est déjà venu à Québec, s'est échoué près de Zanzibar. On croit qu'il ne sera pas possible de le renflouer.

De nouvelles fouilles opérées à Rome, Via Merulana, en face du couvent de Sant'Antonio, ont amené la découverte d'une maison antique, de plusieurs beaux vases en terre cuite et d'ustensiles en bronze ayant servi aux besoins du ménage.

Les Chinois résidant à San Francisco viennent d'organiser dans cette ville une chambre de commerce chinoise, destinée à favoriser le développement du commerce entre la Chine et les Etats-Unis. Il paraît que le gouvernement chinois fera à cette chambre l'assignation annuelle de 10,000 dollars pour les frais nécessaires ; au maintien de la chambre pourvoiront aussi les commerçants chinois résidant à San Francisco pour une contribution annuelle de 5,000 dollars.

Le parlement anglais doit ouvrir la discussion, touchant la construction du pont sur la Manche, dans le courant du mois de janvier prochain. Les personnages les plus influents du Royaume-Uni ont tenu à honneur de faire partie du conseil de direction.

La compagnie des mines du lac Memphremagog demande à un syndicat anglais la somme de $100,000 comme prix de ses propriétés. Suivant toute probabilité l'offre sera acceptée. Dans le cas contraire la compagnie travaillera elle-même au développement de l'exploitation de ses mines.

Un abonnement de longue date. La *Gazette de Pittsbourg* possède un abonné dont le nom n'a pas cessé de figurer sur ses régistres depuis cent trois ans. C'est en 1786 que Nathaniel Montgomery souscrivit pour la première fois cet abonnement qui depuis a été continué par son fils. Détail curieux, le prix en était payé au début en nature, le père Montgomery donnait par an un boisseau de seigle, un boisseau de pommes de terre et un dindon.

1889 EN ABRÉGÉ

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

Le lecteur reverra sans doute avec intérêt défiler rapidement sous ses yeux, dans un court tableau, les hommes et les choses dont l'ont entretenu ses journaux pendant l'année qui vient de se clore.

GRANDE-BRETAGNE

Echec du *Times* dans sa conspiration contre Parnell.
Suicide du parjure Pigott.
Meurtres mystérieux de Whitechapel.
Affaire Maybrick.
Mariage du duc de Fyfe avec la princesse Louise de Galles.
Débats sur la liste civile de la Reine.
Visite de l'Empereur Guillaume à Londres.
Grandes grèves des ouvriers des docks

FRANCE

Election du général Boulanger à Paris contre M. Jacques.
Chute du cabinet Floquet.
Formation du cabinet Tirard.
Arrestation de Paul Deroulède et dissolution de la Ligue des Patriotes.
Fuite, procès et condamnation du général Boulanger.
Succès colossal de l'Exposition.
Elections générales et déroute complète des boulangistes.

DANS LE RESTE DU MONDE

Scandale Bismark-Bazaine-Morier.
Dispute entre l'Allemagne et la Suisse.
Maladie et guérison remarquable du roi de Hollande.
Règlement de la question du Luxembourg.
Conférence sur les affaires de Samoa.
Conférences anti-esclavagiste.
Suicide du Cronprinz Rodolphe d'Autriche.
Agitation pour l'autonomie en Bohême.
Emeutes à Budapest.
Entrevue entre les empereurs.
Visite de la reine Victoria à la reine régente d'Espagne.
Erection d'une statue à Bruno à Rome.
Abdication du roi Milan de Serbie.
Crises en Roumanie.
Mariage du duc de Sparte avec la princesse Sophie de Prusse.
Insurrection crétoise et manifeste de M. Tricoupis.
Défaite du Mahdi par le général Grenfell.
Mort du roi Jean d'Abyssinie et convention entre Ptralie et le roi Menelek.
Conflits entre Allemands et Arabes dans l'Afrique Orientale.
Retour de Stanley et d'Emin Pacha à travers l'Afrique Centrale.
Dispute entre l'Angleterre et le Portugal au sujet du chemin de fer de Delagoa et de la région du Zambèze.
Appels arméniens contre la brutalité turque et procès dérisoire de Moussa-Bey.
Visite du Shah de Perse en Europe.
Divulgation de corruption officielle aux Indes par la commission Crawford.
Projet d'un chemin de fer trans-sibérien.
Adoption définitive d'une politique de chemins de fer en Chine.
Expérimentation du régime parlementaire au Japon.
Projet de confédération indépendante des Australies.
Ouragan désastreux dans les Iles Samoa.
Tentative infructueuse de révolution à main armée dans les Iles Hawaï.
Révolution pacifique au Brésil et déposition de l'empereur Dom Pedro.
Conférence continentale de Washington.
Guerre civile à Haïti.
Installation du président Harrison à la Maison Blanche.
Difficultés de la mer Behring.
Catastrophe de Johnstown.

PROVINCE DE QUÉBEC

Conflagration de Saint-Sauveur le 16 mai.
Désastre de la rue Champlain le 19 septembre.
Le 5 novembre, conclusion du règlement de la question des biens des Jésuites.
Succès répétés du gouvernement Mercier devant le peuple.

Une communication de France

L'"Electeur" a l'Academie des Palmiers

Nous recevons par le dernier courrier d'Europe la communication suivante, qui, inutile de le dire—nous cause le plus vif plaisir.

L'Académie des Palmiers, une société puissante dont la mission mérite d'être connue dans le monde entier, vient de nous faire l'honneur de décerner une médaille à l'*Electeur*.

Voici en quels termes le secrétariat de l'Académie nous fait part de cet heureux événement :

Aperire terram gentibus—Pax in terris—Ne trucides—Canmus sub tegmine Palmae.

ASSOCIATION UNIVERSELLE

ACADÉMIE INTERNATIONALE DES PALMIERS

Société humanitaire, artistique & littéraire fondée en 1880 et autorisée par décret en date du 23 juin 1888 pour la suppression de l'esclavage et de la guerre et l'abolition de la guillotine, l'encouragement des voyages d'études, l'expansion de la littérature française et le culte de la Politesse, ayant pour organe.

LA REVUE EXOTIQUE ILLUSTRÉE

SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL

5, rue Carnot, Courbevoie-Paris (France)

Monsieur et Honoré Directeur

Nous avons l'honneur de vous informer que, par décision en date du 11 décembre 1889, le Conseil Supérieur de l'Association Universelle, vu le rapport de la Commission des Récompenses de l'Académie des Palmiers, sa délégation artistique et littéraire vous a décerné une médaille d'honneur pour votre journal : l'Electeur.

Cette distinction honorifique vous sera remise, en même temps que le Diplôme qui la consacre, à la Fête des Palmiers, en séance publique, assemblée générale qui aura lieu le 19 janvier 1890 à 2 h. précises dans l'Hôtel de la société de géographie.

Agréez, Monsieur l'assurance de notre entier dévouement à l'Association Universelle.

Par ordre du conseil supérieur.

Le Délégué général,

Officier d'Académie et du Nichan Iftikhar :

EDGAR LA SELVE.

A Monsieur Ernest Pacaud,
Directeur de l'Electeur.

N.-B.—Cette lettre vous servira de carte d'entrée personnelle. Nous tenons à votre disposition les invitations que vous pourrez désirer pour votre famille et vos amis.

CE QUE C'EST QUE L'ACADÉMIE DES PALMIERS

EXTRAITS DES STATUTS

But de l'Association

ARTICLE I.—Entre tous les hommes de nation ou de langue française, il est formé une Société fraternelle ayant pour but de les unir par les liens de l'assistance mutuelle.

Cette société adopte pour devise générales les paroles du Christ : "Aimez-vous les uns les autres, car vous êtes frères", et prend le titre d'*Association universelle*.

ART. II.—L'Association se propose : 1o de défendre l'inviolabilité de la vie et de la liberté humaines, *ne trucides* ; *alteri ne feceris quod tibi fieri non vis* ; 2o de remplacer la guerre par l'arbitrage international : *Pax in terris* ; —3o d'ouvrir le monde à la civilisation : *Aperire terram gentibus* ; —4o d'étendre l'influence moralisatrice des lettres : *canimus sub tegmine palmae* ; en d'autres termes, elle travaille à l'expansion de la littérature nationale, encourage les voyages d'études, réclame l'abolition de l'échafaud, la suppression de la traite et de la guerre et le culte de la politesse.

Elle s'interdit toute discussion politique et religieuse.

Sociétaires

ART. III.—L'Association compte des *maîtres*-titulaires, correspondants, honoraires, perpétuels, fondateurs, bienfaiteurs.

Les dames sont admises aux mêmes titres.

Les *titulaires* sont publicistes, littérateurs ou voyageurs ; les *correspondants* résident à l'étranger ; les *honoraires* s'intéressent et rendent des services à l'Association ; les *perpétuels*, *fondateurs*, *bienfaiteurs*, lui viennent en aide par des dons d'argent.

ART. IV.—Les demandes d'admission, à quelque titre que ce soit, doivent être adressés au Conseil d'administration. Si le candidat réunit la majorité des suffrages, il ne lui reste, pour être proclamé maître, qu'à verser :

1o Droit de diplôme, payable à l'avis d'admission. Fr..... 3 "
2o Insigne (soleil d'or avec ruban quatricolore, symbolisant l'union des grandes races humaines : blanche, noire, jaune et rouge)..... 5 '
3o Cotisation annuelle payable en entrant, et, ensuite dans le courant de janvier..... 10 "
4o Abonnement à la Revue..... 12 "
(Si le sociétaire réside à l'étranger 14 fr.)

ART. V.—Les Dames et maîtres honoraires, titulaires et correspondants, ont droit à la rosette d'officier apposée sur le ruban de l'insigne.

Les bienfaiteurs, fondateurs, maîtres perpétuels, les membres du Conseil, les délégués provinciaux, et par faveur spéciale, les Dames-maîtresses, ont droit au cordon de commandeur (7 fr. au lieu de 5)..... "

Le port de ces insignes est de rigueur dans les réunions. En outre l'Association a adopté pour insigne général, une rosette quatricolore comme le ruban de l'insigne, qu'on peut se procurer au Secrétariat.

ART. VII.—Les dames et maîtres perpétuels paient une fois pour toutes 110 fr. ; (l'abonnement à la *Revue* est en sus) ; les maîtres fondateurs, 210 fr. (l'abonnement en sus) ; les maîtres titulaires, correspondants et honoraires, paient chaque année en janvier, cotisation et abonnement, 22 fr. en France ; 24 fr. à l'étranger.

ART. VIII.—Tout sociétaire en retard de trois mois, après avoir été mis en demeure de faire ces versements, est rayé du *Livre d'Or*.

ART. IX.—Les démissionnaires sont tenus au paiement de la cotisation afférente à l'année courante.

Fonds Social

ART. XII.—Le fonds social se compose des cotisations des sociétaires, des dons des Protecteurs, des Bienfaiteurs, des Fondateurs, des Grands et des Vice-Grands-Maîtres, des Perpétuels ; des recettes des conférences sur les *Voyages d'études* à Paris, en province et à l'étranger, et des collectes faites aux fêtes des Palmiers.

Concours de l'Académie des Palmiers

ART. XXV.—Après l'adjudication des prix, les lauréats sont convoqués à la *Fête des Palmiers* qui suit. C'est le nom des séances publiques. Ces solennités, patriotiques et intellectuelles, se célèbrent avec le plus grand éclat en mai pour la fête d'été, en janvier pour la fête d'hiver.

ART. XXVI.—Lecture est donnée des rapports sur le concours et sur la situation générale de l'Association. On proclame les vainqueurs. S'ils sont présents, le président de la séance les invite à lire, eux-mêmes, leurs ouvrages, et leur remet les récompenses. La fête s'achève au milieu d'une conférence, de déclamations, de morceaux de musique et de chants.

ART. XXVII.—Les lauréats qui ne pourront pas y assister, devront se faire envoyer leurs prix à leurs frais. Ils recevront en même temps une attestation sur diplôme spécial et ne pourront plus concourir dans un même genre de composition, s'ils ont obtenu trois prix dans ce genre.

PRINCIPAUX MEMBRES DE L'ACADÉMIE

L'Académie des Palmiers a son siège social 184, Boulevard Saint-Germain, Paris, Hôtel de la Société de Géographie

DIGNITAIRES

Hauts Protecteurs

S. M. Dom Pedro d'Alcantara.
S. M. Nassr-ed-Dine, Shah de Perse.
S. A. la reine de Roumanie (Carmen Sylva).
S. A. la reine Nathalie.
S. A. Ali, Pacha Bey, Possesseur du Royaume de Tunis.
M. le Président de la République Française.
M. le Ministre de l'Instruction publique.
M. le Ministre des Affaires étrangères.
M. le Ministre de la Marine.
M. le Sous-Secrétaire d'Etat du Commerce et des Colonies.

Protecteurs :

M. le général Mohammed Djellouli, ministre de la Plume de S. A. le Bey de Tunis.
M. le général G.-L. Asfouri, maire de Tunis.
MM. les Sénateurs, Députés et Gouverneurs des Possessions françaises.
MM. les Résidents en Pays de Protectorat.
MM. les Ambassadeurs, Agents diplomatiques et Consuls français et étrangers.

Grands Maîtres :

M. Deveau-Carlier (du Cateau, Nord), philanthrope.
M. Emilio Castelar, député aux Cortès Espagnoles.
M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
M. Jules Claretie, de l'Académie française.
M. François Coppée, de l'Académie française.
M. Victor Cherbuliez, de l'Académie française.
M. Maxime du Camp, de l'Académie française.
M. Alexandre Dumas, de l'Académie française.
Le général Février, Grand Chancelier de Légion d'honneur.
M. le docteur Albert Garrigat, sénateur,
M. Gréard, de l'Académie française.
M. Ludovic Halévy, de l'Académie française.
M. Edouard Hervé, de l'Académie française.
M. N.-P. Lanine, directeur du *Courrier Russe*.
M. Xavier Marmier, de l'Académie française.
M. Alfred Mézières, de l'Académie française.
S. Em. le Cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger et de Carthage.
M. Lecomte de Lisle de l'Académie française.
Le général de division Rolland, Grand Officier de la Légion d'honneur.
M. Jules Simon, de l'Académie française, sénateur inamovible.
Le général Tcheng-Ki-Tong, Premier Secrétaire de l'ambassade de Chine, à Paris.
M. Jules Verne.
M. Pierre Loti (Julien Viaud).
M. Savorgnan de Brazza.

Vice-Grands-Maîtres

M. Léon Cladel, de la Société des Gens de Lettres.
M. Léon Dierx, poète, lauréat de l'Académie française.
M. Ernest Gilon, publiciste.
M. Clovis Hugues, lauréat de l'Académie française.
M. Auguste Lacaussade, poète.
M. Stéphen Liégeard, Maître ès-jeux floraux, lauréat de l'Académie française.
M. Frédéric Mistral, Félibre, Maître ès-jeux floraux.

Maîtres-Fondateurs

M. Deveau Carlier.
M. le Comte Hervé de Rauville.
M. Edgar La Selve.

Dames-Maîtresses Perpétuelles

Mme Sadi-Carnot.
Mlle la Comtesse de Sellon.
Mlle la Comtesse d'Aubec.

Maîtres perpétuels

M. Eugène Gibez.
M. le chevalier des Godins des Souhesmes.
M. A. Mazeno.

Les élections générales au Nouveau-Brunswick

LA FORCE DES PARTIS

COMPOSITION DE LA DERNIERE CHAMBRE

La perspective dans les différents comtés

Comme nous l'avons déjà annoncé, la législature du Nouveau-Brunswick est dissoute, et de nouvelles élections générales sont ordonnées pour le 13 janvier pour présentation des candidats, et pour le 20 janvier pour scrutin.

Voici le personnel de l'Exécutif actuel :

Gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick

Lieutenant-gouverneur — Honorable sir Leonard Tilley, K. C. M. G., C. B.
Procureur-général et premier-ministre —Honorable A. G. Blair.
Secrétaire-provincial—Honorable David McLellan.
Commissaire en chef du bureau des Travaux Publics — Honorable P. G. Ryan.
Inspecteur général—Honorable James Mitchell.
Solliciteur-général—Honorable Wm. Pugsley, ex-orateur.
Président du Conseil—Honorable A. Harrison.
Ministre sans portefeuille : Honorable O. J. Leblanc.

La dernière chambre se composait de 19 libéraux, 3 indépendants, 12 libéraux-conservateurs, et 7 conservateurs, formant une représentation totale de 41 membres.

Les élections ont lieu tous les quatre ans. Les dernières élections générales ont eu lieu le 26 avril 1886. Il restait donc encore une session à faire ; mais à la dernière session, le gouvernement a fait passer une nouvelle loi de franchise, créant une nouvelle classe d'électeurs.

Le gouvernement Blair avait une très forte majorité dans l'Assemblée législative. Etant un ministère de coalition, il avait l'appui de plusieurs conservateurs. Il est en conséquence assez difficile de classifier les députés en ministériels et oppositionnistes. Aussi nous contenterons-nous d'indiquer à la suite de chaque nom la couleur politique de chacun, de cette manière : *l.* pour libéral ; *ind.* pour indépendant ; *l.-c.* pour libéral-conservateur, et *c.* pour conservateur.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Albert :—H. R. Emmerson, l.
Honorable G. S. Turner, l. c.
Carleton :—G. R. Ketchum, l.
Dr M. C. Atkinson, l.
Charlotte :—Wm Douglass, c.
Honorable J. Mitchell, l. c.
James Russell, ind.
G. F. Hibbard, ind.
Gloucester :—James Young, c.
Honorable P. G. Ryan, l.
Kent :—O. J. Leblanc, c.
Wm Wheton, l. c.
Kings :—Honorable Wm Pugsley, l. c.
A. S. White, l. c.
G. L. Taylor, c.
Madawaska :—Levite Thériault, c.
Northumberland :—J. P. Burchill, l.
W. A. Parke, l. c.
L. J. Tweedie, l. c.
E. Hutchinson, c.
Queen's :—A. Palmer, l.
T. Hethrington, l.
Ristigouche :—W. Murray, l. c.
C. H. Labillois, c.
St. John city :—S. Alward, l.
Dr Berryman, l.
St. John (cité et comté) :—Honorable D. McLellan, l.
Honorable R. J. Ritchie, l.
W. A. Quinton, l.
A. A. Stockton, l.
Sunbury :—Arthur Glaisher, l.
C. B. Harrison, l.
Victoria :—Geo. T. Baird, l. c.
Westmoreland :—D. L. Hanington, l. c.
J. L. Black, ind.
J. A. Humphrey, l. c.
A. G. Killam, l. c.
York :—Honorable A. G. Blair, l.
Wm Wilson, l.
K. Bellamy, l.
Dr Moore, l.

Voici jusqu'ici les candidatures dans quelques comtés :

Albert.—L'honorable M. Turner, qui est sorti du cabinet, se présente comme oppositionniste. M. Turner est un ancien conservateur. M. H. R. Emerson et M. Osman sont sur les rangs comme candidats ministériels.

Carleton.—M. Ketchum et M. Harmen sont candidats ministériels.

Gloucester.—L'honorable M. Ryan et M. Melançon (Acadien-Français) sont candidats ministériels, et MM. Sivewright et Blanchard pour l'opposition. On dit que M. J. K. Burns, député tory du comté aux Communes, travaille ardemment pour les candidats ministériels.

Kings.—Le solliciteur-général Pugsley, et MM. A. S. White et Geo. L. Taylor sont candidats ministériels.

Ristigouche.—M. Mott, avocat, se présente contre M. W. Murray, mais sans aucune chance de succès, dit-on.

St-John (cité et comté).—Le ticket de l'opposition se composera probablement de MM. John A. Chesley, H. A. McKeown, A. A. Stockton et James Bourke pour le comté, et de MM. S. Alward et E. B. Colwell pour la cité.

Victoria.—On annonce que M. Baird se retire et que l'honorable W. B. Beveridge se présente à sa place.

CHRONIQUE COMMERCIALE

(Pour l'*Electeur*)

En nous confiant la rédaction de cette chronique hebdomadaire, M. le directeur de l'*Electeur* n'a pas eu, nous en sommes certain, l'intention de nous imposer une tâche absolument ingrate et mercenaire, ni de nous refuser le droit qu'ont toujours les chroniqueurs, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, de dire des gracieusetés à leurs lecteurs au jour de l'an, par exemple. Nous voudrions nous prévaloir pleinement de ce droit, que personne ne songe à nous contester, si notre plume, habituée depuis quelques semaines aux questions sérieuses du commerce, ne se sentait, aujourd'hui plus encore que jamais, impuissante à en faire bonne et entière justice. Nous nous contenterons donc ici de former des vœux pour la prospérité des affaires commerciales de notre ville, et nous exposerons brièvement quelques-unes des raisons pour lesquelles nous sommes porté à croire que ces vœux peuvent être dès à présent convertis en espérances bien fondées.

Durant les douze mois qui viennent de s'écouler notre commerce n'a pas été brillant. L'influence de la crise amenée par les mauvaises récoltes de l'an 1888 s'est fait sentir pendant tout le cours de 1889, et naturellement nous en avons souffert. Néanmoins nous sommes d'avis que cette influence n'a pas été la seule cause directe de nos malheurs de l'année dernière. Sans aucun doute elle a dû, par elle-même, amener des difficultés, créer des obstacles, et affaiblir nos chances de succès, mais non pas les détruire complètement ; elle a pu nécessiter un travail plus grand, une attention plus suivie, une énergie plus ferme, mais non pas entraîner directement et irrévocablement la ruine. Nous ne saurions accepter la Providence de ce pays

(*Suite à la quatrième page*)

TEMOIGNAGE D'ESTIME

Vendredi dernier, M. James Reid, de Québec, manufacturier de papier, a été l'objet d'une grande marque de sympathie et d'estime de la part de ses nombreux employés à Ste-Ambroisse de Lorette, à l'occasion du nouvel An. Sur l'intention de ces derniers, M. Reid se rendit à Lorette où se trouve son importante manufacture de papier, et au moment de son arrivée en cette paroisse, tous ses employés vinrent à sa rencontre sur la route, musique en tête.

Rendu à la manufacture on lui présenta l'adresse suivante accompagnée d'un magnifique cadeau, consistant en un splendide service à thé en argent.

Adresse présentée à monsieur James Ried, manufacturier de papier, à l'occasion du Christmas de 1889 par ses ouvriers.

Monsieur,

Vous allez, sans doute, vous demander que signifie la démonstration qui accompagne votre arrivée ; quel est le motif de cette réception plus grandiose que d'ordinaire. La raison, c'est en vous que nous la trouvons et la voici. Il y a, monsieur, des sentiments dans le cœur de l'homme qui y ont été placés par l'Etre Suprême comme une semence pour y porter des fruits. Cette semence a rencontré des terrains plus ou moins fertiles. Les uns ont étouffé ces sentiments précieux et ont formé cette classe d'êtres que l'on appelle les ingrats. Mais les autres ont su faire grandir ces sentiments nécessaires au cœur de l'homme pour devenir un être sociable, et nous croyons pouvoir nous mettre au nombre de ces derniers. Oui, monsieur, nous venons aujourd'hui, autant qu'il est en notre possible vous témoigner notre reconnaissance pour la protection que vous nous accordez et qui nous met en état de donner le pain à nos familles. Non seulement vos ouvriers mais tous les habitants de Lorette n'ont qu'une voix pour reconnaître que, grâce à vous, à votre esprit d'entreprise et à votre encouragement, un grand nombre de familles sont heureuses et prospères et peuvent vous regarder comme leur providence.

Quant à nous, monsieur, qui sommes à votre service depuis assez longtemps, nous n'avons qu'à nous féliciter de la bonté et de la gentillesse que nous avons toujours remarqué dans votre conduite, et de votre extrême délicatesse dans tous les rapports que nous avons eu avec vous. Et nous profitons aussi de la circonstance pour vous remercier d'une faveur qui nous a été bien agréable. C'est de nous avoir donné la matinée à certaines fêtes que nous, catholiques nous chômons sur la semaine. C'était une faveur que nous pouvions attendre seulement d'un homme d'un caractère aussi noble que le vôtre, s'élevant au dessus de tous les préjugés : nous vous en remercions donc bien sincèrement. Maintenant quels vœux formerons-nous qui puissent rencontrer tous vos désirs. Ce sont des vœux pour vous et votre aimable famille, Madame Reid, des vœux de bonheur et de prospérité et de long séjour au milieu de nous pour notre bonheur. Veuillez, Monsieur, accepter ce cadeau que nous vous offrons ; il est bien faible, comparé à votre mérite mais nous nous vous le présentons, non comme paiement de vos bienfaits mais comme gage de notre reconnaissance et de notre amour.

Vos ouvriers.

M. Reid, bien que pris par surprise, sut cependant trouver des paroles émues pour remercier ses employés des sentiments d'amitié et de sympathie qu'on venait lui témoigner.

Ses paroles marquées au coin d'un grand sens pratique trouvèrent de l'écho dans le cœur de ses nombreux employés.

En terminant M. Reid invita son personnel d'ouvriers à de franches agapes, à sa résidence privée à Québec.

Nouvelles du Jour

Personnel

Nous regrettons d'apprendre que M. M. Côme Morrissette, étudiant en droit, souffre de la grippe depuis deux jours. Il avait pris un peu de mieux hier.

Les nombreux amis du sergent-major Dingley, autrefois de l'école de cavalerie, apprendront avec plaisir que leur ami s'est rendu en Angleterre et qu'il jouit d'une santé excellente. M. Dingley a laissé de nombreux amis à Québec et il demande d'être rappelé à leur souvenir.

Nous apprennons avec plaisir que M. Ubalde Bedard, marchand épicier de la Basse-Ville, qui était dangereusement malade d'une inflammation de poumons depuis quelques jours est maintenant beaucoup mieux.

Cour de Police

Trois causes pour infraction à la loi du revenu (tabac) ont été fixées au sept.

Cour du recorder

Un cocher nommé Louis Bolduc s'est soulé et a été cause de bruit rue Richmond jeudi soir. La police lui conseilla de s'en aller. Il refusa et bientôt de vingt cinq à trente personnes attirées par ses cris formaient un rassemblement. Bolduc fut alors arrêté et ce matin a été condamné à deux mois de prison en défaut de payer les $15 d'amende imposées.

Gateaux !

La confiserie George Romeril, coin des rues St-Patrick et St-Augustin est le magasin populaire pour se procurer les meilleurs gâteaux.

Tonnerre et eclairs

Jeudi soir vers huit heures il a tonné et éclairé à Louiseville (Rivière du Loup, en haut.)

Scene regrettable

Le jour de l'An au soir un jeune homme bien connu à Québec et fils d'un des employés du bureau des mesureurs de bois s'est livré à des actes regrettables dans la maison de son père qui demeure sur le chemin de Charlesbourg. S'étant pris de querelle avec un compagnon qu'il avait invité à entrer chez son père, le jeune homme s'est livré à des actes de violence tels que son père s'est trouvé dans la triste nécessité de le faire arrêter. Le jeune homme est en prison et comparaîtra en cour de police aujourd'hui.

Evrou de la prison

Incapable de quitter la prison pour cause d'infirmités, 4 ; prisonniers sous sentence de cour, 4 ; sous ordonnance de la police, 38 ; conviction sommaire de larcin, 9 ; sous autre accusation, 1 ; attendant leur sentence, et n'ayant pas de cautionnement, 1 ; de la prison de Montréal, 11 ; total, 74.

De ce nombre on compte 16 femmes.

Statistiques vitales

Voici le mouvement de la population de la paroisse de St-Séverin pour l'année 1889 :

Baptêmes, 32 ; mariage, aucun ; sépultures, 13.

Le "Chronicle"

Le *Morning Chronicle* avec la nouvelle année, vient de se vêtir en neuf. Le type est beau et se lit bien.

Nos félicitations au confrère.

Noel a St Sebastien d'Aylmer

C'est la première fois que l'on célèbre la fête de Noël dans la magnifique église de St Sébastien. Les décorations du nouveau temple étaient splendides et avaient été dirigées par le révérend M. Nadeau. La fanfare a fait entendre de la belle musique à la messe de minuit et à celle du jour. Des fêtes comme celle que l'on vient de célébrer ne s'efface jamais de la mémoire des fidèles et font honneur aux organisateurs.

Le gateau des Rois

Il faut maintenant acheter le gateau des Rois, pour cela il faut se rendre à la confiserie Geo. Romeril, coin des rues St Patrice et St Augustin où on trouvera de toute grandeur. Une visite est sollicitée.

Temoignage d'estime

Mardi après-midi, veille du jour de l'An, les employés de monsieur Guérard, meublier, ont présenté à leur patron une adresse accompagnée de son portrait.

M. Guérard après les avoir remerciés leur a offert un goûter magnifique où la plus grande gaieté n'a cessé d'exister.

Tous se sont retirés enchantés du gracieux accueil qu'ils venaient de recevoir.

Marguilliers

M. Xavier Therrien, cultivateur a été élu marguillier de la paroisse de Saint-Jean, l'Isle d'Orléans.

M. J. H. Legris M. P. P., a été élu marguillier, dimanche dernier, en remplacement de M. Désiré R. Laflèche, sortant de charge, pour la paroisse de la Rivière du Loup en Haut.

M. Joseph Pichette, cultivateur a été élu à l'unanimité le jour de Noël, marguillier pour la paroisse de St-Léon, en remplacement de M. Joseph Savoie, sortant de charge.

Judiciaire

Pour l'année 1888, il y a eu 933 causes prises à la cour supérieure du district de Québec et en 1889, 1047, soit une augmentation de 114. Durant l'année 1888, il y a eu 3669 causes prises à la cour de circuit et en 1889, 4517, soit une augmentation de 848.

Bulletin maritime

Le steamer *Peruvian*, partira de Halifax pour Liverpool avec les malles demain.

Le Steamer *Sarnia*, sera le prochain paquebot qui arrivera à Halifax.

Une dépêche reçue de Londres dit que le steamer *City of Paris* en sortant de la Mersey en route pour Liverpool est venu en collision pendant un temps de brume, avec un autre steamer qui sortait. Le *City of Paris* a perdu son beaupré et l'autre steamer un de ses mâts. Les passagers du *City of Paris* ont été grandement alarmés.

Le steamer *Cyprus*, capt. Steeve parti de Montréal est arrivé à Bueno Ayres le 28 décembre.

Le *Carlotta* parti du Canada est arrivé à Monte Video le 4 décembre.

Mort d'un medecin

Le célèbre médecin Dumoulin, étant à l'agonie, dit à plusieurs confrères qui déploraient sa perte :

" Messieurs, je laisse après moi quatre grands médecins. "

Croyant qu'ils allaient être nommés, nos médecins se suspendirent aux lèvres du mourant qui murmura. " L'eau, l'exercice, la diète, le sirop d'épinette Sauvage " Puis d'une voix éteinte. " Chaque bouteille est accompagnée d'une cuillère et il expira.

L'Elexir Bœuf, fer et Vin de London se vend dans toutes les pharmacies et les épiceries de la ville et de la campagne. Nous en recommandons l'usage à toutes les personnes faible et convalescentes.

e j u o.

Concours de croquet

Un concours de croquet ouvert à tous les amateurs doit avoir lieu le 12 janvier au club Champlain, rue Notre-Dame-des-Anges.

Ed. Morency prop.

La pratique commencera le 15 décembre et se continuera jusqu'à l'ouverture du concours.

Il y aura quatre prix en argent de donnés aux gagnants.

e j 2 fs p a.

Samuel Bedard

Le gérant de cet établissement a décidé de ne pas faire encan à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An. Mais pour favoriser les pratiques et le public en général, il vendra à une grande réduction d'ici au nouvel an. De cette manière les pratiques pourront mieux choisir les articles dont ils ont besoin, tandis qu'à l'encan ils ne peuvent pas les choisir. Toute personne voulant faire quelques cadeaux de Noël ou du Jour de l'An, ferait bien de faire une visite à cet établissement pour se rassurer de la réduction des prix et aussi de la qualité du stock qui est des plus considérables en fait de montres en or et en argent pour messieurs et pour dames, joncs, bagues, chaînons ainsi que tout autres articles dans la ligne d'orfèvrerie qui peuvent être donnés comme cadeaux. Enfin, un coup-d'œil dans les vitrines vous convaincra du goût avec lequel ce stock-là a été choisi des différentes fabriques étrangères. Ainsi par cette grande réduction dans les prix, M. R. Lachance, qui est le gérant, espère recevoir un bien grand nombre de visiteurs qui seront servis avec la plus grande attention et courtoisie au magasin Samuel Bédard, 241 rue St-Paul, Palais. A l'enseigne de l'Aigle.

Aussi une magnifique bague à diamant, valant $400, à vendre à réduction.

e j 6fs.

Musique instrumentale

Rondes, valses, marches, galops, polkas, Redowas, mazurkas, quatrilles, schottiches, lanciers, duos, trios, études, etc. Prix ordinaires 25, 30, 40, 50, 60 et 75 cents. Offre spéciale, pour le nouvel an, 10 cents.

Voyez l'annonce de Bernard & Allaire.

—6f.

SAISON DE PECHE

La saison de peche ouvre de nouveau le 1er janvier, et le chemin de fer de Quebec et du Lac Saint-Jean emettra des billets de premiere classe, de Quebec au Lac Edouard et retour, du 30 decembre au 11 janvier inclusivement, au prix de $2 chacun, valable pour revenir dans les quinze jours qui suivront la date de l'emission.

Excellent logement a l'hotel "Laurentide"

C'est un fait etabli

que la dyspepsie peut être guérie ; mais il est bien mieux d'empêcher la cruelle maladie de se cramponner au système, par l'usage opportun d'un remède comme le *Vin Chassaing*, lequel guérira rapidement n'importe quel cas de dyspepsie.

Demandez-le à votre pharmacien.

e j 2f

Sauve ! Sauve !

Une personne anémique et d'une des constitutions les plus faibles a été guérie et sauvée après avoir fait usage du Bœuf, Fer et Vin de London.

E. & J.—jma.

Soyez en garde contre les vieux stocks

Si vous avez besoin d'un bijou quelconque tel que montre en argent et en or solide, sets en or de guinée solide, sets en plaquée garantis, pendants d'oreilles, chaines, cachets en or solide et en plaqué, sets de boutons R. P., chaînettes, breloques pour dames, Waltham en or solide 14 karats pour dames et messieurs, montres en argent et chaînettes en argent solide pour demoiselles. Un assortiment des plus variés en fait de joncs et bagues en or solide de 9, 15 et 18 karats, un bel assortiment d'horloges très varié en nikel, horloges en ébène et acajou.

Toutes ces marchandises sont de qualités supérieures et très nouvelles, et ne proviennent pas de fond de magasins.

Toujours le nouveau, vive le nouveau. Une visite est sollicitée.

J. E. Gagnon,
Horloger, Bijoutier et Opticien,
286, rue St-Joseph, St-Roch, Québec.
j.—8f.

Mauvais rhume

Si vous avez un mauvais rhume n retardez pas d'aller chez votre pharmacien ou votre épicier demander une bouteille du fameux Sirop d'Epinette Sauvage : une bouteille vous guérira. Chaque bouteille est accompagnée d'une cuillère.

E. & J.—j. n. o.

Le specifique du Dr Ed Morin

Ce remède est particulièrement employé pour la guérison des maladies de l'estomac, perte d'appétit, migraine dyspepsie, constipation, acidité, dérangement des intestins, etc. Chacun peut se procurer ce remède en s'adressant à son pharmacien.

E & J 2f.

LE COFFRE-FORT

Rosbeck et Morinet s'étaient enrichis assez aisément dans ces trafics extraordinaires et variés qu'offre à la convoitise humaine la fourmilière parisienne. Associés depuis de longues années, ils avaient spéculé tour à tour sur le courtage en diamants et en pierres précieuses, les tapisseries anciennes, les bibelots persans, chinois et japonais, les faïences de Rouen et de Delft, les autographes, les obligations dépréciées, les terrains vagues et le sport.

Repus, ils voulaient arrondir sans trêve leur magot, et leur seule jouissance était l'accroissement de la propriété, quelle qu'en fût la nature.

Le maigre et long Rosbeck, au profil d'aigle, aux sourcils broussailleux, aux cheveux gris et aux regards durs d'oiseau était la vivante antithèse de Morinet, qui, grassouillet comme une vieille caille, promenait son bedon, avec sagesse, et souriait toujorus en fixant sur vous des yeux pénétrants dont le bleu clair brillait dans son visage rouge, aux traits ronds.

Les deux associés, qui avaient dans Paris leur cabinet d'affaires, habitaient tout en haut de Belleville une vieille maison plâtreuse, à deux étages, séparée de la rue par un jardin rabougri et un mur brutal, sans ornements. L'amour ne jouait plus aucun rôle dans leurs existence depuis longtemps ; mais Morinet plus tendre et plus doux que son associé et gardant en loi de vieilles économes de tendresse, avait recueilli une pauvre fillette du quartier, orpheline dès le bas âge et qui atteignait alors sa douxième année.

Rosbeck avait vu d'un mauvais œil cette intruse, qui les servait, il est vrai, mais vivait et mangeait avec eux, et Zélie lui faisait simplement l'effet d'un petit rat vorace installé dans les cavernes grasses de leur fromage de Hollande.

Zélie, délicate et gaie, était bien le vivant symbole des filles de faubourg et le prototype de cette fiore féminine de Paris que distinguent l'agilité, la grâce et la finesse. Rosbeck trouvait qu'elle mangeait trop. Morinet alléguait ses qualités de couturière et de ménagère ; et c'étaient d'interminables discussions, le soir, quand elle était couchée, sur ce que la petite économisait à la maison, d'une part, et sur ce qu'elle consommait, d'autre part.

Finalement Rosbeck la prenait en grippe et par une lente progression de rage concentrée il en arriva à haïr Morinet lui-même, l'introducteur inopportun de l'abandonnée et de la pauvrette dans leur plantureuse existence.

Zélie s'apercevait bien de tout cela, mais elle n'en faisait pas moins bonne mine à son ennemi qui, malgré tout, devenait plus taciturne et plus grognon de jour en jour. Son âpre avarice semblait s'exaspérer avec le temps, et son cœur, où toute sève sentimentale était tarie, s'endurcissait lentement comme ces morceaux de bois qu'on laisse se cristalliser dans les sources pétrifiantes.

Morinet paraissait, au contraire, prendre plus de goût à la vie extérieure : il songeait à ne plus travailler du tout et à se créer une retraite tranquille, arrosée de bons vins, dans une campagne ombreuse, pas trop loin de Paris. Les deux associés, n'ayant plus que de très lointains parents, s'étaient laissé presque toute leur fortune, par donation, au dernier survivant.

Un soir, par un hiver très rude, ils causaient au coin de leur feu de coke, dans la salle à manger éclairée par une suspension de bronze à abat-jour de porcelaine verte. Zélie était remontée dans sa chambre, et ils devisaient de leurs opérations diverses avec une apparente tranquillité d'esprit. On avait beaucoup mieux dîné que l'habitude et Morinet, enclin aux sollicitations du ventre, pressé même par Rosbeck (chose extraordinaire !) avait vidé avec bravoure une vieille bouteille de Châteauneuf-du-pape, qui laissait à son teint des reflets de pourpre, inspirait à son esprit des saillies joviales et troublait son cerveau par d'épaisses fumées. Ils inventoriaient leurs richesses, par la pensée ; et Rosbeck en vint à dire, tout naturellement :

—Si nous regardions un peu le coffre-fort !

—Eh ! Eh ! c'est une idée, reprit son ami, dont les yeux émérillonnés luisaient comme braises.

Le coffre-fort de la société en participation Rosbeck et Morinet constituait en quelque sorte un cabinet noir, créé dans la plus épaisse des murailles, boulé de fer à l'intérieur, comme un cuirassé de l'Etat, et dont la porte massive, pointe en brun, dans le même ton que le mur de la salle à manger, n'était pas distincte pour le visiteur.

Rosbeck tira d'un tiroir secret les clefs du coffre-fort, alluma une bougie et se mit en devoir d'ouvrir la porte, solennellement. Il y eut beaucoup de cric crac et d'arrêts dus aux trucs savant des trois serrures, et le chiffre de la combinaison intérieure une fois réalisé par les tacs de la clef, comptés lentement, la porte s'ouvrit, sans un grincement, comme celle d'un temple mystérieux.

Les associés aimaient à revoir ce domaine étrange, où ils pouvaient se tenir deux sans trop se gêner et où s'étalaient dans un ordre savant, sur des rayons de fer, les diamants, les rubis, les bijoux anciens, les parchemins précieux, les monnaies neuves et vieilles et les papiers bleus et légèrement gras de la Banque de France.

—Voilà tout de même trente ans de travail ! balbutia Morinet, chancelant d'ivresse, qui entra lentement pour voir les objets et les papiers de plus près ; Rosbeck les couvait aussi de ses yeux profonds, à la lueur faible de la bougie ; il les palpa ensuite avec ses longues mains osseuses. Son ami, très absorbé, se penchait dans le fond du coffre sur de lourds bracelets d'or.

Tout à coup, et sans que nulle émotion se trahit sur sa face sombre, Rosbeck, la lumière en main, se retira du coffre, et laissant dans le fond son associé, poussa la porte tranquillement et la referma à clef. Morinet, au premier moment, crut à une farce et d'une voix de reproche que l'autre ne pouvait entendre, il grogna :

Eh là ! eh là ! je la trouvo mauvaise, très mauvaise !

L'autre ricana en dehors et se dit avec la placidité froide qui caractérise souvent certains criminels : " Peuh ! Il n'en a pas pour une heure ; il est ivre, il étouffera et on croira à une apoplexie ; la petite dort là-haut, solidement, toutes les nuits ; quand je rentrerai, ce sera fini. "

Puis il sortit sans bruit pour gagner, dans la brume, les boulevards extérieurs.

(*A continuer*)

A SACRIFICE

M. P. VALLIERE

OFFRE, à l'occasion des FETES DE NOEL et du JOUR DE L'AN, son assortiment de Meubles, qui est des plus considérables.

à des prix pouvant faire compétition aux encans

L'assortiment est des plus variés et comprend des meubles de tout genre tels que :

Ameublements de Salon en Crin, Damas, Peluche et Brocatelle.
Ameublements de chambre à coucher en frêne, cerisier, noyer noir et acajou.
Ameublements de salle à manger en frêne, chêne et noyer noir.
Canapés de toutes sortes.
Couchettes en fer et en cuivre sommier.
Etagères de passage.
Pupitres, chaises de bureau.
Tables de fantaisie en bois et en cuivre.
Chaises depuis 25 cents.
Et le plus grand assortiment de meubles en jonc (Rattan) qui a jamais été vu à Québec.
☞ Une visite est respectueusement sollicitée.

P. VALLIERE,
32 a 34, rue St.-Vallier.
20 déc.—1m.—E.

PAS D'ENCAN!

—:o:—

$30,000

DE

NOHTRES,
DIAMANTS,
BIJOUTERIES,
ARGENTERIES,
ETC. ETC,

—:o:—

ARTICLES DE FANTAISIE

VENDUES A LA

SATISFACTION DU PUBLIC

CHEZ

E. JACOT

N° 159

Rue St.-Joseph, St.-Roch

9 dec—E J 1m

La Banque du Peuple

a en vente les charbons suivants :

Red Ash : STOVE, EGG et CHESNUT
Lackwanna : GRATE, STOVE, EGG et CHESNUT
Welsh Anthracite : GRATE, STOVE et EGG.

S'adresser à
LA BANQUE DU PEUPLE,
Rue St.-Pierre B.-V., ou rue St.-Joseph, St-Roch, et au No 194 rue St.-P
20 d—E 2s

POUR LES

Vacances de Noel

—:o:—

CELEBRES EXTRAITS LUBIN.

Peau d'Espagne de Roger & Gallet et autres parfums.
Parfum de Gellée & Frère.
Extraits de Cologne et de Ricksecker.
Bois violet de Briedenback.
Bouteilles en verre coupé.
Sachet de poudre de Couday de tous les parfums, etc.

J. E. MORRISON

Chimiste et Droguiste
31 RUE BUADE
51 juil—E 6m

LES

Nuits Arabes Revenues

—:o:—

Le palais féerique de Miss Mohr
AU
NO 105, RUE SAINT-JEAN
(Au pied de la rue Ste-Ursule)

—:o:—

CHACUN A LU LES RECITS sur les palais de fantaisie et les mille et une nuits, mais il est douteux que cela ait jamais été vu par le public en général. Cependant Aladin et sa lampe merveilleuse n'a jamais évoqué une plus parfaite ou plus charmante imitation de la réalité qui peut maintenant être vue, gratis, au magasin de MISS MOHR, où les fées de Noël tiennent leur exposition annuelle de cadeaux de la saison, dans la plus grande variété et pour $ rien. Une visite avant d'aller acheter ailleurs, est sollicitée particulièrement, car les marchandises sont offertes à des prix défiant tout compétition.

LES BAS DE NOEL

pour les jeunes enfants sont la plus grande nouveauté de la saison, et une attention spéciale est attirée sur ces articles. Ils se vendent actuellement rapidement et on ne doit pas perdre de temps en les achetant, car ils ne seront pas répétés à cette saison.

Des poupées (*Kid Doll's*) sont aussi offertes en vente à 25 cts en montant.

10 déc—E J au 1er j

35 p. c. D'ESCOMPTE

—:o:—

A PARTIR DE CETTE DATE jusqu'au 15 janvier 1890, nous donnerons

35 PAR CENT D'ESCOMPTE

sur toutes nos marchandises, excepté sur les diamants, les montres, les horloges et les lunettes d'opéras. Montres remontoire en argent de $5.00 en montant. Sur ces derniers objets, nous mettrons un prix aussi bas qu'il sera possible.

☞ Venez et examinez nos marchandises avant d'aller acheter ailleurs

VOS CADEAUX DE

NOEL ET DU NOUVEL AN

Vous trouverez à notre magasin des articles qui vous seront vendus en bas du prix du gros.

J. F. DOBBIN

HORLOGER et BIJOUTIER
46 COTE LAMONTAGNE-46
21 dec—E J 2s

BRUNET, LAURENT & CIE

—:o:—

CONTINUATION

DE LA VENTE

EN LIQUIDATION

—:o:—

JUVELLES

Reductions

200 Pièces d'étoffes à robes.... 4 cts
150 " 8 "
200 " 10 "

200 DOUZAINES

Camisoles en laine Ecossaise, valant depuis $1.25 a $1.75

—:o:—

50 P. C.

De Réductions

Dans tous les Lainages

—:o:—

75 PIECES

D'Etoffe a MANTEAUX

Aux mêmes réductions

—:o:—

Toutes personnes achetant, soit robes, gilets ou manteaux recevra gratis, un patron taillé sur mesure.

—:o:—

Brunet, Laurent & Cie

Athletic Skating Club

ROND A PATINER, GRANDE-ALLEE

Billets de Familles	$8.00
Billets pour Dames	3.00
Billets pour Monsieur	4.00
Billets pour Garçon (au-dessous de 14 ans.	3.00

—:o:—

Des billets peuvent être obtenus du trésorier ou aucun des membres du comité.

Ceux qui veulent souscrire, voudront bien donner leur noms sans délai,

A. LAURIE,
Secrétaire.
23 d—J E juo

PIANOS ET Orgues - Harmoniums

—o—

L'éditeur de musique

ARTHUR LAVIGNE

55—RUE DE LA FABRIQUE—55

a dernièrement reçu des célèbres manufatures de **KRANICH & BACH**, (de New-York)

MASON & HAMLIN, (de Boston.

et d'autres fabricants, de splendides pianos choisis avec le plus grand soin. Ces Instruments doivent être vendus au plus bas prix possible et à des conditions très faciles.

—AUSSI—

Musique nouvelle reçue de Paris, Bruxelles, New-York, etc.

Tabouret pour pianos ou orgues, et **Porte musique** des modèles les plus nouveaux.

55—Rue de la Fabrique—55

17 dec—E J

LA VENTE DE NOEL DE LA MAISON BLANCHE

AURA LIEU L'OUVERTURE DE LA

M. L. A. FORTIN

ayant fait l'acquisition du stock provenant de la faillite de P. C. D'Auteuil & Cie., vendra à moitié prix afin de liquider ce stock de $42,000 pour le 1er prochain.

123—RUE SAINT-JOSEPH—123

PERRAULT & MESNARD

ARCHITECTES
11 Cote de la Place d'Armes
MONTRÉAL
Boite 1414, Bureau de Poste
23 déc—E 1 a

AVIS

—:o:—

Ouverture du Magasin

DE PELLETERIES DE

ALF. L. G. DUGAL

—:o:—

Tous ceux qui désirent acheter en gros et en détail, A UNE GRANDE REDUCTION, pouvent se rendre au

NO. 15 RUE NOTRE-DAME

Il faut que le stock de FOURRURES manufacturées soit écoulé d'ici à deux mois.

—:o:—

UN GRAND LOT DE

Raquettes, Souliers-mous et Traines-Sauvages

—:o:—

ALF. A. L. DUGAL

15—RUE NOTRE-DAME-15

(*A l'Enseigne du Loup*)
28 déc—E J 1m

A Louer

UNE MAGNIFIQUE RESIDENCE PRIVEE, située sur la Grande-Allée, avec un ameublement complet et de première classe. Aussi l'approvisionnement de charbon pour l'hiver.

S'adresser à
L. P. ROBITAILLE,
26 d—E J juo 34 rue Desjardins.

VENTE A L'ENCAN

Par F. ALF. SAINT-LAURENT

Vente de pelleteries à l'enchère, au magasin de M. Venière Nicol, No. 297, rue St-Joseph.

Le soussigné a reçu instruction des intéressés de vendre SAMEDI SOIR un assortiment des plus complet, de pelleteries, consistant en casques de mouton de perse, d'Astrakan, Grenland Seal, on pour Dames et Messieurs, Boas et manchons en Chèvre, Ours, Chat russe Astrakan, et Mouton perse, Capines en Vison et en Mouton de perse, aussi Robes de carioles, en Steave Grease, Mouton de Russie, Astrakan, Chèvre, etc., etc.

Le tout sera vendu sans réserve.

La Vente a 7 heures et demie samedi soir le 4 courant et les soirs suivants.

F. ALF. ST-LAURENT,
Encanteur et agent d'Immeubles.
c. j. 2 fs

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN

Dans l'affaire de F. X. MORENCY, entrepreneur-menuisier, St.-Sauveur, de Québec.

Failli.

En vertu de la décision de l'honorable juge Casault, le curateur soussigné est autorisé à vendre à l'encan public, les biens immeubles appartenant à la faillite de F. X. Morency,

SAMEDI, LE 4 JANVIER 1890

1o Un emplacement situé à St.-Sauveur de Québec, au numéro 66, rue St-Germain, contenant deux mille sept cent trente deux pieds en superficie (2732 pieds) connu sous le No 1437 du cadastre officiel pour St.-Sauveur, avec ensemble les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

2o Un emplacement contigu au précédent, contenant deux mille sept cent vingt et un pieds en superficie, (2721 pieds) connu sous le No. 1436 du cadastre officiel, avec ensemble les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Le curateur attire l'attention du public, sur la propriété en premier lieu désignée, qui a été construite expressément pour un grand entrepreneur-menuisier, la boutique à deux étages est très grande assez vaste pour y introduire toutes les machines nécessaires à une grande exploitation ; elle peut également s'adapter à toutes espèces d'industries.

La résidence est en parfait ordre.

La vente aura lieu à la résidence du failli, rue St-Germain, No. 66, St-Sauveur, à 10½ heures du matin précises.

Les conditions de paiement seront expliquées jour de la vente.

ALF. ST-LAURENT, Encanteur
FH. BELAND, Curateur.
17 dec—E 28, 30, 31, 2, 3, 4

A vendre où à Louer

—:o:—

Magnifique poste de Commerce

Situe au centre des affaires du village Ste-Croix, comte de Lotbinière

—:o:—

UNE MAISON contenant magasin et un logement de 9 chambres et grand grenier ; aussi une bâtisse de 70 pieds pour étable, grange, hangar et remise. Le tout sur un terrain de 7 arpents de profondeur sur ½ arpent de largeur, en parfait ordre. Vendu à des conditions faciles.

S'adresser par lettre à
F. X. BERTRAND,
Propriétaire,
Ste-Croix de Lotbinière.
25 dec—E 1m

Propriété à Vendre

—:o:—

Le plus beau poste de commerce de la Cote Sud, pour un commerce general

UNE MAISON DE 80 x 40 pieds, avec magasin très spacieux, situé à l'Anse-à-Giles, L'Islet, avec hangar à grain, à fer, 2 autres hangars, écuries, remises, le tout comprenant 6 entrepôts, etc., etc., à proximité de la station de l'Anse-à-Giles, et se trouve en même temps un magnifique quai avec chars à lisses en bon ordre (de 250 pieds,) four à chaux, lopin de terre assez considérable. Sur le terrain se trouve aussi la terre à brique. Le bureau de poste et de télégraphe se trouve dans le magasin.

Le poste se trouve à la portée des paroisses de l'Islet, Cap St.-Ignace, St.-Eugène et St.-Cyrille.

C'est l'endroit où se charge au printemps tout le bois des scieries situées plus haut, fait durant l'hiver.

S'adresser à
J. F. GIASSON,
L'Anse-a-Giles
ou au
Dr GIASSON,
61, rue St.-Valier.
9 dec—E jno

CHAQUE

CHEF DE FAMILLE

DEVRAIT EMPLOYER LA

Soupe concentrée d'Edwards

(EDWARDS DESICATED SOUP)

—:o:—

La meilleur marché et la nourriture la plus nutritive. Sa force nutritive vaut trois fois et demi la nourriture d'un égal poids de bœuf.

Marque de Fabrique **GRAVINA** Déposée

Poudre de Suc de Viande d'Edwards

Facilement soluble, cuite promptement moins de cinq minutes étant suffisantes pour produire un excellent *gravy* ou une soupe. Livres de cuisson envoyés gratis franc de port.

FRED. K. KING & CO. (limité)
Seuls Manufacturiers,
BELFAST ET LONDRES.

Vente en Gros : 30—Rue St.-Sacrement
MONTREAL
27 dec—E 6m

CADEAUX DE NOEL

—:o:—

Robes de toilettes pour Messieurs. D. MORGAN.
Vestes à fumer pour Messieurs. D. MORGAN.
Echarpe en soie pour Messieurs. D. MORGAN.
Ties silk pour Messieurs. D. MORGAN.
Demi bas en soie pour Messieurs. D. MORGAN.
Mouchoirs de soie pour Messieurs. D. MORGAN.
Couvre-chef en soie pour Messieurs. D. MORGAN.
Bretelles en soie pour Messieurs. D. MORGAN.
Ceintures indiennes en soie pour Messieurs. D. MORGAN.
Vestes tricottées en soie pour Messieurs. D. MORGAN.
Vestes en chamois pour Messieurs.

D. MORGAN

TAILLEUR

9 dé c—E

Œuvre du Patronage

—:o:—

Avec la bienveillante permission, et sous le haut patronage de Son Eminence le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec, l'Œuvre du Patronage St.-Vincent de Paul ouvrira son bazar annuel le 20 janvier 1890. Les tables seront tenues par les Dames dont les noms suivent :

Table des dîners : Mme W. Carrier.
Table St-Vincent, (rafraîchis.) : Melle O. Dorval, Mme A. Boucher, Mme J. M. Tardivel, Mme J. Turcotte.
Table Notre-Dame : Mme Ch. Trudelle.
Table St-Jean-Baptiste : Mme P. Gingras.
Table St-Joseph : Mme C. G. Tourangeau, Mme F. X. Derlinguette.
Table St.-François : Melle M. Cloutier, Mme Vve Annet.
Table St.-Roch : Mme E. Marceau.
Table du St-Rosaire : Mme F. Filion, Mme O. Migner.
Table St.-Sauveur : Mme F. Labrèque, Mme O. Leclerc.

Nous recommandons bien instamment ce bazar à la générosité des personnes charitables. A mesure que l'Œuvre prend de nouveaux développements, ses besoins augmentent, nous osons espérer que nous trouverons dans la charité publique les moyens non-seulement de continuer les secours que nous donnons aux 200 enfants pauvres qui fréquentent le patronage, mais de les étendre à un plus grand nombre encore.

E. LABARGUES,
Prêtre.
5 déc—J E

Rainville & Archambault

AVOCATS

BATISSE DE LA NEW-YORK

PLACE D'ARMES, MONTREAL

H. B. Rainville, B. C. L. | Horace Archambault, L. L. A.
27 déc—E 1 an

DÉPECHES

Nouvelles de Montreal

Incendie.—Mort subite.—Les predictions d'un sauvage sur la temperature.—Scene tragique.—Un voleur arreté.—Un vol hardi.

Montréal, 3 janvier.—Le feu a éclaté au No 232 de la rue Saint-Paul vers 4.50 heures du matin, avant-hier, et a causé des dommages très considérables.

—Une dame Crawford est morte subitement au No 136 de la rue Saint-Charles Borromée, chez Mme Perreault. Son corps a été transporté à la morgue où une enquête aura lieu.

—Obomsawin, un sauvage Abénaquis, de Saint-François du Lac, dont les prédictions sur la température se réalisent presque toujours à la lettre, prophétise un hiver tres doux. Il ajoute qu'il se pourrait qu'il n'y aurait pas de pont de glace devant la ville de Montréal cet hiver. Un sauvage du Sault Saint Louis, Mikadasit-sak dit qu'il a observé l'automne dernier que les chaussées des castors n'étaient pas aussi solides et aussi enfoncées dans l'eau que les années précédentes. Leur poil n'est pas aussi fourni que de coutume. Cela fait présager un hiver court et doux.

—On écrit de Sorel à la date du 31 décembre : "Hier après-midi, pendant que l'épouse de Gustave Chrétien, commis chez M. J. A. Germain, était sortie dans la cour de sa maison, laissant seuls ses trois enfants, Albertine, Mina et Blanche, dont l'ainée n'a que six ans, le feu a pris aux vêtements de la petite Blanche, qui a été affreusement brûlée. La mère, attirée par les cris, accourut à la hâte, et éteignit les flammes, mais il était trop tard, et la pauvre enfant est morte hier matin, vers les huit heures. Elle était âgé de 2 ans et 8 mois."

—Hier soir, vers 7 heures, le nommé Jos. Trenner, armé d'un couteau de table se préparait à couper la ficelle qui tenait suspendue une paire de chaussures à la porte d'un magasin, lorsqu'un homme de police l'empêcha de mettre son projet à exécution. Emmené devant le Recorder hier matin, Jos Trenner a été renvoyé au Banc de la Reine pour subir son procès.

—Le jeune Bigaouette, âgé de 14 ans, fils de M. Bigaouette, 313 rue Saint-Laurent, étant allé mardi matin vers 10 heures, faire un dépôt de $120 pour son père, à la banque du Peuple, s'est fait voler cette somme avec son livre de banque, pendant qu'il les avait déposés sur le guichet du comptable et attendait que ce dernier eut rentré la somme dans les livres. Un homme qui se trouvait près du jeune Bigaouette, avec un chèque dans la main, lui demanda s'il lui appartenait. Celui-ci qui était sans méfiance se retourna pour répondre à son interlocuteur, et ce dernier, passant rapidement la main en arrière s'empara du livre contenant les billets et disparut aussitôt. Le livre a été retrouvé une demi heure après par un monsieur qui passait sur la rue. Les détectives s'occupent de l'affaire.

Montréal, 3 janvier.—Le changement de température a aidé considérablement à la propagation de la grippe. Un nombre considérable de cas nouveaux ont été rapportés hier et aujourd'hui.

Un médecin de l'extrémité ouest de la ville dit avoir découvert des cas nouveaux de grippe.

Le docteurs Georges Ross dit qu'il y a plusieurs centaines de cas d'influenza sous traitement médical dans le village où il réside. Il semble que la maladie existe partout dans la ville.

—Les recettes des douanes du port pour le mois de décembre dernier ont été de $603.15 contre $632,881.57 pour le mois correspondant de 1888, soit une diminution de $29,631.42.

—Les revenus pour l'année ont été de $9,321,961.91 contre $8,778,291.70 en 1888, soit une augmentation de $543,-690.21.

—Les recettes du revenu de l'Intérieur ont été de $195,152.22 pour le mois de décembre contre $181,517.36 durant le mois correspondant de 1988. Les recettes pour l'année ont été de $1,947,-837.01 contre $1,812,269.02 en 1888, soit une augmentation de $135,269.99 en 7889.

—Louis Rubenstein, le champion des patineurs, est parti à 3.30 heures p. m., hier, par le Delaware et Hudson, pour New-York. De cette ville, il s'embarquera avec plusieurs autres Montréalais, se rendant en Russie pour faire leurs achats de fourrures. M. Rubenstein devra prendre part au concours international de patinage et il représentera le Canada.

Nouvelles d'Ottawa

Sentence de mort commuee.— Mgr Duhamel et le "United Canada". —Une conference.

Ottawa, 3 janvier.—La sentence de mort prononcée contre Ben. McMahon, de Chatham, pour meurtre de Charles Holton a été commuée en un emprisonnement pour la vie.

—On affirme que l'archevêque Duhamel a retiré son approbation accordée au *United Canada*, journal hebdomadaire publié ici et qui a été regardé comme son organe officiel. On dit qu'une raison pour laquelle l'archevêque en agit ainsi, c'est parceque ce journal publie des articles condamnant le gouvernement Mercier et montrant des sympathies pour le parti tory.

—Daniel Dougerty, de, New-York doit donner une conférence à Ottawa à la prochaine soirée de St-Patrice.

Ottawa, 3 janvier.—Son Excellence le gouverneur général a reçu un grand nombre de visiteur à l'occasion du Jour de l'An.

—M. Hume Black, l'ainé des frères de l'honorable Edward Blake s'est marié hier, à Toronto, avec la fille unique de Alexander Manning, millionnaire et ex-maire de cette ville.

Pour accomplir le désir manifesté par son père sur son lit de mort, M. E. H. Bronson, député libéral, de cette ville à la législature locale a payé de ses deniers la somme de $4,500, soit la dette entière de l'asile protestante des orphelins.

—La nouvelle de la dissolution de la législature du Nouveau-Brunswick a beaucoup désappointé les ministres fédéraux.

Ottawa, 3 janvier.—Mlle E. Richie a pris ce matin l'habit des religieuses au monastère du Bon-Pasteur. Une belle cérémonie, à laquelle assistaient Lord et Lady de Preston, Mgr Duhamel et tous les principaux citoyens d'Ottawa, a eu lieu à cette occasion.

Les arbitres dans la cause de la réclamation du C. P. R. ont commencé à siéger hier. L'honorable M. Blake fera son plaidoyer demain.

—Mgr Cleary, archevêque de Kingston, a publié une autre lettre en réponse à M. Meredith, dans laquelle il démontre que la politique du parti tory est oppressive pour les catholiques d'Ontario. La lettre ajoute que les catholiques ont grande confiance dans l'esprit de justice qui anime la grande majorité des protestants qui, il y a trois ans, ont eu le courage de combattre les appels au fanatisme que le parti tory lançait dans les masses.

—On dit que M. Simard, commis au bureau de poste de Québec, a été nommé assistant maître de poste avec un salaire de douze cents piastres.

—Le gouvernement fédéral doit s'occuper bientôt de la nomination d'un député-orateur de la Chambre des Communes. Le titulaire sera probablement M. J. F. Wood, député de Brockville. M. Wood est membre du Parlement d'Ottawa depuis 1882 et pendant quatre ou cinq ans a présidé avec distinction le comité des ordres du jour des Communes.

Un manifeste de M. Naquet

Un guillotiné de dix-huit ans

Vienne, 3 janvier—L'épidémie de la grippe augmente ici. Les hôpitaux sont encombrés de malades à tel point qu'on a été obligé de construire une batisse pour loger le surplus des victimes. La La mortalité de chaque jour se chiffre par environ 75 personnes.

Genève, 3 janvier—A Lucerne et à Lausanne, la grippe fait des ravages considérables. Elle sévit surtout parmi les écoliers et les employés de chemin de fer.

Paris, 3 janvier—La situation est alarmante ici. La grippe fait d'affreux ravages. Au-dela de 500 personnes personnes sont mortes en une seule journée. Plusieurs personnages comptent parmi les morts.

On reçoit ici, des nouvelles des plus alarmantes d'Alger. Boua, Lurin, Gueta.

Berlin, 3 janvier—L'influenza est à nos portes. La ville de Francfort a été visitée et aucune maison n'a échappé.

New-York, 3 janvier—On compte au-delà de 100,000 cas de grippe dans cette ville. La moyenne de la mort chaque jour est de 175 environ.

Tolede, 3 janvier—Il y a ici audelà de 5,000 cas d'influenza.

LE POUVOIR TEMPOREL DU PAPE

Sa Saintete Leon XIII condamne energiquement les persecutions du gouvernement Italien

Rome, 3 janvier. — Au consistoire tenu lundi dernier, Sa Sainteté Léon XIII a exprimé combien l'érection des universités de Washington, d'Ottawa et de Friebourg le réjouissait. Le catholicisme, grâce aux lois américaines, à l'équité et à la largeur de vues qui dirigent les hommes qui gouvernent les Etats-Unis, prospère rapidement dans la grande République. Combien la conduite de ce pays, a-t-il dit, est différente de celle de l'Italie, où les ennemis de l'Eglise catholique ne cessent de la combattre par tous les moyens. Ils lui ont jeté l'insulte il n'y a pas longtemps, en élevant solennellement une statue à la mémoire Gjordano Bruno. Le gouvernement italien, voulant détacher le peuple du Pape, s'oppose à toutes les mesures de celui-ci.

Parlant du pouvoir temporel, il dit que ce pouvoir est absolument nécessaire à l'indépendance et à la liberté du Pape dans sa mission ; ce n'est pas pour des motifs humains qu'il en réclame la restauration. C'est un droit ; il est obligé de le conserver intact et de le transmettre à ses successeurs comme un bien inaliénable de la foi catholique. Le nouveau code pénal italien, qui doit bientôt être mis en vigueur, attaque les justes libertés du clergé et leur suscite de nouveaux obstacles. On vient encore de porter un nouveau coup à l'Eglise avec la loi inique concernant les fonds de charité. C'est une tentative pour effacer tout vestige de religion des institutions civiles. Par cette loi toutes ces institutions devront être supprimées ou transformées. Elle viole toutes les volontés et les désirs des fondateurs des établissements de charité. Les prêtres n'ont plus droit aux bénéfices des institutions charitables, et à l'avenir les femmes y auront droit. On prétend dans cette loi que la charité doit être séculière pour être plus acceptable. Ce qui n'est pas possible. Il n'est pas de vraie charité non plus en dehors de l'Eglise.

Toutes ces persécutions peuvent faire temporairement du mal à l'Eglise, mais ne la détourneront jamais de sa mission divine.

Le total des faillites au Canada et aux Etats-Unis pour l'annee 1889

New-York, 2 janvier. — Les rapports de Bradstreet indique que le nombre total des faillites aux Etats-Unis, pour l'année 1889, a été de 11,719, contre 10,587 en 1888. L'actif a été de $70,599,-769 contre $120,242,402, l'année précédente.

Au Canada, on a enregistré 1616 faillites contre 1730 en 1888. Actif pour l'année 1889 $6,119,585 contre $7,178,-744 en 1888. Le passif a été de $13,147,-910 contre $15,498,242 en l'année précédente.

LES RAVAGES DE L'INFLUENZA

Londres, 3 janvier.—Le marquis de Salisbury est gravement malade de la grippe. Plusieurs diplomates sont aussi atteints de cette maladie, entre autres le comte Hatzfeldt, ambassadeur d'Allemagne, Philip et Francio Villiers. Les dernières nouvelles disent que lord Salisbury est beaucoup mieux et qu'il reprendra ses occupations dans quelques jours.

Copenhague, Danemark, 3 janvier.—L'influenza fait beaucoup de ravages ici. On en compte, à l'heure qu'il est, près de 4,000 cas dans la ville.

Un manifeste de M. Naquet

Paris, 3 janvier.—M. Naquet, l'un des principaux lieutenants du général Boulanger, dont l'élection a été invalidée par la chambre, vient de publier un manifeste dans lequel il dit qu'il posera de nouveau sa candidature dans le cinquième arrondissement de Paris.

Mesures de repression

Paris, 3 janvier.—Le gouvernement a l'intention de maintenir les mesures de répression qui ont été prises contre les trois cents prêtres qui sont sortis de leurs attributions en prenant part à la récente lutte électorale.

La representation de "Jeanne d'Arc"

Paris, 3 janvier.—Mme Sarah Bernhardt a failli être brûlée vive, hier soir, pendant la représentation de "Jeanne d'Arc" à la porte Saint Martin. Le bûcher sur lequel venait de monter la grande artiste a pris feu au contact des flammes environnantes. Grâce à la promptitude des secours Sarah n'a pas eu le moindre mal, mais elle s'est évanouie. Deux machinistes ont été sérieusement brûlés pendant qu'ils s'efforçaient d'éteindre le feu.

NOUVELLES D'ONTARIO

London, 3 janvier.—M. A. R. Meredith, le chef de l'opposition dans la province d'Ontario, écrit de cette date une lettre à l'archevêque de Kingston en réponse à la lettre de ce dernier en date du 29 décembre 1889.

—Charles Kitvington est allé se plaindre à la police aujourd'hui qu'il avait perdu $140 le premier de l'An.

Un guillotine de dix-huit ans

Paris, 3 janvier. — Georges Henry Kaps, né à Paris, en 1870, condamné à mort par la cour d'assises de la Seine, le 30 octobre dernier, vient d'expier sa peine place de la Roquette.

Kaps avait tué une jeune fille du nom de Léontine Drieu. Au cours de l'instruction ouverte à l'occasion de ce crime, on établit qu'il avait, à l'âge de quatorze ans assassiné, rue Garnier Cuy, un vieillard nommé Vincord. Pendant sa détention, il menaça de mort ses gardiens, et l'on dut remplacer auprès de lui, par un agent de la sûreté, le garde municipal qui est, selon la coutume, préposé à la conduite des criminels que l'on mène de Mazas au palais de justice. Il avait en effet, dit plusieurs fois qu'il lui ferait un mauvais parti, et le vue du garde le jetait dans une colère extrême.

Le froideur de la température avait éloigné les curieux de la place de la Roquette. Il y avait à peine 250 personnes, parmi lesquelles cinquante journalistes. A onze heures du matin, le lieu de l'exécution a été entouré de barrières et d'agents, et l'accès en avait été interdit.

A cinq heures du matin, les bois de justice sont arrivés sur les lieux. Les aides ont aussitôt procédé au montage de la guillotine et à six heures et demie cette opération étant terminée. Pendant ce temps arrivaient MM. Huet, juge d'instruction, l'abbé Faure, Caillot, chef de la police municipale, Goron, chef de la sûreté, etc.

A sept heures cinq minutes, M. Beauquesne, directeur de la Roquette, accompagné de l'abbé Faure, de MM. Huet, Goron, etc., pénétrait dans la cellule du condamné. Les visiteurs ont trouvé Kaps debout et déjà moitié vêtu.

Ils avait veillé jusqu'à une heure quarante et avait ensuite dormi jusqu'à cinq heures du matin : "Je crois, a-t-il dit à ses gardiens, que je vais être fauché."

A six heures cinquante,ne voyant personne pénétrer dans sa cellule, il s'est jeté sur son lit, en disant : "Allons ce ne sera pas pour aujourd'hui !" Mais il se trompait.

Kaps, lui a dit M. Beauquesne, votre recours en grâce a été rejeté. Ayez du courage !

Je ferai tout ce qui est possible pour en avoir, a répondu avec tranquilité le condamné.

Et, là-dessus, il a achevé de s'habiller sans le secours des assistants. Tandis qu'il se livrait à ce soin, l'abbé Faure s'est approché de lui et lui a dit ; "Avez-vous quelque chose à me dire ?—Non, rien", a répondu Kapa d'un ton ordinaire. Et, sur ces mots, on est passé dans la salle où se fait la "toilette" des condamnés. Là, le patient a bu coup sur coup trois verres de rhum que l'abbé Faure les a remplis. L'honorable ecclésiastique lui a alors renouvelé doucement la question qu'il lui avait posée dans la cellule : "N'avez-vous rien à me dire ? a-t-il demandé ?—Je vous prie, lui a répondu sans émotion le condamné, d'aller embrasser mon père et ma mère." L'aumônier a répliqué aussitôt qu'il s'acquitterait de cette mission. Kapa a ensuite demandé à boire, et l'abbé Faure lui a de nouveau versé du rhum.

Puis on s'est mis en marche pour le lieu du supplice. Quoique ayant aux pieds des liens qui entravaient sa marche, Kapa s'avançait d'un pas assuré, le corps droit, la tête haute, presque rejetée en arrière.

On avait mis sur ses épaules une jaquette noire à cause de la température. Lorsque, ayant franchi le portail de la Roquette. il est arrivé sur la place, il a jeté un long regard sur les deux rangs de curieux entre lesquels il allait marcher pour arriver à la guillotine. Sa pâleur était extrême. Les yeux, démésurément ouverts, se sont arrêtés sur le fourgon où son corps allait bientôt être placé pour être transporté au cimetière, et il a souri visiblement.

Le voilà maintenant devant l'échafaud. On dépouille de la jaquette noire dont ses épaules sont couvertes et son cou apparaît à nu. L'abbé Faure, qui paraissait beaucoup plus ému que de coutume, s'approche de Kaps et l'embrasse; puis il lui place devant les lèvres le crucifix ; mais le patient, refusant de le baiser, détourne vivement la tête. Alors les aides le saisissent avec vigueur, le couchent sur la planche, qui bascule aussitôt. A peine le cou est-il engagé dans la binette que le couteau tombe. On a procédé avec une grande célérité.

Après l'exécution, le corps du supplicié, placé dans le panier spécial, a été transporté par le fourgon de l'exécuteur, escorté d'un piquet de gendarmes, au cimetière nouveau d'Ivry.

Le corps a été livré à la faculté de médecine.

Un attentat a Rome

Rome, 3 janvier.—Comme la députation parlementaire qui était allée rendre ses hommages au roi quittait le palais, hier, un individu lança parmi les députés une boite en cuivre à laquelle était attachée une mèche enflammée. La mèche fut éteinte et il n'y eut aucun dégât. L'individu a été arrêté. Il a dit se nommer Vita, être origine de Sicile et a déclaré qu'il voulait se venger d'une injustice commise à son égard par le gouvernement.

Evasion

Mexico, 3 janvier.—Tous les prisonniers, au nombre de douze, détenus au pénitencier de New Laredo, se sont évadés, et, traversant le Pio Grande, se sont réfugiés sur le territoire des Etats-Unis. Six des fugitifs purgeaient des condamnations variant entre un an de prison et vingt ans de travaux forcés, et les six autres étaient en prison préventive sous diverses accusations de vol et de meurtre.

Incendie

New-York, 3 janvier.—Un incendie s'est déclaré, ce matin, dans la bâtisse à lumière électrique d'Edison. En peu d'instants l'édifice ne fut qu'une masse de flammes. Le feu se communiqua aux édifices voisins. Les pertes sont évaluées à $50,000. On s'attend à ce que, ce soir, la ville sera plongée dans l'obscurité.

L'affaire Parnell-O'Shea

Londres, 3 janvier —O'Shea dit que la maison qu'habite sa femme a été louée par Parnell lui-même. Les adversaires de Parnell espèrent, au moyen de procès, frapper un grand coup contre lui et son parti dans l'esprit du peuple Irlandais et surtout parmi le clergé catholique. Madame O'Shea est une femme de 43 ans possédant un esprit très cultivé. Elle est fille du sir Mathew Wood.

Londres, 3 janvier.—On dit que M. Parnell, à une réunion du parti Irlandais qui aura lieu à la veille de l'ouverture du parlement, suivra *in toto* les accusations portées contre lui par O'Shea.

DESASTREUSES CONFLAGRATIONS

26 enfants perissent dans les flammes

Londres, 3 janvier—L'école des garçons pauvres du district de Forest Gate, sous le contrôle des maisons Whitechapel et Poplar, a pris feu mardi soir pendant que les élèves dormaient et a été incendiée. Il y avait 600 enfants dans l'édifice, 26 de ceux qui se trouvaient aux étages supérieurs ont été asphyxiés et on retira 58 autres au milieu de la plus grande excitation. Deux matrones se sont sauvées en se laissant glisser le long du tuyau à l'eau et plusieurs enfants ont fait de même. Le surintendant de l'école a fait preuve d'héroïsme en se précipitant à plusieurs reprises à travers les flammes pour sauver des élèves.

L'école des filles, où se trouvaient 250 élèves n'a pas été atteinte par les flammes. Les élèves s'étaient couchés très-gaiment, car on leur avait promis des cadeaux et une fête de Noël pour hier. Dans le corridor principal où les cadavres sont déposés, il s'est passé de lugubres scènes de lamentation, les compagnons et les parents des petits martyrs poussant des cris à fendre l'âme à la vue des cadavres.

Le feu a été causé par un poêle surchauffé. Il prit dans un vestiaire qui séparait les deux dortoirs. La fumée alarma les enfants des étages supérieures qui se précipitèrent dehors.

Les pompiers furent sur les lieux de même que les employés d'une gare voisine, qui rendaient de précieux services. Les cris des enfants incapables de se sauver étaient pénibles à entendre. Les cadavres de deux enfants étaient carbonisés, mais on croit qu'ils ont été asphyxiés avant de sentir le feu. L'âge des victimes variait de 7 à 12 ans.

Un drame a bord

Paris, 3 janvier.—Le transport le "Magellan" est arrivé à Brest venant de la Nouvelle-Calédonie.

Pendant la traversée, un aspirant de 1re classe, M. Viau, sorti de l'école navale en 1887, se figurant que ses camarades lui étaient hostiles, était devenu d'une irritabilité extrême.

Le 13 octobre dernier, par le travers du cap Horn. il eut au poste une altercation violente avec les autres aspirants. Le lendemain, Viau prenait le quart à quatre heures du matin. Quelques minutes après six heures on entendit deux coups de feu.

Les officiers accoururent, Viau venait de blesser mortellement M. Holstein, un officier de marine roumain servant au titre étranger, et il s'était ensuite fait sauter la cervelle. Le blessé mourut au bout de quelques minutes. C'était un jeune homme doux et inoffensif.

On trouva des lettres de l'aspirant Viau, au commandant et au second du "Magellan" déclarant qu'il voulait se venger de l'hostilité de ses camarades.

Le 14, le corps du meurtrier fut jeté à la mer. Le 15, on procéda aux obsèques de la victime, à laquelle on rendit les honneurs réglementaires.

Les millions du chanoine Bernard

Bruxelles, 3 janvier.—On se rappelle l'histoire des six cent mille dollars appartenant aux trésors diocésain de Tournai (Belgique), et emportées en Amérique en 1882 par le chanoine Bernard ; puis, à la suite du procès, consignés entre les mains de Peter Bowe, shérif de New-York, et finalement remis à un mandataire du roi des Belges sur la réquisition de ses conseils, MM. Coudert frères. Une action en responsabilité et en remboursement a été récemment intentée sous prétexte d'erreur à l'ex-shérif Bowe par le chanoine Bernard, qui est actuellement professeur dans une institution catholique en Angleterre. Cette action vient d'être jugée devant le juge Wallace, de la cour de circuit des Etats-Unis pour le district méridional de New-York. Le juge, considérant qu'il n'était pas allégué que le shérif eût agi de mauvaise foi en se désaisissant des fonds dont il était dépositaire, a décidé qu'il n'y avait pas lieu d'ordonner le remboursement.

Meurtriers impunis

Knoxville, Tenn., 3 janvier.—A la dernière session de la cour suprême du Tennessee, cinq individus nommés Barnard, furent condamnés à mort pour meurtre d'un homme du nom de Henry Sutton. Trois furent graciés par le gouvernement. Quelques jours auparavant les Barnard et Bill Fagate, qui avaient assassiné cinq personnes, se rendirent à la demeure de Sampson William, beau-père d'une de leurs victimes, avec l'intention de le tuer à son tour.

Mais fort heureusement il ne se trouvait pas chez lui. Les meurtriers allèrent camper à une distillerie voisine de la maison de William, avec des intentions homicides. Les autorités du comté ont pris des mesures pour s'emparer de ces bandits sans effusion de sang.

La scène de ces désordres se trouve à plusieurs milles d'une station télégraphique et dans le centre des montagnes de Cumberland. Dans le comté de Hancook, pendant les vingt dernières années, environ cinquante personnes furent assassinées et aucun des meurtriers ne fut exécuté.

Tuee par son fils

New-York, 3 janvier.—Il n'est guère question depuis samedi soir à Brooklyn que du meurtre d'une vieille femme de 61 ans, du nom de Brooks, par son fils Frank.

Frank Brooks tenait une boutique de barbier au No. 113, Union avenue, et était très estimé dans le quartier, justement à cause du dévouement qu'il montrait à l'égard de sa mère retenue au lit depuis plusieurs mois par une grave maladie. La pauvre femme couchait dans l'arrière-boutique.

On dit que Frank passait la plupart de ses nuits à veiller et qu'il consacrait tout le temps dont il pouvait disposer dans la journée à la soigner. Cependant, samedi, Frank, qui célébrait justement ce jour-là le vingt et unième anniversaire de sa naissance, est sorti vers cinq heures du soir pour acheter un revolver dans le voisinage, et retournant, aussitôt auprès de sa mère, qui dormait, l'a tuée de deux coups de revolver dans la tempe droite. Tournant ensuite son arme contre lui-même, il s'est tiré une balle dans la tête.

Le meurtrier ne s'est pas tué sur le coup ; mais il était considéré comme mourant lorsqu'on l'a transporté à l'hôpital Sainte-Catherine. On est convaincu dans le quartier que Frank a été rendu fou par de longues veillées qu'il avait passées près de sa mère et par le chagrin qu'il éprouvait de la voir souffrir depuis si longtemps.

Soumissions

Pour les actions de la Compagnie d'Eclairage Electrique de Québec et Lévis.

CONFORMEMENT A UNE RESOLUTION passée à l'assemblée générale des actionnaires tenue le 16 courant, des soumissions cachetées pour vingt-trois (23) actions seront reçues par le secrétaire de la Compagnie, jusqu'au 8 janvier prochain et les plus hautes soumissions seront acceptées et les actions adjugées par les directeurs le jour suivant. Les actions adjugées devront être payées en entier le 28 janvier prochain.

A. THOMPSON,
Président.

Québec, 31 décembre 1889.—E 3fs

AVIS AUX FUMEURS

L. N. HENAULT

A l'honneur d'informer ses amis, ses anciens clients et le public en général, qu'ayant fait l'acquisition A UNE IMMENSE RÉDUCTION d'une partie du stock de la faillite Lambert, et étant redevenu propriétaire de son ancien magasin, **66, rue Saint-Joseph**, il vendra à grand rabais, à l'occasion des fêtes, TABAC, CIGARES, PIPES, ETC.

30 déc.—1m8

VIEUX RYE
J. B. A. T.

POUR LES FETES, achetez notre vieux RYE **J. B. A. T.** lequel est certainement celui qui vous donne le plus de garantie, comme étant le plus pur.

A l'appui de ce que nous avançons, veuillez bien lire l'analyse ci-dessous :

J'AI ANALYSE pour MM. A. Toussaint & Cie. un échantillon du vieux RYE WHISKY J. B. A. T de 5 ans, que j'ai trouvé parfaitement pur et exempt de toute substance nuisible à la santé.

Ce rye contient 45.7 d'alcool.

P. J. Ed. PAGÉ,
Prof de Chimie
à l'Univ.-Laval.

Québec, 25 Oct. 1889.

Demandez-le à votre épicier, car nous en avons placé chez tous les Marchands de liqueurs.

DEPOT EN GROS CHEZ

A. TOUSSAINT & Cie

70—RUE ST.-PIERRE, QUÉBEC—70

20 dec—E J

CHEMIN DE FER
Quebec, Montmorency et Charlevoix

Cette voie ferrée sera ouverte au trafic

SAMEDI, LE 10 AOUT

Les trains quitteront Hedleyville pour Ste-Anne, à 7 h. 20 A.M., et 6 h. 20 P.M ; quitteront Ste-Anne pour Hedleyville, à 8 h. 15 A.M., et 3 h. 0 P.M.

TRAINS DU DIMANCHE

Quitteront Ste-Anne à 6 h. A. M et 4 h. P M Québec, à 7 h. 45 A.M., et 6 h. P. M.

Pour l'avantage des pelerins à Sainte-Anne de Beaupré, les trains spéciaux des dimanches continueront à circuler comme suit : Départ de Hedleyville à 6 hrs. a. m., et 1.30 h. p. m. Départ de Ste-Anne à 11.30 h, a. m.

Des billets de seconde classe seulement seront vendus, vu que les chars de première classe ne sont pas encore arrivés.

Les personnes désirant faire un pèlerinage à la Bonne Ste-Anne cet hiver, n'ont pas besoin d'hésiter à cause du froid, car la grande église est bien chauffée et tres confortable, étant tenue spécialement pour accommoder les nombreuses personnes qui s'y rendent tous les jours par voie de chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix.

Un omnibus part tous les jours de Ste Anne pour la baie St-Paul à l'arrivée du train du soir et revient à temps pour prendre le train quittant Sainte-Anne à 3 hrs. P. M. Pour plus amples informations s'adresser au conducteur ou chez Labranche à Sainte-Anne.

Pour les taux spéciaux de fret et de voyageurs, s'adresser au surintendant.

M. R. RUSSELL, Surintendant. M. S. CRESSMAN, Gérant.

E J

LE VERITABLE
Gateau des Rois
CHEZ
GEO. ROMERIL
CONFISEUR

COIN DES RUES

ST-PATRICE ET ST-AUGUSTIN

A cette confiserie on offre maintenant en vente le **Gateau des Rois** de toute grandeur. Veuillez envoyer vos ordres au plus tôt.

GEORGES ROMERIL,
Confiseur.

e j

MARCHANDISES
POUR LA SAISON

Nous invitons nos pratiques et le public en général à venir voir les marchandises suivantes :

Indiennes anglaises, couleurs solides, 12c, 14c, 16c.
Etoffes en laine bleue, de qualité supérieure, pour pressants du Jour de l'An depuis 12½ à 35c.
Etoffes cordé noir, 24c et 27c.
Bonnets pour soirées depuis 19c à 30c.
La plus grande variété en fait de rubans "Baby" pour ouvrages de fantaisie depuis 2½ à 16c la verge.
Nos gilets et manteaux pour hiver, vendus à 20 par cent de réduction.

GLOVER, FRY & Cie.

ROBES POUR DINERS ET SOIREES EN

Point des dernières nuances.
Volants en lisse braidés, dernières nuances.
Volants, blanc, crème et noir, patrons nouveaux.
Soie pongée, blanche, crème et noire, et aussi nouvelles nuances pour robe,
Bonneterie et autres.
Fleurs pour robes, plumes, dentelles, etc
Gants de Suede de 4 à 20 boutons, couleur cuir, nuance nouvelle.

GLOVER FRY & Cie.

TAPIS ET RIDEAUX

Le plus grand choix de tapis de Bruxelles et tapisserie.
Tapis-tapisserie, valeur exceptionnelle, à 23c net, 37c, 50c, 65c et 75c.
Rideaux écru en dentelle, patrons nouveaux.
Rideaux en dentelle écrue, valeur exceptionnelle, $1 25, $1 65, $2.00, $2.75 jusqu'à $13.00.
Rideaux en laine "Tapisserie" en jute rayé et autres patrons depuis $2.00 la paire à $23.60.
Poles pour rideaux, glands, franges, etc.
Achetez argent comptant et sauvez cinq (5) centins sur chaque piastre.

CLOVER, FRY & CIE.

REOUVERTURE DES
Ecoles gratuites du Soir

Les classes des Ecoles Gratuites du Soir s'ouvriront de nouveau mardi, le 7 du courant à 7.30 hrs. P. M.

Mardi, le 7 courant, Français ; mercredi, le 8 du courant, Anglais ; jeudi, le 9 du courant, Arithmétique ; vendredi, le 10 du courant, Français ; lundi, le 13 du courant, Anglais ; mardi, le 14 du courant, Arithmétique ; mercredi, le 15 du courant, Français, etc. Ecriture tous les soirs.

Par ordre,

I. AHEARN,
Secrétaire.

3 janv—E J jno

Chemin de Fer des Basses-Laurentides

AVIS

AVIS est par le présent donné qu'une assemblée générale des actionnaires du Chemin de Fer des Basses-Laurentides sera tenue au lieu de réunions de la Compagnie dans la ville de Trois Rivières, le quinzième jour de janvier 1890, à 5 heures de l'après-midi, dans le but de permettre aux directeurs de la Compagnie d'émettre des obligations sur cette partie de la ligne non encore construite ou utilisée à contract et de conserver le droit d'hypothèque sur cette partie du Chemin de Fer, sur le péage et le roulant et autres affaires.

Par ordre,

A. PANNETON,
Secrétaire.

Québec, 30 décembre 1889—E 16fs

Imitation de Loutre

Imitation de Loutre, DEPUIS $3.00 à $3.50
Imitation de Loutre, (Sillet) DEPUIS $5 à $15
Étoffes à Manteaux, pour Dames dans les derniers goûts
Serge Noir. Pour habillements dans tous les prix.
Assortiment complet De Chapeaux de Feutre pour DAMES

CHEZ

F.-X. LEPAGE

RUE DE LA COURONNE, SAINT-ROCH

Cadeaux du Jour de l'An
CHEZ
Ed. N. Blais & Cie

Nous pouvons assurer à nos pratiques et au public en général que notre assortiment de Jouets surpasse tout l'étalage qui se fait ailleurs et surtout à des prix sans précédents.

On ne demande qu'une visite pour vous convaincre.

ED. N. BLAIS & CIE

RUE DE LA COURONNE.

BAZAR STANLEY
100 RUE S t.-JEAN 100

MON CHER PUBLIC

Nous vous offrons aujourd'hui l'immense avantage d'acheter vos

CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN
AU PRIX COUTANT

Nous espérons, avec votre bienveillant patronage, vous faire bénéficier de notre commerce encore plusieurs années. Nous vendons pour du comptant, ce qui nous permet de vendre à TRES BON MARCHÉ

Cartes de Noël et du Jour de l'An et Portes-Cartes, Cadeaux consistant en Livres pour jeunes et vieux, Articles en Pluche et en Cuir, Articles de Fantaisie, Ornements de toutes sortes, Jeux, Poupées, Jouets, etc, etc.

PUBLICATIONS ANNUELLES DE TOUTES LES SORTES.

Tous les articles sont marqués en chiffres et à bas prix.

PAPETERIE unie et de fantaisie, et un lot d'autres Marchandises trop variées pour être mentionnées en détail ; venez et jugez par vous-même, mon cher public, et vous serez bien reçu

AU BAZAR STANLEY

NO. 100, RUE SAINT-JEAN.

23 déc. 6m.—E. J.

Pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An

LES CÉLÈBRES
BIERE ET PORTER LABATT, DE LONDON, ONT.

SONT RECONNUS COMME LES

Meilleurs et les plus favorables à la santé

Les Plus hautes autorités médicales du Canada le certifient, et les connaisseurs sont unanimes à déclarer ces BIERES et PORTER SUPERIEURS A TOUT AUTRE EN CANADA.

Demandez à votre épicier la célèbre **BIERE** et **PORTER LABATT** de London et assurez-vous qu'on vous la donne. Défiez-vous qu'on vous donne d'autre Bière inférieur en substitution.

N. Y. MONTREUIL,
SEUL AGENT, 179, RUE SAINT-PAUL.

22 déc.—15 j.—E. J.

NOUS VOICI DE NOUVEAU
POUR LES FETES
50 Cts DE REDUCTION

SUR TOUTES NOS MARCHANDISES vendues du 19 décembre au 6 janvier 1890.

Venez voir notre magnifique assortiment de montres, bijouteries, jonc, chaînes, pipes, horloges, accordéons, etc.

Rappelez-vous 50 pour cent de réduction sur toutes nos marchandises. Cette vente se fera seulement dans le temps des fêtes et le public est invité à profiter des avantages et acheter ses cadeaux à la moitié du prix.

L'assortiment est un des meilleurs et des plus assortis et propre à plaire et satisfaire chacun.

Rappelez-vous que ce n'est aucune vente de banqueroute, par encan ou causée par le feu, ni du *humbug*, mais une vente régulière à grand sacrifice pour le bénéfice des acheteurs.

BOWEN BROS & CO
LE GRAND DEPOT DE MONTRES
197-Rue Saint-Paul, Palais-197

21 dec—E J 6m

J. A. MORIN, M. D.
Dispensaire de St-Roch
325 RUE SAINT-JOSEPH
(en face de la Congrégation)

30 POUR CENT DE REDUCTION 30
POUR
DEUX MOIS
SUR LES

Médecines brevetées, Drogues, Articles de toilette, Articles de fantaisie.

VENEZ VOIR AVANT D'ACHETER

Consultations des Malades gratuites

Une visite gratuite sera faite sur demande aux malades, à domicile

17 déc—E J

AUX
Medecins - Pharmaciens
ET AU
Public en général

Vu le nombre toujours croissant de mes clients, j'ai décidé, afin de mieux appliquer plus particulièrement à la pratique de la médecine, d'abandonner les affaires de la pharmacie St-Roch, au printemps prochain. Ainsi, à partir de ce jour, je vendrai à grand sacrifice tout un assortiment d'articles de toilette et de fantaisie pour cadeau de Noël et du Jour de l'An, parfums de toutes marques, instruments de chirurgie, trousses etc, etc. Aussi tous les remèdes patentés jusqu'alors fournis par la science médicale.

M'oublies pas la pharmacie St-Roch, 161, rue St-Joseph, St.-Roch, porte voisine des magasins de M. Z. Paquet.

Dr. GEORGE GIROUX.

22 déc.—8 j.—J. E.

A VENDRE

Petite CARRIOLE rouge très élégante, pour jouer.

Conditions avantageuses.

S'adresser au bureau de l'*Electeur*.

nous avoir donné en 1888 une aussi bonne récolte qu'en 1889. Ce sont de ces choses auxquelles un véritable homme d'affaires doit toujours s'attendre, et ces alternatives de bonnes et de mauvaises récoltes, en ce qui se rattache directement aux fins du commerce, ne peuvent embarrasser que des marchands qui ne connaissent qu'imparfaitement les rouages de leur profession, et qui, comme la cigale de la fable, ont été assez imprévoyants pour se laisser prendre au dépourvu. Les récoltes de l'année dernière étant manquées, on devait compter sur une dépression proportionnément sensible du capital-flottant dans tout le district affecté ; et cette dépression, qui empêchait le règlement des anciennes dettes—en ce cher pays des longs crédits—ne pouvait pas être de nature à permettre de nouvelles extravagances.

Y a-t-on songé un seul instant ? A-t-on pris les mesures nécessaires pour conjurer le mal dans ses débuts ? Les fournisseurs ont-ils fait des approvisionnements moins considérables, et les marchands-détaillants ont-ils, eux surtout, mis dans leurs achats toute la réserve et la discrétion que les circonstances difficiles leur dictaient ?

C'est là que se résume toute la question de nos déconvenues de l'année qui vient de finir, et, en vérité, nous avons fort mauvaise grâce de vouloir attribuer ces dernières à l'insuffisance des récoltes de 1888, quand notre propre incurie, à nous, de chaque année et de tous les jours, est capable d'en assumer, à elle seule, toute la responsabilité.

Quoi ! l'insuffisance des récoltes ! Mais est-ce cela qui a occasionné la déconfiture de tant de marchands en ville, quand, durant tout l'été, les ouvriers n'ont pas chômé, et quand en général la vie a été relativement douce à supporter ? Est-ce dû à l'insuffisance des récoltes si certains marchands ont trouvé moyen de faire, cette année, d'assez jolis chiffres d'affaires ? Est-ce dû encore à la même insuffisance des récoltes si d'autres marchands n'ont pas pu remplir des obligations qu'ils n'auraient jamais dû contracter et que, même dans les années les plus florissantes, ils n'auraient pas pu rencontrer ?

De grâce, ouvrons les yeux, et n'allons pas chercher à cent lieues ce que nous avons sous la main ! Examinons notre système de commerce : il est mauvais, il porte en soi la ruine. Commençons par nous en occuper et, que diable ! laissons là la question des récoltes, question de beau temps et de mauvais temps sur laquelle nous n'avons absolument aucun contrôle ! Lorsque nous aurons fait tout en notre pouvoir pour établir notre système de commerce sur des bases solides, lorsque nous en aurons éliminé tout ce qu'il renferme à l'heure qu'il est d'insolite et de dangereux, il sera temps alors de nous enfoncer, si l'on veut, dans l'étude de la question presqu'insaisissable du plus ou moins de récoltes de chaque année. Et si, après cela, il nous arrive des temps de disette, nous les accepterons comme venant d'une source sur laquelle les considérations du commerce, comme toute autre influence humaine, n'ont aucune prise, et, dans tous les cas, nous serons en meilleur état de leur faire face et de les supporter.

L'année qui vient de terminer, toute marquée qu'elle a été par les désavantages sérieux de sa venue à la suite d'une année pauvre en produits agricoles, n'a cependant pas souffert comme on aurait eu raison de s'y attendre. Les judicieuses distributions de grains qui ont été faites dans les endroits les plus menacés ont laissé voir la sagesse de ceux qui les ont commandées, en prevenant les complications désastreuses que, sans une pareille intervention, nous aurions aujourd'hui à déplorer. L'année qui commence, sans avoir tout le caractère de sécurité qu'on pourrait désirer, ne présente néanmoins rien que des espérances que nous n'avons aucun prétexte de croire irréalisables. On ne parle que de travaux importants, de constructions splendides que l'on se propose de commencer à Québec au printemps et dans le cours de l'été ? On va, paraît-il, doter notre ville d'un nouvel hôtel dont les vastes proportions devront rivaliser avec celles des édifices du même genre que les autres villes possèdent depuis vingt ans. Cet hôtel va, par lui-même, révolutionner le commerce de la Côte de la Montagne et d'une partie de la Basse-Ville. On parle encore de l'érection d'un hôtel-de-ville plus en rapport avec les exigences du siècle et l'esprit transcendant de nos édiles. Tout cela est propre à raffermit notre courage et nos espérances. Ce sont d'excellents mouvements dans le sens du progrès et nous ne saurions avoir trop d'éloges pour ceux qui les favorisent. Mais, hâtons-nous de le dire, toutes ces améliorations ne sont pas, par rapport à notre commerce, d'une aussi haute importance que la réforme même de notre système d'affaires. Cette réforme s'impose à notre sérieuse attention et s'y recommande d'elle-même ; on en reconnaît le besoin pressant dans l'état maladif de notre commerce, dans la langueur de nos procédés et dans l'incertitude de notre marche vers le progrès ; elle est demandée à grands cris, cette réforme, par les centaines de familles de marchands, ruinées chaque année par les concurrences honteuses que fait naître le défaut d'entente chez les fournisseurs et leur mollesse vis-à-vis d'individus absolument indignes des moindres faveurs. Elle est demandée par tous les malheureux que le système de longs crédits a réduits à la misère.

Tout le monde est d'accord pour admettre l'urgence du besoin d'un remaniement ; mais du moment qu'il s'agit d'aller attacher le grelot, personne ne bouge et tout le monde tremble. C'est si terrible de se présenter à la Chambre de Commerce avec une demande de discussion sur un sujet qui interesse toute une ville et toute une province. Ce serait bien plus facile si le mouvement partait d'ailleurs. Mais Québec, prendre une initiative quelconque ! Fi donc ! Nous prend-on pour de ces insolents Montréalais qui, eux, sont toujours des premiers à se mêler de leurs propres affaires ?

Et c'est ainsi que par une coupable négligence des intérêts vitaux de notre commerce nousnous prêtons à la raillerie de nos voisins, et ce qui est plus triste encore, nous contribuons à l'agrandissement d'un mal dont tout le pays devra souffrir un jour, ou tout au moins, à la prolongation d'un malaise qui ne promet rien de bon.

Depuis notre premier article sur les questions commerciales personne n'a dû mettre en doute la sincérité de nos intentions vis-à-vis de ceux de nos compatriotes qui sont engagés dans le commerce. Nous-mêmes nous sommes Québecois et marchand, et nous nous glorifions de l'être, malgré que nous ne nous sentions peut-être pas, pour cela, toutes les raisons dont certains de nos confrères paraissent affligés. Mais nous ne fermons nullement les yeux sur le manque de théorie et de méthode qui caractérise nos connaissances commerciales, entr'autres choses. Nous ne sommes pas des derniers à proclamer la force de talents et d'aptitudes commerciales de la population québecoise ; nous l'avons fait avant aujourd'hui. Mais nous lui reconnaissons des défauts aussi, de ces défauts sottement nuisibles à son avancement et qui nous viennent en droite ligne de l'entêtement de nos aïeux de Bretagne et de Normandie. Disons-le tout de suite, au risque même de blesser certaines susceptibilités, nos fournisseurs en général peuvent se vanter d'avoir trop souvent une teinte assez louable du caractère obstiné des anciens négociants de Rouen et de St-Malo. Ils sont bien prêts à *suivre la mode* dans le choix de leurs marchandises, mais sitôt qu'il s'agit d'une innovation quelconque dans la manière d'opérer, ou de l'introduction d'un système que la marche même des événements exige, on les trouve tout particulièrements rétifs. Et ce qui est singulier, c'est que cette disposition naturelle n'accuse jamais autant de force et de persistance que lorsque le promoteur du projet est lui-même citoyen de Québec. On dirait que son titre de concitoyen-né le met en but à des soupçons et à des malveillances dont sont toujours exempts, par exemple, les premiers-venus de Montréal ou de Toronto, des rives de la Garonne ou des ruelles enfumées de Whitechapel. Tout ce que ceux-ci diront sera, le plus souvent, coté à haute marque, sans examen et sans discussion. Et l'on sait ce que cela coute parfois.

Pourquoi, alors, n'accordons-nous pas à nos propres opinions au moins tout autant de chances, par examen et par discussion ? Si elles ne valent rien, on peut les mettre de côté, et l'on aura toujours la certitude qu'elles ne sont pas, dans l'esprit de celui qui les a émises, accompagnées par le désir de prendre la poudre d'escampette au premier revirement de fortune. Au reste, sommes-nous si dépourvus de toute notion du progrès qu'il nous faille avoir recours à des étrangers pour découvrir ce qui peut nous être utile et avantageux ?

Occupons-nous donc tout d'abord de ce qu'il faut pour notre commerce, à nous, sans nous inquiéter de savoir si nos remaniements plairont ou non aux gens de Montréal et d'ailleurs ! Nous avons une chambre de commerce ; allons-y sans tarder, portons-y nos griefs, discutons nous-mêmes nos propres idées, et voyons s'il nous est possible de faire quelque chose pour améliorer notre situation. Si, après cela, nous décidons qu'il n'y a aucun remède, ou bien encore, si, par une ineffable modération de vues et d'aspirations, nous trouvons que tout est bien et qu'il n'y a rien à reprendre, oh ! alors, qu'on ait l'obligeance de le dire ! Nous briserons notre plume.

UN MARCHAND.

DERNIÈRES DÉPECHES

Nouvelles de Montréal

La lutte dans Berthier.—Le R. P. Paradis vs la "Presse"—Depart de l'honorable H. Mercier pour Quebec—Le gouvernement federal et les censitaires—Une tragedie.

(Service spécial de l'ELECTEUR)

Montréal, 3 janvier.—L'enquête dans l'affaire du révérend P. Paradis et de la *Presse* est commencée à 2 heures p. m.

Ce procès promet d'être intéressant ; le révérend P. Paradis a reçu l'autorisation de l'archevêque de Montréal, de poursuivre la *Presse*. C'est notre ami, M. Poirier, qui doit conduire cette cause avec MM. St-Pierre et Globensky.

—L'honorable M. Mercier est parti ce matin pour Québec.

Un caucus s'est tenu hier soir à sa résidence auquel assistait les chefs du parti à Montréal.

—Des assemblées seront tenues ce soir dans toutes les paroisses du comté de Berthier. Ce sont les jeunes gens du Club National qui font la lutte.

—Un de nos amis M. J. B. Resther est dangereusement malade.

—Sir John S. D. Thompson, au nom du gouvernement fédéral, par le ministère de MM. Chapleau, Hall & Cie, a institué deux actions en Cour Supérieure contre Noël Pinsonnault et Solime Lanctot, cultivateurs, de la paroisse de St-Constant, en recouvrement de 30 années d'arrérages de rentes. Le gouvernement fédéral se propose d'instituer des actions du même genre contre tous les censitaires de la couronne, dans la province de Québec, qui doivent des arrérages de rentes.

Les terres que les censitaires occupent aujourd'hui appartenaient autrefois aux seigneurs, et quand les droits seigneuriaux furent abolis, les redevances payées jusqu'alors furent converties en rentes. Les terres mentionnées dans les actions intentées, ont appartenu aux Jésuites jusqu'à la cession. Après la cession, elles dévolurent à la couronne qui exerçait les droits de seigneur, et, après la commutation, on prétend que le gouvernement exigea les rentes des censitaires. Ce sont ces rentes qui n'ont jamais été payées au dire du gouvernement, et qu'il réclame par les actions intentées.

A propos de ces rentes, il est bon de dire que les bleus ont fait feu et flammes contre le gouvernement Mercier à la dernière élection locale de Laprairie, parce que les censitaires avaient été notifiés de payer les arrérages sous un délai de un mois.

—Ce matin, vers 9 heures, l'attention d'un passant, M. Losey, fut éveillée par les cris et les pleurs de plusieurs enfants qui se trouvaient sur la galerie de la maison portant le No 45 de la rue du Bassin, en face des moulins des MM. Ogilvie. Les enfants criaient au secours. M. Losey se rendit en toute hâte à leur appel et pénétra dans la chambre à coucher des époux Williams où le plus affreux spectacle s'offrit à sa vue. Dans le lit gisaient, la gorge ouverte au milieu d'une large mare de sang caillé, l'homme et la femme Williams, et, entre les deux cadavres déjà raides, était couché le dernier des six enfants. Sur la chaise placée près du lit, à portée de la main du mari, se trouvait un rasoir ensanglanté.

M. Losey courut immédiatement prévenir le propriétaire, M. Guilfoyle, du drame qui venait de se dérouler dans sa maison de la rue Du Bassin. Sans perdre de temps, M. Losey et le propriétaire, M. Guilfoyle, se rendirent à la station de police de la rue Des Seigneurs où ils racontèrent sommairement au sergent Parker et au constable Murphy la nouvelle de l'évènement.

Accompagnés des officiers de police, ils retournèrent rue Du Bassin où l'on procéda aux premières constatations. En même temps le coroner était averti.

Le plancher était rouge de sang. On pense que l'évènement, meurtre ou suicide, a eu lieu vers quatre heures du matin. Le propriétaire, M. Guilfoyle, donne sur ses locataires les meilleurs renseignements. William était un homme d'une sobriété exemplaire et sa femme jouissait dans son quartier de la meilleure réputation. On dit également que le ménage était très uni. De ces renseignements communiqués à la foule, colportés de bouche en bouche, il résulte que la justice pourrait bien se trouver en présence d'un crime. L'enquête du coroner nous dira demain ce qu'il y a de vrai ou d'exagéré dans les commérages de la foule. Le coroner accompagné d'un jury vient d'arriver sur les lieux et commence son enquête. Un millier de personnes stationnent devant la maison, attendant des nouvelles et le verdict du jury. Williams était âgé de 32 ans et sa femme de 28 ans.

Mort de l'échevin Stroud

(Service spécial de l'ELECTEUR)

Montréal, 3 janvier.—M. l'échevin Stroud est mort la nuit dernière. C'était un vieux libéral anglais de l'école des Bolton. Le 16 novembre 1885, ce fut le seul échevin anglais protestant qui eut le courage de se lever pour protester contre la tyrannie du gouvernement d'Ottawa. Il dut à son indépendance et à son *fair play* d'être battu dans le quartier ouest quelques mois après.

M. Stroud était aussi un philantrope, et depuis plusieurs années était président de la société de protection des femmes et des enfants.

Echos de la Capitale

Echappe bel—Les arbitres du Pacifique Canadien—Une lutte contre une bande de loups—A la recherche d'une place lucrative.

(Service spécial de L'ELECTEUR)

Ottawa, 3 janvier—Ce matin, un nommé Cyrille Choquette était occupé à couvrir de goudron le réservoir de l'ascenseur de la nouvelle bâtisse du parlement, quand un ouvrier s'aperçut qu'il était à demi asphyxié par l'odeur du goudron. On a pu heureusement le retirer de sa dangereuse position, avant que la mort ne l'eut saisi.

—Les arbitres dans la cause de la réclamation du Pacifique Canadien contre le gouvernement se sont réunis de nouveau ce matin.

—Dans l'Ouest, un homme de chantier nommé David McLeod, a failli, dit-on, être dévoré par une bande de loups qui lui ont donné la chasse dans les bois. McLeod s'est battu désespérément contre les fauves, et a réussi, par ses cris, à obtenir du secours de ses camarades qui l'ont entendu. Il a reçu beaucoup de contusions aux mains et à la figure.

—Le Dr Grandbois, député de Témiscouata aux Communes, est un des aspirants à la position de percepteur de douanes à Québec, position rendue vacante par la mort de l'honorable J. G. Blanchet.

M. MEREDITH DENONCE PAR L'ARCHEVEQUE CLEARY

Le grand prelat catholique declare que le chef de l'opposition tory d'Ontario a l'intention aujourd'hui comme en 1886 d'opprimer et d'ancantir la minorite catholique s'il le peut

Toronto, 3 janvier. — Monseigneur Cleary a donné publicité à sa réponse à la lettre de M. W. R. Meredith en date du 23 du mois dernier. La communication de l'évêque est une défense éloquente du droit des catholiques de faire instruire leurs enfants dans des écoles catholiques, et place sous son véritable jour la politique tory à Ontario. En voici certains passages :

" Votre intention d'opprimer et en fait d'écraser sans miséricorde la minorité catholique de cette province, est énoncée plus clairement encore dans cette partie de votre discours aux conservateurs de London, où vous tirez une injuste conclusion d'un mot ambigü écrit par une personne inconnue dans un journal de Kingston, et où, après l'avoir odieusement interprété dans le sens qui vous semblait le plus profitable, vous édifiez sur cette base chancelante tout un échafaudage d'insinuations d'une fausseté étonnante, sous le couvert desquelles vous dénoncez à l'exécration publique toute la population catholique d'Ontario. Ecoutez ce que vous dites vous-même, faisant allusion à cette fausse accusation : " N'y a-t-il pas un grand danger pour l'Etat dans cette union compacte de la minorité ? " " Danger pour l'Etat " tel a toujours été le prétexte de la législation pénale. D'où vient le danger ? De l'union compacte de la minorité. Eh ! bien, monsieur, lorsque vous cherchiez à enflammer les passions déjà surexcitées de la minorité, vous saviez fort bien, chaque résidant du pays sait, qu'il n'existe pas d'union compacte telle que vous la décrivez parmi les catholiques d'Ontario. Amis ou ennemis, personne n'en a jamais entendu parler ; elle n'a été ni organisée ni projetée, ni même indirectement suggérée en public ou en secret. Elle n'existe que dans le cerveau de votre patron et précepteur, le *Mail* de Toronto, qui a suscité cette théorie et bien d'autres encore pour servir aux fins de sa haine contre la communauté catholique, et qui n'a pas eu honte de le répéter des centaines de fois depuis trois ans..........................

Et ce n'était pas encore assez. Vous abandonnant à une incontrôlable fureur, vous dénoncez à la vindicte populaire des citoyens inoffensifs. " Les deux partis devraient s'unir contre l'ennemi commun." Grand dieu ! A-t-on jamais entendu langage plus répréhensible sortir de la bouche d'un homme public, doublé d'un avocat pratiquant et d'un chef politique vétéran !

Eh ! bien, M. Meredith, regardez-moi bien en face et dites-moi que vous n'avez pas signifié votre *intention*, si jamais vous en aviez le pouvoir, d'opprimer la loyale, paisible, industrieuse et religieuse minorité catholique ? s'ils sont l'ennemi commun contre lequel les deux partis doivent combattre pour leur existence même sinon l'oppression ou même l'anéantissement ?..........

En terminant, permettez-moi d'ajouter que la loyale minorité des catholiques d'Ontario n'est pas du tout émue de vos dénonciations et de vos menaces d'oppression. Voyez leur attitude paisible et leur calme absolu en face d'une aussi grave provocation. Ils comptent sur la protection du Dieu juste, sur la stabilité de la constitution et la foi jurée de notre gracieuse reine ; sur l'esprit de justice, de fairplay, de charité chrétienne, d'honneur et de paix qui anime la grande majorité de l'électorat protestant d'Ontario, en louable émulation de la majorité catholique de Québec. Il y a trois ans, ils ont prouvé à la face du monde qu'ils possédaient ces vertus qui sont la base solide de la prospérité nationale. Pourquoi dont les catholiques d'Ontario s'alarmeraient-ils aujourd'hui.

La réponse de M. Meredith a été digne de lui. En réponse aux arguments irréfutables et à la flagellation sévère du vénérable archevêque, il n'a trouvé que des injures qui lui vaudront d'ajouter un nouvel adjectif à ceux de bigot et de fanatique qu'il a toujours mérités—celui de malotru.

LA SEMAINE COMMERCIALE

New-York, 3 janvier 1890.

Des dépêches spéciales de Bradstreet accusent une bonne moyenne pour le volume général de commerce dans tout le pays. Les fréquents dégels causent encore une dépression considérable et ont un effet marqué sur la vente de la bouille, des lainages et autre marchandises d'hiver.

Dans plusieurs des états de l'ouest, la baisse dans les prix des produits de ferme est en partie contrebalancée par l'abondance du blé d'inde et par l'excellente condition des bestiaux. Les fermiers de ces régions ont, dit-on, des troupeaux très nombreux. Au sud-ouest cependant et sur la côte du Pacifique, des pluies torrentielles suivies de sécheresses prolongées ont causé beaucoup de malaise parmi les marchands de campagne qui ont des assortiments considérables de marchandises d'hiver qui ne se vendent pas.

L'or est en bonne demande, le marché monétaire de New-York est plus ferme et plus facile grâce à la perspective d'une température plus favorable.

L'argent est irrégulier et on a pu en toucher deux fois à 40 p. c. par année grâce aux difficultés commerciales aidées par une spéculation inusitée. L'exportation de blé et de farine sur les deux littoraux des Etats-Unis s'élève à 1,898,054 minots pour cette semaine contre 2,251,634, la semaine dernière, et 1,086,369, la semaine correspondante de 1888-1889, soit un total du premier juillet 1889 jusqu'à la présente date de 54,345,310 minots contre 52,400,000 l'année précédente et 76,000,000 il y a deux ans.

PALAIS DE JUSTICE

CALENDRIER JUDICIAIRE POUR LE MOIS DE JANVIER

15 janvier, Enquête et Mérite et Enquêtes; 16, 17, 18, 20 et 21 janvier, Cours Supérieure et Circuit; 22, 23, 24, 25 et 27 janvier; Enquêtes et Mérite et Enquêtes; 28, 29, 30 et 31 janvier, Cour de Revision.

COUR SUPERIEURE

Voici en détail le nombre de brefs de sommations et éxécutions émanés depuis 1881 jusqu'en 1889 inclusivement :

	Sommations	Exécutions.
1881	1065	464
1882	1032	433
1883	1210	520
1884	1140	539
1885	989	483
1886	925	366
1887	906	436
1888	923	322
1889	1047	401

COURRIER DE TADOUSAC

(De notre correspondant particulier)

La fête de Noël, la plus belle des fêtes chrétiennes, a été célébrée ici avec une solennité qui a vivement impressionné la nombreuse assistance. L'église avec été décorée par M. Auguste Gingras, cet embellisseur par excellence de de la maison de Dieu. Mlle Lélia Dumais, ci-devant des Trois-Pistoles, a présidé à l'harmonium de manière à faire honneur à la belle réputation de musicienne qui l'avait précédée ici. Le chœur était composé de dames et de messieurs qui ont chanté avec beaucoup de succès les anciens Noëls, musique de Bordèse, de Mercadente, etc. Solistes parmi les dames : Mlles Mercier, Bourgoing, Gingras et O'Brien ; parmi les messieurs : Frs. Tremblay, Jos. Bourgoing, Gingras, Havington, etc. Somme toute, la fête a été splendide.

***

Les opérations de chantiers sont plus considérables qu'à l'ordinaire cet hiver dans le comté de Sagnenay. Notre estimable maire, M. Eugène Caron, a plusieurs camps dans les cantons des Bergeronnes, où il y a encore abondance de beau bois de commerce. Grâce à son expérience et à son activité, il n'y a aucun doute que M. Caron ne fasse une exploitation lucrative.

***

Le bruit circule ici que la succession du regretté M. Fraser, comme gardien du phare de l'Isle Rouge, doit être recueillie par un de nos braves marins de Tadousac, qui résidernit sur l'Isle toute l'année. Il est à propos de faire remarquer que l'accès à l'Ile s'opère d'une manière beaucoup plus facile du côté nord que du côté sud. Nos chasseurs de loups-marins se font un jeu d'y aller fréquemment pendant l'hiver. M. Fraser était bien connu ici et hautement estimé.

***

Les listes fédérales ont été finalement revisées pour le comté de Saguenay. Il y a près de 1500 voteurs entre Tadousac et Natashquan. Avis aux candidats.

NEMO.

Tadousac, 30 décembre 1889.

SERVICE DES SIGNAUX

Bulletin de la semaine se terminant le 3 janvier 1890

L'ISLET

Lundi, mardi et mercredi—Beau, froid, fort vent de l'ouest, glace partout—Jeudi, pluie torrentielle, calme, quelques banquises.—Vendredi—Clair ; O. ; glace légère partout.

POINTE-AU-PÈRE

Samedi. — Thermomètre 3° ; clair, N.-O, glace légère se dirigeant vers l'E. — Dimanche. — Thermomètre 5°. — Mardi et vendredi.—Clair, Ouest. Le fleuve est couvert de glace.—Lundi.—Nuageux ; fort O., glace se dirigeant vers l'E.—Mercredi.—Nuageux ; vent S., pas de glace.—Jeudi.—Therm. 37°, pluie, vent S., pas de glace.

MARTIN RIVER

Samedi.—Neige ; fort N.-O.—De dimanche à mercredi.—Clair ; fort N.-O. —Jeudi.—Pluie, calme.—Vendredi.—Clair, fort N.-O. Le golfe a été toute la semaine couvert de glace, aussi loin que peut se porter la vue.

FAME POINT

Samedi.—Neige épaisse ; fort N.-E.—Dimanche.—Clair ; fort N.-O.—Lundi. —Clair, calme.—Mardi.—Nuageux, vent N.— Mercredi. — Clair, O.— Jeudi.— Pluie ; vent E.—Vendredi.—Clair, fort N.-O. Toute la semaine le golfe a été couvert de glace, à perte de vue.

ANTICOSTI

Samedi, dimanche et lundi.—Clair ; N.-O.—Mardi et mercredi.—Vent variable, froid.—Jeudi.—Pluie, fort vent N., glace se dirigeant vers le sud.—Vendredi.— Clair ; fort N., pas de glace.

ILES DE LA MADELEINE ET MEAT COVE

Samedi. — Neige aveuglante ; fort vent O.—Dimanche, mercredi et vendredi.—Nuageux, fort vent O.—Lundi. —Pluie, vent sud.—Mardi.—Neige, fort O.—Jeudi.—Pluie torrentielle, vent S.-E.

CAP RAY

Samedi.—Froid, fort vent O. — Dimanche, lundi et mardi. — Pluie et grésil, vent N.-O.—Mercredi.—Froid, vent N.-O.—Jeudi.—Pluie, fort S.-O.—Vendredi.—Clair, froid, fort vent N.-O.

H. J. MCHUGH.

CORRESPONDANCE

Fraserville, 2 janvier 1890.

Monsieur le rédacteur,

Vous savez que de nombreuses plaintes ont été faites au sujet du changement dans les heures des trains, pour la saison d'hiver, sur la section de l'Intercolonial, de Lévis à Campbellton.

On s'est adressé à Ottawa et à Moncton, mais sans succès. On nous a répondu tout simplement qu'il était impossible de rien faire cette année, vu que les indicateurs (time-tables) étaient imprimés.

Il nous faudra attendre à l'année prochaine pour recommencer à nous plaindre.

Il est impossible de faire de nouveaux changements, à ce qu'il paraît, sur la division de Lévis à Camp'lton, mais la chose est très facile dans les provinces maritimes, si j'en juge par deux indicateurs que j'ai sous les yeux, l'un en date du 22 novembre dernier, qui n'a pas satisfait les intéressés, l'autre en date du 30 décembre, aussi dernier destiné à les satisfaire.

Evidemment, quand il s'agit de protéger les intérêts de nos voisins des provinces maritimes on est un peu plus coulant et les autorités de l'Intercolonial trouvent même facile ce qui est absolument impossible pour nous.

Bah ! la province de Québec, qu'est-ce que c'est après tout pour les autorités de l'Intercolonial ?

Un peu de justice pourtant ne nous ferait pas tort.

UN INTÉRESSÉ.

Nouvelles du Jour

Registe des Hotels

4 janvier.

Hôtel Saint-Louis.—MM. Ernest LaRue, La Beauce ; James Allan, M. M. McDonald, Lawrence A. Wilson, P. Leighton Kinmond, Montréal ; W. H. F. Hope, Chicago ; D. A. Robbin, Belleville ; L. N. Asselin, Rimouski ; Wm T. Thomas, Québec ; A. Steele, Frank Gurnay, Sherbrooke.

Police et feu

Rien aux stations de police et de feu hier.

La raquette

Les membres du club de raquette *Québec* feront un voyage de plaisir au Château-Richer le jour des Rois.

Au Bureau de Poste

MM. J. E. Bolduc, assistant maître de poste et On. Fréchette, du département de l'inspecteur des Postes, ont été mis à la retraite.

Un des plus plus jeunes employés du bureau de poste M. L. E. Simard a été nommé en remplacement de M. Bolduc.

Statistiques de l'etat civil

PAROISSE DE SAINT-SAUVEUR DE QUÉBEC

Baptêmes..........	782
Décès..........	560
Mariages..........	121

Perdu

Un collet russe a été perdu à partir de la rue d'Artigny, en passant par la rue Artillery jusqu'au No 54 rue Scott. La personne qui l'aura retrouvé est priée de le remettre à ce bureau ou au No 54, rue Scott.

E & J.

Une glissade dangereuse

Hier après-midi, vers 1 heure, deux enfants du nom de Bégin, un petit garçon et une petite fille, s'amusaient à glisser dans le faubourg Labadie, à Lévis. Les deux enfants glissaient imprudemment près de la cime du cap qui est coupé à pic et très dangereux, en cet endroit, lorsque la *traine* dans laquelle ils étaient, ayant acquis une vitesse trop grande pour qu'il fût possible aux enfants de l'arrêter, passa pardessus la borne placée sur le sommet de la falaise, descendit le cap avec une incroyable vitesse et vint se briser en moins d'une seconde dans la côte Labadie.

Les deux enfants, qui ont parcouru en traine une hauteur de plus de cent pieds n'ont pas reçu beaucoup de mal, la petite fille seulement a eu une légère contusion à la figure.

Inspection

Le lieutenant-colonel Taschereau a été, jeudi dernier, inspecter l'arsenal du 81me bataillon à Portneuf.

Election de marguiller

M. Urbain Vézina a été élu à l'unanimité marguiller de la paroisse de St-Valier, en remplacement de M. P. McNeil, dont le terme d'office était expiré.

Schubert Quartette

Au nombre des villes que doit visiter le "Schubert Quartette," de Chicago, se trouve la vieille cité de Champlain. Nous sommes enchanté de cette bonne aubaine qui, tout en nous donnant l'avantage d'entendre des artistes éminemment distingués interprètant les compositions des maîtres, nous offre l'avantage de faire connaissance avec les représentants autorisés de la grande capitale de l'Ouest. Dans sa visite artistique, le Schubert Quartette sera accompagné de la cantatrice mademoiselle "Musker," soprano, et de mademoiselle Georgiella Lay, pianiste fort distinguée. Le Schubert Quartette sera à Québec jeudi, le 16 janvier courant.—e j 1f

Une paroisse exemplaire

Une paroisse modèle par excellence, c'est la paroisse de St-Jean Chrysostôme dans le comté de Lévis. Les citoyens décidèrent de terminer l'intérieur de leur église, et dans ce but le rév. M. V. Legaré, curé de l'endroit, ouvrit une loterie le 21 juin dernier qui rapporta la belle somme de $850.00. Cependant, ce montant tout beau qu'il fût, n'était pas suffisant pour faire face aux dépenses nécessitées par ces réparations.

M. le curé Légaré demanda alors la permission d'appliquer le produit de la quête de l'Enfant-Jésus à la complétion des travaux de l'église. La paroisse acquiesça à cette demande et cette quête donna $1215.00. Ce chiffre est énorme quand on songe que Saint-Jean Chrysostôme ne compte que six ou sept cents paroissiens.

Cette libéralité des citoyens de Saint-Jean Chrysostôme fait honneur à leur générosité comme à la grande popularité de leur curé, le révérend M. Victor Légaré.

La semaine religieuse

FÊTES DE LA SEMAINE

Lundi, 6 janvier—L'Epiphanie.
Mardi, 7 " —De l'octave.
Mercredi, 8 " — "
Jeudi, 9 " — "
Vendredi, 10 " — "
Samedi, 11 " — "
Dimanche, 12 janvier — Dimanche dans l'octave.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC

Basilique N.-D. de Québec.—Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 9 h. 30. ; Vêpres à 2 h. 30.

Eglise de la Basse-Ville.—Messes basses le dimanche à 6 h. 20, 7 h.—Salut, 7 h.

Eglise Saint-Roch.—Messes basses le dimanche à 6 h., 7 h., 8 h. et 9 h.—Grand'messe a 10 h.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

Congrégation de Saint-Roch.—Messe basse pour Congréganistes à 6 h. 30. S.—Grand'messe à 9 h. 30 ; Vêpres à 2 h. ; Sermon et Salut à 7 h.

Congrégation de la Haute-Ville.—Messes basses à 5 h. 30, 6 h. et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

Eglise St-Jean-Baptiste.—Messes basses à 5 h. 30, 7 h. et 8 h.—Grand'messe à 9 h. 30 ; Catéchisme à 1 h. ; Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 6½ h.

Eglise St-Sauveur.—Messes basses le dimanche à 5 h. 30, 6 h. 30, 7 h. 30 et 8 h. 30.—Grand'messe à 9 h. 30.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

Chapelle de N.-D. de Lourdes.—Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

TABLEAU DES QUARANTE-HEURES

Lundi, 6 janvier—Bon Pasteur.
Mardi, 7 janvier—St-Etienne.
Jeudi, 9 janvier—St-Augustin.
Samedi, 11 janvier—Couvent St-Romuald.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Annonce de l'Epiphanie. Dimanche de l'Epiphanie, lecture du décret Tametsi.

DÉCÈS

MARTICOTTE.—Décédé le 3 courant à St Roch, a l'âge de 2 ans et 7 mois, Joseph-Isaïe-Antonio, enfant de Adolphe Marticotte, employé civil.

Il sera inhumé dimanche, le 5 courant à 3 hrs. P. M.

Le convoi funèbre laissera la demeure No 74 rue Desfossés St-Roch à 2 hrs 45.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Bureau du Conseil de la ville de Fraserville, P. Q.

—:o:—

SOUMISSIONS DEMANDEES

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné d'hui au quinze janvier courant pour la construction d'un pont en fer sur la Rivière-du-Loup, en cette ville. Toute soumission devra être accompagnée d'un plan de construction et d'une spécification s'y rapportant.

Le Conseil ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

H. DESCHENES,
Secrétaire-Trésorier.

Ville de Fraserville, 2 janvier 1890.
E j 15 janv.

On demande

POUR LE TEMPS DE LA SESSION, en ville, une grande chambre bien meublée, avec usage de bain, sans pension, pour un Monsieur, seul.

S'adresser à ce BUREAU.

3 janv—E jno

Province de Québec, District de Québec. No. 1721 } Cour Superieure

George Hamilton Thomson, de la paroisse de Notre-Dame de Québec, dans le district de Québec, gentilhomme, Demandeur ;

vs.

Alphonse Gravel, autrefois de la ville de Lévis, dans le district de Québec, ci-devant gérant de la "A. Gravel Lumber Co.", et maintenant de lieux inconnus, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous deux mois de la date de la dernière publication du présent avis.

(Signé,) ED. L. BOURROUGHS
Dep. P. C. S.

Bureau du Protonotaire
Québec, 3 janvier 1890.
4 janvier—E 2fs

SOCIETE FRANCAISE D'IMPORTATIONS

MM. M. J. DAYET & CIE ont l'honneur d'informer leur clientèle qu'ils ont transporté leur maison de gros 119, 121 et 123, rue Dalhousie, dans le nouveau

BLOC MURPHY
EN FACE DE
L'EXAMINING WAREHOUSE.

Ils gardent en stock le plus grand choix de vins, liqueurs et produits français de toutes sortes.

Leur nouvel aménagement leur permettra de répondre avec promptitude à toute commande transmise.

Ils espèrent mériter comme par le passé la confiance de leurs clients grâce à la bonne qualité de leurs produits et la modération de leurs prix.

COIN DES RUES
Dalhousie, Leadenhall
ET
BELLS LANE

LA PLUS
GRANDE REDUCTION
POSSIBLE
POUR LES FETES

— ooo —

Si vous avez des cadeaux à faire en effets de Bijouteries, effets de fantaisie, etc.

ALLEZ CHEZ
C. ROUTIER
50-52, COTE LAMONTAGNE

N. B.—Ne pas oublier que nous faisons une spécialité, de lunettes, pince-nez, etc., à vers perfectionnés que nous ajustons selon le besoin des clients.

20 déc—E J 1m.

J. v. Liebig

S'emploie pour SOUPE, THE DE BŒUF, etc., etc.
EXTRACT of MAET
Vente annuelle 3,000,000 de Jarre

Le véritable "fac-simile" de la signature de Justus von Liebig, en encre bleu sur l'é-iquette.

Vendu par tous les épiciers et pharmaciens.

Grande et veritable
REDUCTION

Le déménagement prochain de notre fonds de commerce dans un local moins spacieux que celui que nous occupons actuellement ; nous met dans la nécessité d'écouler la plus grande quantité possible de marchandises sous un délai de quelques semaines, avant le déménagement que nous devons subir pour fins de démolition et de reconstruction de notre magasin que nécessite l'élargissement de la rue St-Jean.

Voilà une occasion exceptionnellement avantageuse qui se présente à quiconque désire acheter soit un instrument de musique ou un moulin à coudre à un prix réduit sans précédent, car nous avons décidé de réduire nos prix, quoique déjà très modérés, aux chiffres extraordinaires et spéciaux de 25 par cent sur PIANOS, 50 par cent sur HARMONIUMS, et 60 par cent sur MOULINS A COUDRE, ce qui ne laissera aucun doute dans l'esprit des acheteurs que semblable avantage ne se présente pas une seconde fois pendant la vie d'une personne.

—:o:—

PIANOS
Droits et carrés

Nos pianos sont spécialement recommandés pour leur pûreté incomparable et égalité de son sur toute l'étendue de la gamme, la touche est prompte et élastique et les qualités chantantes sont sans rivales. Ils sont aussi puissants, et recherchés à cause de leur son moelleux, riche et sonore. Nous pouvons en toute sûreté et confiance les recommander au public avec la ferme conviction qu'ils donneront entière satisfaction aux critiques les plus sévères. Tous ces pianos sont garanties pour CINQ années. Comme IL FAUT ECOULER NOTRE IMMENSE ASSORTIMENT SANS DELAI, NOUS FERONS UNE REDUCTION DE

25 PAR CENT

—:o:—

HARMONIUMS

Nos harmoniums jouissent de la meilleure réputations sous le rapport de la solidité et de la durée de construction, ainsi que pour la puissance, la douceur, la concordance et la régularité du son. Nos harmoniums de salons et orgues-harmoniums pour églises n'ont pas de supérieures dans aucun pays et bien peu d'égaux. Nos prix pour la circonstance sont réduits

50 PAR CENT

—:o:—

MACHINES A COUDRE

Nos machines à coudre sont des plus améliorées, elles sont simples, parfaites, faciles à faire mouvoir : elles sont aussi garanties pour CINQ ans. Nos machines à coudre ont les améliorations les plus nouvelles : Le bras est très-haut, la tension automatique une fois réglée n'a pas besoin d'être changée pour différentes grosseurs de fil, la bobine s'enroule seule sans y mettre la main, l'aiguille s'ajuste seule, le mécanisme et la navette s'enfilent seuls.

Profitez de cette grande réduction pour acheter vos machines à coudre aux prix suivants :

$50	réduite	à	$20.00
55	do		22.50
60	do		25.00
65	do		27.50
70	do		30.00
75	do		32.50

—:o:—

Machines à laver	$6.00	réduites à	$2.50
Machines à tordre	7.00	"	4.50
"	8.00	"	5.00
"	9.00	"	5.00

AUSSI : A prix réduits, instruments pour fanfares, violons, violoncelles, accordéons, concertinas, etc. Musiques en feuilles et patrons de modes à moitié prix.

—:o:—

Bernard & Allaire
77 ET 79
RUE ST-JEAN
QUEBEC

5 nov—3

Récit de voyage

Kingston est une ville qui a joué un rôle assez considérable dans les annales militaires du pays, notamment en 1812, lors de la guerre entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Elle devint alors la rivale de Sacketts Harbour, port également fortifié, sur la rive américaine du lac Ontario.

Le recensement de 1881 donne à Kingston une population de 14,091 habitants. Elle en avait 12,407, dix ans auparavant, en sorte que, pendant les dix années écoulées de "71" à "81" elle n'a augmenté que de 1684 âmes. C'est là l'allure commune aux petites villes fortifiées. Elles étouffent dans leurs enceintes de granit. Comment peut-on se développer et marcher à pas rapides dans le progrès, quand il faut pour cela enjamber pardessus des batteries et escalader des bastions, des barbacanes et des murs et contremurs qui vous barrent le chemin de tous les côtés ?

Voyez par exemple Québec. On est là sur un roc. Cela n'était pas suffisant. Il a fallu mettre sur ce roc d'autres rochers, mais ceux-ci taillés, découpés et disposés selon les règles, pour effrayer les Américains avec symétrie. On n'y peut risquer un pas sans se heurter, de tous côtés, à un cercle de remparts inviolables autant qu'impuissants, auxquels on ne saurait faire la plus petite égratignure sans manquer de loyauté ; et si l'on arrive à se sauver par les portes, qui ne sont que des trous dans les remparts, c'est pour tomber sur les barrières, un demi-mille plus loin. Comment s'allonger, ou s'étendre dans un sens ou dans un autre, quand on ne peut même pas se tourner le cou sans se cogner le nez sur quelque chose de fédéral ou d'impérial, qui fait que nous sommes comme des étrangers dans notre propre ville et que nous n'y habitons, pour ainsi dire, que par tolérance?

Fortifiée ! Kingston l'est pour le sûr. Il y a un fort sur la pointe Messessaga et tous les points accessibles sont protégés par des batteries. Il y a en outre des ouvrages militaires considérables à la pointe à la Marine (Navy Point), et sur la pointe Henry s'élève une forteresse qui commande absolument le havre et la ville. Du reste, Kingston est la seule ville fortifiée de tout Ontario, ce qui fait voir que les habitants de cette province ont des tendances incontestables vers l'annexion.

***

Kingston est une des plus anciennes villes du vieux Canada ; on le devine du reste à sa physionomie gravement souriante, à l'allure de ses habitants, empreinte de réserve et de dignité latente, et surtout aux noms que portent plusieurs de ses principales rues, noms historiques et aristocratiques retentissants, tels que Wellington, Clarence, York, Bagot, Princess.... Les maisons sont généralement construites en belle pierre bleuâtre, dont il y a des carrières en abondance dans les environs, et les rues, macadémisées, se coupent à angle droit. L'Ecole Militaire, désormais établie en permanence à Kingston, où est aussi caserné le bataillon d'artillerie communément appelé "batterie B", n'offre absolument rien de monumental.

Le canal Rideau relie Kingston à la capitale fédérale, et un chemin de fer, allant en droite ligne jusqu'à Pembroke, sur la rivière des Outaouais, la met en communication directe avec la ligne du Pacifique canadien.

Kingston est construite sur l'emplacement de l'ancien fort de Frontenac. Ce fut le gouverneur de Courcelles qui, dès 1672, y fonda un premier établissement, connu d'abord sous le nom de fort Cataraqui, nom changé plus tard en l'honneur du comte de Frontenac, le plus célèbre des gouverneurs français. Le fort fut détruit en 1758, lors de l'expédition du colonel Bradstreet, durant cette guerre néfaste qui décida du sort des colonies françaises d'Amérique, et, en 1762, les Anglais, maîtres de tout le pays, donnèrent à Kingston le nom qu'elle porte actuellement.

—C'est à Kingston que fut fondée en 1876, la première école de grammaire, sous la direction du "docteur" Stuart, qui était en même temps le premier professeur et le premier ministre protestant qui se fût établi dans la province du haut Canada. Le duc de la Rochefoucauld fait une mention très honorable des écoles de grammaire de Kingston, dans le récit du voyage qu'il fit en Amérique, au commencement de ce siècle. Remarquons avant tout l'Université qui, sous le nom de "Queen's College," est un des ornements d'architecture et la gloire intellectuelle de la ville. Elle a été fondée en 1840 par un certain nombre de membres de l'église presbytérienne d'Ecosse.

Il y a encore dans Kingston quelques édifices très passables ; mais, chose singulière, c'est que la cathédrale catholique est la plus belle de toutes les églises de la ville, et si ses tours étaient achevées, elle aurait un aspect monumental qui relèverait de beaucoup la physionomie bourgeoise, un peu fatiguée, de cette petite cité, dont la population est cependant très éveillée, et dont une partie surtout prétend avoir conservé, à l'exclusion de toutes les autres villes canadiennes, les vieilles traditions et les vieilles manières aristocratiques. Disons en terminant que Kingston ne renferme malheureusement guère plus de cinq cents habitants de race française. On ne peut pas tout avoir.

***

En partant de Kingston, on longe pendant près de deux heures la grasse et luxuriante île de Wolfe, qui a vingt-et-un milles de long sur sept milles de large. On l'appelle communément la reine des Mille Iles ; ses rivages sont coupés en maints endroits par de charmantes petites baies où se dirigent en foule les promeneurs et les touristes, pendant les beaux mois de l'année. Il n'y a pas une partie d'Ontario dont le sol soit plus riche que celui de cette reine des Iles. Elle n'était encore, il y a cinquante ans à peine, qu'une épaisse forêt non interrompue, asile des loups et d'autres animaux sauvages ; aujourd'hui de magnifiques vergers et de vastes champs, portant l'espoir du colon, ont remplacé les bois ténébreux, pendant que tout autour des rivages se promène une eau claire comme le cristal, foisonnant de myriades de poissons délicieux, tels que le saumon, la truite, le poisson blanc, la perche, le brochet et le maskinongé. Cette île était autrefois habitée par des tribus indiennes, comme le démontrent les os humains qu'on a découverts, et divers autres objets dont les Indiens seuls avaient l'habitude de se servir.

Le voyageur n'a pas plutôt dépassé l'île de Wolfe qu'il atteint une autre grande île, l'île Amherst, qui s'étend à l'extrémité orientale du lac Ontario et qui est habitée comme la précédente, sans avoir ni ses charmes ni sa fécondité. L'île Amherst portait, sous le régime français, le nom d'île de Tonti. Nous la laissons derrière nous, après une heure et demie de navigation à peu près, nous tournons la pointe de la vaste presqu'île du Prince Edouard, puis nous voilà enfin dans les eaux libres du lac Ontario, le premier de cet admirable système de navigation lacustre, unique au monde, qui se prolonge sur une étendue de quatorze cents milles et se termine, à l'extrémité du lac Supérieur, par un mince filet d'eau, bientôt perdu dans quelque retraite cachée de la chaîne laurentienne.

***

Le lac Ontario est le plus petit des cinq grands lacs, vastes mers d'eau douce, qui baignent sur tout leur parcours, d'un côté le rivage canadien, de l'autre le rivage américain ; nous en avons à peu près une moitié, les Etats-Unis l'autre. Mais pour être le plus petit des lacs, l'Ontario n'en est pas moins de beaucoup le plus important pour le commerce canadien. C'est sur ses bords, en effet, que sont situées les plus grandes villes du haut Canada et quelques unes des villes les plus commerçantes des Etats-Unis. Le plus petit des grands lacs ! oui ; il atteint à peine le cinquième du lac Supérieur, ce qui ne l'empêche pas d'avoir une étendue de six mille sept cents milles, une longueur de cent quatre vingt, une largeur de cinquante-deux, une ligne de côtes de quatre cent dix milles et une profondeur moyenne de quatre cents pieds. Il s'élève à deux cent quarante pieds au-dessus du niveau de la mer et reçoit les eaux du lac Erié, son voisin, qui est à trois cent vingt-six pieds au-dessus de lui. Il y a donc là une chute énorme, et cette chute se fait par la rivière Niagara ; mais on a réussi à la graduer par les vingt-sept écluses du canal Welland, et voilà comment, grâce à l'industrie et au génie de l'homme, la navigation des grands lacs reste ininterrompue.

Ces admirables lacs, hélas ! sont le séjour de tempêtes fréquentes, subites et terribles ; et cependant autrefois les Indiens, les coureurs de bois, les explorateurs illustres et combien d'autres, hommes ignorés, ne craignaient pas de les parcourir sur de frêles canots d'écorce, que le moindre vent pouvait faire chavirer ! Aujourd'hui encore, ne voit-on pas de toutes petites embarcations s'aventurer jusqu'à perte de vue du rivage, pour aller faire la pêche du poisson blanc, qui fait les délices de toutes les tables du haut Canada ? Si le péril devait arrêter l'homme dans l'exécution de ses audacieux desseins, dans la poursuite de ses vues ambitieuses et dans sa détermination d'être le maître souverain, malgré la fureur des éléments, de la petite planète qui lui est échue en partage, il y a longtemps que l'homme ne serait plus ; il n'aurait pas mérité de vivre sur ce globe dont il n'aurait pas su faire la conquête ; les grands lacs auraient eu des orages inutiles, des révoltes en pure perte, et ils seraient restés, au sein d'une nature indomptée, vierges des steamers, des barges chargées de grains, de cette foule innombrable de bateaux, de toute nature et de toute dimension, qui, jour et nuit, les sillonnent et les assujétissent aux desseins de leurs maîtres.

Chose étrange ! Ces cinq lacs canadiens, tout vastes qu'ils soient, ne baignent qu'une région comparativement petite ; ils sont comme enserrés dans le bassin profond, creusé entre les plateaux d'où les rivières du Nord-Ouest coulent vers le nord, et celles des Etats-Unis coulent vers le sud. Quant aux rivières qui se déchargent dans les lacs, il n'y en a pas une qui vaille la peine d'être nommée.

Après avoir dépassé l'île Amherst, nous nous trouvâmes en plein dans le lac Ontario, désormais libre de tous les obstacles qui pouvaient diminuer sa large expansion. Au-dessus de nos têtes s'amoncelaient de gros nuages noirs, et il semblait que nous allions nous précipiter tête baissée dans un formidable orage. Les éclairs se succédaient sans interruption, mais aussi sans accompagnement de tonnerre ; à mesure que nous avancions, ils continuaient d'éclairer notre route par jets soudains, mais en s'éloignant de plus en plus et en gagnant la rive américaine ; c'étaient ce qu'on appelle communément des éclairs de chaleur, ces nausées du ciel que ne suit aucun vomissement. La lune "qui était due", nous jouait le même tour qu'elle joue souvent aux compagnies de gaz de nos villes; elle refusait de paraître. Enfin, vers onze heures, nous aperçûmes à l'horizon son disque encore hésitant qui émergeait des vastes profondeurs ; elle était cachée aux trois quarts par le cercle des ténèbres qui l'entouraient. Longtemps nous la vîmes combattre sur la cime des nuages pour refouler leurs cohortes entassées et opaques. Enfin elle apparut victorieuse, dans le ciel délivré et conquis par elle, et son vaste globe, éclatant dans son plein, sembla comme un gros lustre retenu dans l'infini par une main invisible.

Sous la splendeur douce et comme maternelle de cet astre qui veille au sein des nuits sur la nature en sommeil, les cieux perdirent rapidement de leur aspect farouche, et l'Ontario, qui avait eu des velléités de colère, s'apaisa soudain et se laissa caresser jusqu'à l'aurore par le long rayon d'argent qui flottait sur son dos.

***

A peine le jour avait-il commencé à poindre que nous vîmes se dessiner à quelques milles devant nous la petite ville de Cobourg, où nous devions arrêter trois quarts d'heure plus tard. Les dernières traces de la nuit, les dernières ombres avaient complètement disparu, et nous débarquions sur les quais d'une des plus jolies et des plus charmantes petites villes qu'il soit possible d'imaginer. Combien de nos compatriotes connaissent ces villes de deuxième et de troisième ordre du haut Canada qui, comme Cobourg et Port Hope, sa voisine, sont de véritables bijoux enchâssés dans les rivages de l'Ontario ! Nous n'allons guère de ce côté ; nous nous dirigeons avec une persévérance touchante, mais risible, toujours vers les mêmes endroits, appelés par habitude et par routine des stations d'eau, mais où il est impossible de prendre des bains. Nous allons, par exemple, invariablement à la Malbaie, où l'on vit emprisonné, sans pouvoir faire de promenades dans les endroits voisins ; où, de l'aurore au couchant, on ne peut que contempler le même beau spectacle et répéter les phrases de la veille ; où l'on vit dans un désœuvrement lamentable, n'ayant autre chose à faire qu'à s'abreuver de cocktails et à prêter l'oreille aux cancans qui se débitent sur celui-ci ou sur celle-là ; d'où enfin on ne repart pour revenir à la ville, le plus souvent qu'avec une santé compromise et des habitudes funestes. De voyager pour étudier, pour apprendre, pour connaître notre pays, qu'il s'appelle Bas-Canada, Haut-Canada ou Manitoba, nous n'avons nul souci ; aussi, nous ne savons que répondre aux étrangers qui nous questionnent. Toutes les provinces du Dominion, à part la nôtre, nous sont comme autant de pays étrangers qui semblent placés dans un autre hémisphère, et pourtant, à ne parler qu'au point de vue de l'agrément seul, je ne connais pas de voyage préférable à celui du haut Saint-Laurent et des lacs, depuis Brockville jusqu'au sault Sainte-Marie, pour ceux qui craignent d'affronter les vagues traîtresses du lac Supérieur, et jusqu'à la baie du Tonnerre, pour ceux qui ne redoutent pas les colères souvent inoffensives du géant des grands lacs !

***

Cobourg est une ville de six mille âmes seulement ; mais à voir ses belles et larges rues, dont quelques unes sont très longues, ombragées d'arbres à profusion, bordées de constructions élégantes, élevées et spacieuses comme celles des grandes cités, et dont d'antiques résidences, noyées dans le feuillage des jardins et des parcs, interrompent pittoresquement la symétrie rectangulaire, on se croirait dans une ville d'au moins vingt mille âmes. C'est l'impression que j'en ai ressentie et que j'allais coucher imprudemment sur mon cahier de notes, lorsque plus tard, en ouvrant le volume du recensement de 1881, je constatai avec amertume que Cobourg ne contenait en réalité que six mille âmes. Il n'est pas possible que ce chiffre n'ait pas doublé depuis 1883, lors de mon voyage. Tout en protestant, en me récriant et en vouant à un châtiment éternel les commissaires du recensement, force m'a été de me soumettre au fait implacable et j'ai tout sacrifié à l'exactitude, pour rester irréprochable aux yeux du lecteur.

Cobourg ressemble en tous points à une ancienne petite ville du midi de l'Angleterre ; mais avec une population alerte, éveillée, très commerçante et amoureuse du plaisir. On y voit un mélange aimable des traditions d'autrefois et de cette activité moderne qui fait utiliser chaque minute, pendant les heures d'affaires. Avec cela une population très sociable, et qui compte des femmes presque aussi jolies que les nôtres.

Presque !......

Le soir, la société élégante se réunit *dans le grand salon de l'hôtel Arlington*, un bijou d'hôtel construit sur le bord du lac, entouré d'une vaste galerie couverte, ayant d'un côté un petit parc où se dressent de superbes grands arbres, sur une grasse et molle pelouse, sans cesse tenue en fraîcheur par les gerbes cristallines des jets d'eau, et de l'autre côté, un jardin dont les fleurs, toujours revivifiées par la pure atmosphère du lac, répandent des parfums intenses dans lesquels se baigne l'odorat. A côté du grand salon, au rez-de-chaussée, se trouve une salle, uniquement consacrée à la danse, où les couples s'enlacent, une fois les conversations épuisées, et tournent en cadence au son du violon, de la harpe, de la flûte ou du fidèle piano, cet indispensable complice de tous les ébats chorégraphiques. Joignez à cela les brises suaves et les senteurs pénétrantes qui, durant les beaux temps, arrivent du lac par bouffées, et vous aurez une idée du charme qu'on éprouve à passer quelques jours à l'hôtel Arlington, et à se promener dans les rues inondées d'ombrage de Cobourg.

***

Je passai quelques jours à Cobourg et à Port Hope, ville voisine, qui n'est qu'à six milles de distance, merveille de pittoresque que je n'oserai pas décrire, puis je repris le bateau pour Toronto, la ville-empire du haut Canada, la première des villes, selon les Ontariens, l'unique, l'étonnante Toronto, le foyer de toutes les lumières, le phare de la province, le centre des lettres et des arts, enfin le pivot sur lequel devrait tourner tout le Dominion et peut-être l'univers, s'il y avait moyen de faire résigner en sa faveur Paris, Londres, Vienne, Berlin, New-York ou Boston.

Toronto, la seconde ville du Dominion par la population commerciale, mais certainement la première au point de vue des arts, des sciences, de l'éducation générale et du génie de ses habitants, est située sur la rive nord du lac Ontario, presque en face de la chute de Niagara, à trois cent trente milles de Montréal, au fond d'une jolie baie qui lui sert de havre et qui peut contenir un grand nombre de bâtiments de toute espèce. Cette ville fut fondée en 1794 par le général Simcoe et primitivement appelée York ; elle n'a donc pas encore un siècle d'existence, et cependant elle est bien en avant de toutes les autres villes du Dominion par ses publications périodiques, par ses revues, par son université, l'un des plus beaux édifices de l'Amérique, où l'on entend des cours que ne dédaigneraient certes pas de donner les plus illustres professeurs de l'Europe, par ses journaux qui ne le cèdent en rien aux plus grands journaux des Etats-Unis, et surtout par ses excellentes écoles publiques et ses écoles secondaires, où les jeunes gens sont admis à recevoir une éducation virile, complète, tout à fait moderne, débarrassée des vieux clichés et de cet esprit funeste qui habitue la jeunesse, dès le bas âge, aux dissensions religieuses, à la défiance et à l'intolérance.

Toronto est celle des principales villes du Dominion dont la population a le plus augmenté, durant la dernière décade. Elle ne comptait en effet que 59,092 âmes en 1871, et dix ans plus tard, elle en comptait 89,415, Aujourd'hui, on affirme qu'elle n'en renferme pas moins de 150,000, ce qui est un accroissement sans exemple dans l'Amérique anglaise.

VARIETES

LE CHIEN

Au commencement, Dieu créa l'homme, et le voyant si faible il lui donna le Chien.

Il chargea le Chien de voir, d'entendre, de sentir et de courir pour l'homme.

Et pour que le Chien fût tout entier à l'homme, il le titra exclusivement en amitié et en dévouement, affections du mode majeur. Il lui mit au cœur les plus profond mépris pour les joies de la famille et de la paternité. Il borna chez lui le sentiment d'amour à l'instinct brutal de la reproduction. Il laissa les passions du mode mineur, l'amour et le familisme, à la race canine inférieure, au Renard, si cher à l'Anglais.

Le Chien, qui est le plus docile, partant le plus intelligent des animaux, n'eut garde de désobéir à la volonté de Dieu. Il se fit le serviteur dévoué, le sergent de ville de l'homme.

Le Chien est, dans toute société fondée sur la propriété individuelle, comme la nôtre, le gardien vigilant et le défenseur héroïque de ce qui s'appelle l'ordre public et la propriété. Voyez cette lourde diligence qui descend avec fracas la rue de la cité, menaçant d'écraser les passants et d'écorner les boutiques : le Chien s'élance avec fureur à la tête des chevaux pour arrêter leur marche ; il mord les roues qui lui passent quelquefois sur le corps ; le fouet du postillon ne saurait l'empêcher de faire *son* devoir. C'est que l'allure désordonnée de la bruyante machine trouble le repos public et compromet la sécurité des citoyens. Marchez au pas, *on* ne vous dira rien.

Ce citoyen à la voix rauque, porteur de vêtements délabrés, à la mine peu rassurante pour la propriété...le Chien l'aborde rudement pour lui demander son passe-port.

Mais comme la majorité a ses principes, la minorité a aussi les siens, et toutes deux ont leurs Chiens à qui elles ont appris à vénérer leurs institutions. Le Chien du fraudeur professera donc, en matière d'économie politique, des principes diamétralement opposés à ceux du Chien de la douane. Il verra dans l'habit vert de cette institution l'uniforme de l'ennemi commun, et le maudira dans son cœur. Il sera pour la liberté commerciale comme l'autre pour le système protecteur. De même le Chien de truand ne jappera qu'aux gens bien mis. Les bêtes sont, comme les dieux, ce que les hommes les font.

Les Chiens de la tribu arabe, organisés pour la défense de la commune, considèrent comme dégradant le service d'un homme seul, et ils ont bien raison.

Cependant le Chien n'entre pas dans la discussion de la question de droit : son devoir est d'obéir et de se taire, il obéit sans murmurer.

Le Chien est la plus belle conquête que l'homme ait jamais faite, car cette conquête a donné à l'homme, dit M. de Buffon, des sens qui lui manquaient. Le Chien est le premier élément du progrès de l'humanité. "Sans le Chien, point de sociétés humaines," écrit le Vendidad, livre sacré des anciens Parsis.

Sans le chien, en effet, l'homme était condamné à végéter éternellement dans les limbes de la Sauvagerie. C'est le Chien qui fait passer la société humaine de l'état *sauvage* à l'état *patriarcal*, en lui donnant le troupeau. Sans le Chien, pas de troupeau ; sans le troupeau, pas de subsistance assurée ; pas de gigot ni de rosbif à volonté, pas de laine, pas de burnous, pas de temps à perdre par conséquent, pas d'observations astronomiques, pas de science, pas d'industrie. C'est le Chien qui a fait à l'homme tous ses loisirs. Et c'est pour nous montrer ces grands services du Chien que les cieux de jadis ont raconté sa gloire.

L'Orient est le berceau de la Civilisation, parce que l'Orient est le patrie du Chien. Otez le Chien de l'Asie, et l'Asie n'est plus que l'Amérique ; le Romain, le Grec, l'Egyptien, le Chinois ne sont plus que des Aztèques (Mexicains) et des Péruviens. Ce qui constitue toute la supériorité de l'ancien continent sur le nouveau, c'est le Chien.

A quoi se bornent, en effet, tous les efforts d'intelligence, tous les travaux du Mohican qui ne peut vivre que de chasse ?—A étudier le grand art de dépister et suivre le gibier ou l'ennemi. Or, un jeune basset en sait autant et plus en cette science difficile, au bout de six mois d'étude, que le sauvage le plus intelligent au bout de quarante ans. La chasse est évidemment le premier et le plus ancien des arts. L'humanité lui doit son premier paletot et son premier rosbif. Mais qu'est-ce que la chasse sans le Chien ?

Les indigènes de l'Asie, qui avaient le Chien, ont donc été dispensés de se livrer aux pénibles travaux qui absorbaient tout le temps et toutes les facultés des Peaux-Rouges d'Amérique. Ils ont eu du temps de reste et ils ont pu l'employer à créer l'industrie. Voilà l'origine des arts et des métiers ; voilà toute la différence entre l'ancien et le nouveau continent. Les historiens ont écrit des miliers de volumes sur cette grave question sans arriver à la découverte de cette vérité si simple ; et de braves anatomistes continuent de disséquer des crânes d'Américains pour y chercher la cause de l'infériorité de cette race, sans se douter qu'ils sont à cent lieues de la solution du problème.

A côté de cette solution anthrologique si neuve et si lumineuse, vient se loger une autre observation qui m'est également personnelle, c'est que l'Anthropophagie est un mal endémique aux contrées déshéritées du Chien.

Pourquoi ne rencontre-t-on jamais l'Anthropophagie chez les peuples *pasteurs*, chez le Chaldéen, l'Egyptien, l'Arabe, le Mongol, le Tartare ?—Parceque que le lait et la chair des troupeaux, dont le Chien fit don à ces peuples, les préservèrent toujours des tentations criminelles de la faim.

Il est évident que l'Anthropophagie est née d'une excessive fringale combinée avec l'habitude du régime de la chair crue. Il arriva que deux hordes de chasseurs se rencontrèrent à la poursuite du même animal, un jour que la proie était rare et que la faim mugissait dans leurs entrailles, et il y eut guerre entre elles. On se battit, on se tua, et les cadavres des vaincus durent naturellement remplacer au foyer des vainqueurs les cadavres du gibier absent. Puis la fureur de la vengeance sanguinaire s'en mêla, l'ivresse de la victoire et le triomphe de la divinité locale aussi; puis le fait, consacré par la tradition, s'incrusta dans les mœurs, et l'on sait ce qu'il en coûte pour déraciner les mauvaises habitudes. Les sauvages de l'Amérique septentrionale n'ont complétement renoncé à l'usage de faire rôtir leur ennemis que depuis qu'ils ont été mis en possession du Chien et du Cheval. Et encore la fameuse réponse du chef indien à M. de Humboldt prouve-t-elle la vivacité des regrets qu'a laissés dans les estomacs des infortunés cannibales le souvenir de leurs banquets d'autrefois.

Tout le monde a entendu citer cette réponse éloquente. L'illustre voyageur demandait à ce chef indien, l'un des principaux lieutenants du farouche Tecumseh, s'il avait connu, dans la guerre de 1816, un officier américain qu'il lui nommait : —Beaucoup, répondit l'Indien, j'en ai mangé !....

Superstition et préjugé

Il n'est bruit dans les théâtres et ailleurs que de l'*Eau de jeunesse* de Laferrière. Cette eau est la propriété du célèbre comédien ; il s'en sert depuis longtemps avec un succès dont son visage porte le témoignage. Enfin il s'est décidé à faire exploiter "son secret", et nous apprenons qu'une société commerciale vient de s'organiser, pour mettre à la portée de tous les propriétés de conservation et d'embellissement de l'eau Laferrière. Nous voilà revenus aux programmes de Paracelse et de Cagliostro. Paracelse se proposait de trouver l'immortalité à l'aide de son élixir. Cagliostro, avec ses grains hermétiques, se contentait de la renaissance physique. A cet égard, Laferrière se rapproche de Cagliostro. Voici, d'ailleurs, en quoi consistait le traitement fort curieux de Cagliostro, qui de son vrai nom s'appelait Balsamo :

On commençait par se retirer au fond de quelque campagne ; pendant dix-sept jours on se soumettait à la diète la plus rigoureuse. Le 17e et le 32e jours, on se faisait pratiquer une petite saignée. En outre, au 32e jour on avalait six gouttes d'une mixture blanche, dose qu'il fallait ensuite augmenter de deux gouttes chaque jour. Au 32e jour on se mettait au lit, on avalait le premier grain de la *materia prima*, qui amenait des syncopes accompagnées de convulsions. Le 33e jour, on prenait le second grain, qui était suivi de fièvre, de délire, de la pertes des cheveux et des dents. Au 36e jour, on avalait le troisième grain, et l'on tombait alors dans un long sommeil pendant la durée duquel repoussaient les cheveux et les dents perdus. Au 36e jour, on prenait un bain, et l'on versait dans un verre de vin dix gouttes de baume du grand Cophte.

Enfin, le quarantième jour était advenu, on se trouvait en parfaite santé et l'on était rajeuni de cinquante ans !—On pouvait recommencer l'expérience tous les cinquante ans, mais seulement jusqu'à ce que l'on eût atteint 5,557 ans. A cette limite, il était impossible d'empêcher la mort de reprendre ses droits ; franchement, elle avait assez attendu.

Par exemple, il n'eût point fallu tomber sur un vendredi pour l'accomplissement de l'une des formalités thérapeutiques ci-dessus indiquées. Un vendredi ! tout eût été manqué.

Autre détail essentiel à noter. Si, la nuit venue, une araignée se montrait sur les murailles de la chambre, on ne pouvait inférer de cette apparition que les plus sinistres présages. C'est pour cela, sans doute, que le traitement de Cagliostro n'a jamais réussi à souhait, et que nul de ceux qui l'ont essayé n'a atteint l'âge phénoménal de cinq mille cinq cent cinquante-sept ans. Chacun d'eux avait eu, évidemment, une araignée au plafond.

Les croyances relatives aux vendredis et à l'araignée nocturne existent toujours, non seulement dans les classes naïves de la société, mais chez une infinité de gens d'esprit, sceptiques par goût ou par habitude. Ils hésitent à conclure des affaires, à signer un contrat ou même à entreprendre un voyage, si le jour où l'on se trouve est un vendredi. D'où vient cette superstition ? Pour l'expliquer, on a fait valoir l'autorité des vieilles traditions de tous les pays sur la fatalité des jours : elle est universelle, elle est probable ; elle s'appuie sur des exemples tellement multipliés qu'ils lui donnent presque la certitude de l'histoire.

Il est en effet des jours de la vie dont on voit revenir l'anniversaire avec douleur, S'il en était autrement, on ne serait pas homme. Il faut admettre seulement que ce sentiment naturel à l'individu n'est pas moins naturel à l'espèce, et qu'il y a des anniversaire calamiteux dans l'histoire des nations comme dans celle des hommes. Sans rester dans le domaine des généralités philosophiques, constatons que l'horreur inspirée aux races latines par le vendredi, depuis près de deux mille ans, provient d'une autre ordre d'idées, ainsi que Charles Nodier l'a si bien indiqué.

Dans l'origine, il y eut un homme, un pauvre et digne homme, un ouvrier nazaréen, qui avait lu avec fruit dans son enfance, qui avait voyagé pour s'instruire et pour gagner sa vie, qui avait pénétré le secret moral de tous les mythes des religions surannées et qui revenait, après vingt ans, dans le pays de ses pères, à la tête d'une douzaine de sages aussi misérables que lui, proclamer le premier la vérité en face de toutes les tyrannies et de toutes les religions de l'ancien monde.

Jamais on n'avait révélé aux esclaves qu'ils étaient les égaux de leurs maîtres, sans leur donner l'envie de s'en faire des esclaves ; lui, il enveloppait ses leçons d'une moral si conciliante et si douce, que les plus superbes et les plus irrités se laissaient façonner, en dépit d'eux mêmes, à l'indulgence de sa pensée.

Il ne fut tiré qu'une épée dans son histoire et, cette épée, il l'a maudite !

Les heureux de la terre se soulevèrent contre lui ; la populace le chargea d'ignominies ; on le fouetta de verges, et il se trouva, comme cela se trouve toujours, un traître pour le vendre et un tribunal pour le condamner. On le crucifia un vendredi, entre deux voleurs auxquels il adressait en mourant des paroles d'amour et de charité, de la bouche qui venait de pardonner à ses bourreaux.

C'est donc "un vendredi" que le généreux patron de l'humanité souffrante rendit le dernier soupir dans l'opprobe et dans les tortures !... Voilà pourquoi le vendredi est resté et restera éternellement un jour exécrable, un jour maudit ou tout au moins redouté !...

Que nous sommes loin de l'*Eau Laferrière* et de ses riantes promesses. Reprenons à son sujet une note moins grave, et cherchons dans nos auteurs pourquoi le préjugé répandu considère comme un présage fâcheux la présence d'une araignée après le coucher du soleil.

L'araignée commune n'a rien à faire quand la nuit est venue. Ce n'est plus l'heure du travail, ni celle du guet : si elle sort alors de son étroit domicile, c'est qu'il y a quelque perturbation. Il serait impossible d'expliquer les circonstances matérielles qui avertissent l'araignée, mais elle est tellement sensible aux moindres ébranlements qui font frémir sa toile que l'on comprend aisément qu'elle soit prévenu, longtemps avant l'homme, d'un accident quelconque pouvant menacer sa demeure. Elle la fuit donc, elle est effarée, son apparition à une heure indue et son inquiétude deviennent ainsi des signes dont la prudence bien plus encore que la crédulité humaine peut, dans une certaine mesure, s'emparer pour d'utiles déductions.

Ce qui précède démontre, d'abord qu'il ne faut pas juger trop légèrement les choses les plus absurdes en apparence, parce qu'il y a beaucoup de vérités très positives qui échappent aux demi-savants, et ensuite que les gens d'esprit ne sont jamais embarrassés de prouver tout ce qu'ils veulent.

Comment s'est faite la révolution Brésilienne

D'après un récit du *Journal des debats*, voici quels auraient été les incidents qui ont signalé la journée du 15 novembre à Rio de Janeiro :

"Les anciens ministres avaient résolu d'arrêter le maréchal da Fonseca, dont les menées étaient notoires. Dans la matinée du 15 novembre, ils tenaient conseil au ministère de la guerre, avec les généraux Rio Agaz Floriano et Peisoto. Le baron de Ladario, ministre de la marine, n'assistait pas au conseil et se trouvait dans ses bureaux. Dans la cour du ministère étaient réunies les troupes putées fidèles : une partie du 10e régiment de chasseurs, le bataillon de la police, les pompiers et les soldats de la marine. A ce moment, les élèves de l'Ecole militaire, soulevés en faveur de Fonseca, marchaient sur la ville ; l'autre partie du 10e régiment de chasseurs les attendait sur la place Lapa.

"Les élèves révoltés entrèrent dans la ville aux cris : "Vive la République!" Les soldats fraternisèrent avec eux, le maréchal de Fonseca se mit à leur tête. Quand ils arrivèrent devant le ministère de la guerre. Les troupes massées à l'intérieur manifestèrent en faveur des révoltée et y firent défection. Le maréchal da Fonseca monta à la salle du conseil, annonça aux ministres qu'ils allaient être jetés en prison et les apostropha violemment. Pendant qu'il discutait avec eux, le ministre de la marine, averti, accourait au secours de ses collègues. Mais, au moment où il descendait de voiture, le lieutenant Penha l'arrêta en présence des troupes. M. de Ladario tira son revolver en disant : "Je mourrai en faisant mon devoir." Les soldats tirèrent alors sur lui ; il tomba grièvement blessé.

"M. Benjamin Constant, un des révoltés, dépêcha une estafette aux bureaux du journal le *Pays* pour prier M. Bocayuva, un écrivain républicain, de venir le rejoindre. M. Bocayuva arriva aussitôt ; se plaçant à la tête des troupes, Fonseca, Benjamin Constant et Bocayuva parcoururent la ville en acclamant la république. La population surprise fut d'abord frappée de stupeur ; les révoltés en profitèrent pour constituer un gouvernement provisoire.

"Il paraît que le maréchal da Fonseca voulait seulement opérer par la force un changement de ministère : dans les séances secrètes tenues au club militaire, il avait été uniquement question de cela. Mais Benjamin Constant était dévoué aux idées républicaines ; grâce à sa supériorité intellectuelle, il domina Fonseca et prit la direction du mouvement.

"Les esclavagistes applaudirent à la chute de la dynastie. Le sénat se réunit sous la présidence de M. de Souza, le chef des esclavagistes, qui laissait éclater sa joie. Des sénateurs voulurent protester ; mais le président, prétextant qu'il n'y avait pas de sujet en délibération, s'opposa à toute discussion et leva la séance. Dès le lendemain, le sénat fut dissout, et toute résistance fut étouffée."

LE PATINAGE ET LES PATINEURS

On connaît les patins modernes : une tige d'acier recourbée, fine et tranchante, adaptée à une semelle de bois ; patins plus ou moins élégants, plus ou moins ornés, mais dont la forme varie peu.

Le patin semble avoir existé depuis les temps les plus reculés, mais aux époques primitives c'était tout simplement un os de mâchoire animale façonné de manière à pouvoir glisser sur la glace. Quelques musées possèdent des spécimens de ces patins antiques, moins solides peut-être, mais aussi bien taillés que les nôtres pour les services qu'ils étaient appelés à rendre. Le patin a eu ses célébrités et ses historiographes.

Le plus connu de ces derniers est J. Garcin, l'inventeur du patin à roulettes usité dans le ballet du *Prophète*. Garcin n'y va point par quatre chemins pour célébrer ses héros :

> Le palmier a moins de souplesse,
> Les Graces ont moins d'agrément,
> Un trait lancé moins de vitesse,
> Qu'un patineur en mouvement.

Le patin, on le comprendra facilement, est surtout usité dans les pays du Nord, et y rencontre ses plus fervents adeptes et ses plus habiles amateurs.

C'est en Hollande que le goût du patin est le plus développé. Ainsi que nous l'apprend G. Depping : "En Hollande, l'hiver, on voit des marchands courir sur la glace pour porter leurs denrées à des distances considérables ; elles tricotent tout en patinant ; quelques-unes ont la pipe à la bouche ; toutes portent sur la tête un vase ou un panier contenant leurs marchandises. Jamais ces Perrettes hollandaises n'ont fait de faux pas ni renversé leur lait sur la neige !"

Dans tous les pays du Nord, en Russie et en Norvège principalement, il existe des régiments de patineurs faisant partie de l'armée et dont les fantassins sont exercés à la manœuvre sur la glace, les pieds munis de patins.

Les soldats-patineurs de Norvège sont absolument extraordinaires. Portés sur leurs patins spéciaux formés de deux morceaux de bois de sapin minces et effilés, assujettis aux pieds par des courroies en cuir, ils accomplissent de véritables prouesses, glissant le long des rampes les plus abruptes, escaladant des montagnes escarpées, franchissant des fleuves, des ravins, et surtout manœuvrant avec une régularité et une précision mathématiques, tout en ayant armes et bagages.

L'Angleterre possède aussi des soldats exercés au patinage, et un auteur anglais raconte qu'il vit un jour, sur la rivière de Hyde Park, "quatre patineurs danser un menuet avec autant de désinvolture et d'élégance que s'ils avaient évolué sur le parquet d'une salle de bal, d'autres, tournant et évoluant avec adresse, traçant sur la glace les lettres de l'alphabet l'une après l'autre..."

Cet exploit de tracer des lettres ou de dessiner des figures avec le patin est aujourd'hui commun à tout patineur de quelque expérience.

PAS D'ENCAN !

$30,000

DE

NONTRES, DIAMANTS, BIJOUTERIES, ARGENTERIES, ETC. ETC,

ARTICLES DE FANTAISIE

VENDUES A LA SATISFACTION DU PUBLIC

CHEZ

E. JACOT

N° 159

Rue St.-Joseph, St.-Roch

9 dec—E J 1m

La Banque du Peuple

a en vente les charbons suivants :

Red Ash : STOVE, EGG et CHESNUT

Lackwanna : GRATE, STOVE, EGG et CHESNUT

Welsh Anthracite : GRATE, STOVE et EGG.

S'adresser à LA BANQUE DU PEUPLE, Rue St.-Pierre B.-V., ou rue St.-Joseph, St-Roch, et au No 194 rue St.-P

20 d—E 2s

AVIS

Ouverture du Magasin

DE PELLETERIES DE

ALF. L. C. DUGAL

Tous ceux qui désirent acheter en gros et en détail, A UNE GRANDE REDUCTION, peuvent se rendre au

NO. 15 RUE NOTRE-DAME

Il faut que le stock de FOURRURES manufacturées soit écoulé d'ici à deux mois.

UN GRAND LOT DE

Raquettes, Souliers-mous et Traines-Sauvages

ALF. A. L. DUGAL

15—RUE NOTRE-DAME—15

(A l'Enseigne du Loup)

28 déc—E J 1m

POUR LES

Vacances de Noel

CELEBRES EXTRAITS LUBIN.

Peau d'Espagne de Roger & Gallet et autres parfums.

Parfum de Gellée & Frère.

Extraits de Cologne et de Ricksecker.

Bois violet de Briedenback.

Bouteilles en verre coupé.

Sachet de poudre de Couday de tous les parfums, etc.

J. E. MORRISON

Chimiste et Droguiste

31 RUE BUADE

31 juil—E 6m

BANQUE

"Union of Canada"

DIVIDENDE N° 26

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE qu'un dividende de trois pour cent sur le capital de cette institution a été déclaré pour les six mois courant et qu'il sera payable à la maison de la Banque, à cette ville, et dans ses Succursales, le et après samedi le second jour de Janvier 1890.

Les livres de transfert seront fermés du 17 au 31 décembre prochain, inclusivement.

Par ordre du bureau,

E. E. WEBB,

Caissier.

Québec, 28 nov. 1889.—B

Véritables Diamants

Montres en or solide trouvés dans le thé

"THE ENTERPRISE TEA CO."

a complété son établissement au No. 1668, rue Notre-Dame, et est maintenant prête à commencer son commerce. Afin de ne pas perdre de temps, pour l'introduction de son fameux mélange de thé, la compagnie a décidé de mettre, pendant le temps des fêtes, dans chaque boîte de thé un souvenir tel que : montres en or et en argent solide des meilleurs fabricants américains et suisses.

Aussi véritables émeraudes, diamants, perles, turquoise améthyste et saphir, sets de bijouterie en or solide et différents autres articles de trop grande valeur qu'il serait trop long d'énumérer. Rappelez-vous bien que ce mode coûteux d'annoncer est simplement dans le but d'amener devant le public un thé qui parlera par lui-même lorsqu'il sera introduit.

Notre thé est vendu en boîtes, prix $1 chacune ; 6 boîtes pour $5 ; 13 boîtes, $10 et 27 boîtes $20.

Faites attention à nos annonces pour plus de détails quant aux souvenirs que nous avons donnés.

Parmi les heureux gagnants se trouvent aujourd'hui : F. E. Tremblay a acheté pour $10 de thé et a gagné une montre d'or massif pour monsieur, mouvement Elgin, et une montre d'argent pour dame, valant $20 ; Mme Cockburn, 39 rue Saint-Etienne, et Mme Seddon, 17 rue Forfar, sont venues ensemble acheter deux lots de thé, et ont trouvé chacune une montre d'or pour dame dans leur boîte ; M. Jackson, 130 rue de la Montagne, Mlle Mathews, 587 rue Saint-Laurent, ont gagné chacun une montre d'argent de $20 ; W. H. Dormer, 129 rue Saint-Pierre, P. Lafrance, rue Rousseau, Mme Lay, 38 Shable, Mlle Evans, 276 Drolet, Geo. Michaud, 474 Beaudry, ont gagné chacun un diamant ; A. Payette, entrepreneur, 128 rue Saint-Christophe, A. E. Archambault, 241 rue Saint-Paul, A. Williams, Longueuil, H. Bélanger, 255 Plessis, Samuel Long, 32 avenue Forgue, Ed Chartonneau, 322 Hypolite, W. Whiteford, 34 Lagauchetière, W. Harvey, polisseur de cuivre, 47 rue Saint George, et Job Finlay, machiniste, 4 rue des Cables, ont gagné chacun une montre de la valeur de $15 à $25 ; Mme Cunningham, 1215 rue Notre-Dame, a payé $1 pour une boîte de thé, dans laquelle se trouvait une montre en or solide pour homme, avec mouvement Waltham ; C. Wilkinson, 58 rue Prince, a trouvé dans sa boîte une montre en or solide pour dame ; Denis Ferret, 223 rue Champlain, a trouvé dans son thé une montre en or solide avec mouvements américains ; Mlle Holiday, 22 rue Coursol, Samuel Smith, 51 rue Dorchester, Olympe Giroux, 1301 rue Ontario et Ulric Giroux, 91 rue Beaudry, ont trouvé chacun dans leur boîte une montre en or solide pour dame ; six employés de compagnie manufacturière Singer, ont payé $5 pour 6 boîtes de thé et ont trouvé dans l'une d'elle une montre en or solide et dans une autre un jonc orné d'un diamant solitaire ; Mme Thurgood, 267½ rue Saint-Urbain, William Hill, 10 rue Mayor, Mlle O'Neil, 53 rue Hermine, Philias Cusson, 445 rue Panet, Mme Thomas Eaton, 36 rue Latour et Mme Hughes, 400 rue Wellington, ont trouvé chacun un jonc en or solide orné d'un diamant solitaire ; Henri Bourassa, marchand de cuirs, J. W. Wilson, Mme McGrath, 14 rue Dowd, George Hill, 8 carré Richmond et T. B. Pacy, 19 carré Philippe, ont trouvé chacun dans leur boîte une montre variant de $10 à $25 ; Jos. Robert, échevin, a acheté 6 boîtes de thé pour $5 et trouva dans l'une une montre pour homme, en or massif, à remontoir mouvement Elgin ; N. L. S. Johnson, courtier, a payé $1 pour une boîte et a trouvé une montre de dame avec boîtier, en or massif ; Mme Noé Léon Bouchard, 800 rue Beaudry, a payé $1 et a reçu une montre de dame en or solide et à remontoir ; L. H. Painchaud, hôtel Jacques-Cartier, a acheté deux boîtes et a trouvé dans l'une une montre en or massif avec le meilleur mouvement américain ; B. Pasateau, jardinier de la ville, le Rév. curé Lefebvre, de Saint-Camille, Robert Abraham, 55 rue des Conseillers Municipaux, Mme Martin, 48 avenue Colborne ; Philippe Dey, garçon, hôtel Jacques-Cartier, ont reçu chacun des montres d'une valeur variant de $22 à $25 ; Henry R. Williams, de Dourville Station, a envoyé $5 pour 6 boîtes et a reçu dans l'une d'elles une montre en or ; Wm. Gillespie Moreward a envoyé de l'argent pour 3 boîtes et a trouvé dans l'une d'elles une montre en Goldine avec le meilleur mouvement américain ; L. Vaillancourt, 163 rue Sanguinet, Mlle Davis, employée au bureau du STAR, M. O. Giroux, 1306 rue Ontario, ont reçu chacun un diamant solitaire véritable monté en or massif. Six commis de la compagnie "Montréal Stencil Work," ont payé $5 pour 6 boîtes de thé et ont trouvé dans l'une une montre en or solide pour dame ; 6 employés du Palais de Justice ont payé $5 pour 6 boîtes dans lesquelles se trouvaient une montre en or solide pour dame et une paire de lunette d'opera ; Mme Desjardins, 114 rue Dufresne, F. Loftus, 781 rue Craig ; Alf. Louré, 110 Saint Antoine, M. Walter, 472 rue Saint-Laurent, Mme Bissonnette, 10 rue des Casernes, Alexis Gauthier, tailleur de pierre, 68 rue du Séminaire, ont reçu chacun une montre valant de $15 à $30 ; L. Caty Tailleur, 1200 rue Ontario a reçu une montre en or de valeur ; Edward Dunn, conducteur, chemin de fer du G.-T., a payé $5 pour 6 boîtes de thé et a trouvé dans l'une d'elle un magnifique jonc en or solide surmonté d'un diamant solitaire ; Joseph Beauvais, 286 rue Notre-Dame ; Mme Ryan, 9 rue Richmond, Jas. Power, 147 rue Anne ; Frs. Jacob, 369 rue Visitation, C. S. Thompson, 1000 rue Saint Jacques, A. F. Rolland, 86 rue Durocher, ont reçu chacun un jonc en or solide surmonté d'un diamant solitaire.

C. J. Grenier, fabricant de corsets, demeurant 589 rue Dorchester, a payé $1 pour une boîte de thé dans laquelle il a trouvé une montre en or solide pour dame, R. Dufferin, laitier, 66 rue Anne, Saint-Henri, a trouvé dans sa boîte de thé une montre en or avec les meilleurs mouvements suisses ; A. L. C. Merrill, magasin de tapis, rue Notre-Dame ; H. Walters, bureau de police ; Melle Mathieu, 385 rue Amherst ; Mme O'Brien, 96 rue Fleury ; M. Geo. Johnston, 226 rue McGill et Joseph Pelletier, 1450 rue Notre-Dame, ont reçu chacun des diamants et rubis véritables enchassés dans des anneaux en or solide : M. Walter 472 rue Saint-Laurent : Mme O'Leary, 1407 Mignonne ; H. Cowan, 1295 Ontario, ont payé une piastre chacun pour une boîte de thé et ont reçu des montres variant en valeur de $8.00 à $25.00 ; Thos. Delorme, 8 rue Rousseau, Madame Saint-Denis, 132 rue Ste.-Catherine, Herbert G. ; Mme Cyr, 47 rue St.-André, F. R. Shoemaker, 101 rue Drolet, ont reçu chacun une jolie lunette d'opéra.

J. Furguson, St.-Hubert et L. U. Laurent, Sherbrooke, ont envoyé $5 chacun pour 6 boîtes de thé et ont trouvé en elles de véritables diamants enchassés dans des anneaux en or solide.

Les commandes par la malle accompagnées d'argent ou de mandats de poste d'une partie quelconque du Canada, seront promptement livrées. Les personnes qui formeront un club de $10 ou de $20 recevront un souvenir de valeur.

ENTERPRISE TEA CO.

MONTREAL

1668, RUE NOTRE-DAME

Près de la Côte St.-Lambert, Montréal.

Magasin ouvert de 8 hrs. a. m., à 9 hrs. p. m.

E—Jno.

Grande Vente

A SACRIFICE

M. P. VALLIERE

OFFRE, à l'occasion des FETES DE NOEL et du JOUR DE L'AN, son assortiment de Meubles, qui est des plus considérables,

à des prix pouvant faire compétition aux encans

L'assortiment est des plus variés et comprend des meubles de tout genre tels que :

Ameublements de Salon en Crin, Damas, Peluche et Brocatelle.

Ameublements de chambre à coucher en frêne, cerisier, noyer noir et acajou.

Ameublements de salle à manger en frêne, chêne et noyer noir.

Canapés de toutes sortes.

Couchettes en fer et en cuivre sommier.

Etagères de passage.

Pupitres, chaises de bureau.

Tables de fantaisie en bois et en cuivre.

Chaises depuis 25 cents.

Et le plus grand assortiment de meubles en jonc (Rattan) qui a jamais été vu à Québec.

Une visite est respectueusement sollicitée.

P. VALLIERE,

22 a 24, rue St.-Valier.

21 déc.—1m.—E

La grippe épidémique

L'influenza a Paris

Un reporter du *Gaulois* s'est souvenu que M. Pasteur compte, parmi ses collaborateurs un chef de laboratoire russe et plusieurs médecins de la même nationalité qui viennent étudier la méthode pastorienne pour en appliquer les préceptes en Russie. Il est allé consulter ces savants au sujet de la fièvre dengue, dont on parle tant et qu'on a représentée comme un précurseur du choléra. Laissons la parole au reporter :

Nous avons trouvé, dit-il, le docteur X..... (sous le prétexte qu'il ne peut nous donner des renseignements précis, le docteur ne veut pas être nommé) dans un de ces laboratoires dont nous avons donné à nos lecteurs la description à l'époque de l'inauguration de l'institut Pasteur. Autour de lui, par terre, sont des cages en fil de fer qui contiennent des lapins, des pigeons, des cobayes, inoculés ou prêts à l'être.

Plus loin je vois des rats blancs et des souris blanches. Il paraît que ces animaux arrivent d'Allemagne ; ils sont vaccinés contre le charbon.

Sur les tables se trouvent des aquariums, bien exposés au jour, et tout garnis de végétations aquatiques, au milieu desquelles circulent de singuliers poissons à pattes, d'une blancheur et d'une transparence incroyable. De chaque côté de leur tête sont des fanons microscopiques, à reflets roses. Ceux-là viennent du Mexique. Mais j'arrive au but de ma visite.

—Quelle est donc, je vous prie, docteur, *cette maladie qui terrasse vos compatriotes en Russie* ? Qu'est-ce que l'influenza ? Est-ce une maladie grave, et est il vrai que l'influenza soit l'avant-coureur du choléra, cet effroyable fléau ?

—Je ne puis, aujourd'hui, vous donner que des renseignements généraux ; les journaux médicaux russes n'ont pas encore parlé de l'influenza, ce qui prouve que ses ravages ne sont pas aussi considérables qu'on veut bien le dire.

" L'influenza est tout simplement une grippe contagieuse, qui ne diffère du rhume ou de la grippe ordinaire que par ce seul point qu'elle est épidémique.

" Mais l'influenza n'est pas, pour les Russes, une maladie extraordinaire : elle se produit chaque année soit au printemps, soit à l'automne. Les grippés, là-bas comme ici, sont pris simultanément de la gorge, de la poitrine et du nez. Un seul détail est à signaler, c'est que la température des influenzés est assez élevée.

" En somme, l'influenza est une maladie qui a pris, cette année surtout, des proportions considérables.

" Quant au choléra, il n'a rien de commun, ni de près ni de loin, avec l'influenza. Il s'est trouvé quelquefois qu'une épidémie a suivi l'autre ou qu'elle a sévi en même temps, mais l'une n'est pas la conséquence de l'autre. Elles n'ont aucun rapport, même éloigné, et leur présence simultanée ou proche est le fait du hasard ; c'est une pure coïncidence. S'il y a un lien quelconque, il est absolument ignoré de la science et de la médecine.

" Voici, pour aujourd'hui du moins, tout ce que je puis vous dire. Si je reçois des renseignements médicaux, j'aurai soin de vous les communiquer. Mais vous avez fait là une maigre récolte.

—Pas si maigre que cela, docteur, puisque j'emporte deux certitudes rassurantes : 1o la maladie n'est pas dangereuse ; 2o elle ne nous annonce pas le choléra.

Ainsi soit-il.

La grippe a New-York

On se demande si l'épidémie de grippe qui sévit depuis quelque temps à Paris et dans les principales villes de l'Europe n'a pas déjà traversé l'Atlantique et fait son entrée à New-York. Sept cas de grippe ont été officiellement signalés pendant la seule journée du 16 au docteur Cyrus Edson, du conseil d'hygiène. Il n'y a pas lieu de s'alarmer cependant, car on parle tant depuis quelques jours de la grippe d'Europe que les prétendus sept cas de New-York pourraient bien n'être, en fin de compte, que de gros rhumes non contagieux. D'ailleurs, si cette épidémie, plus désagréable que dangereuse, envahit New-York, ni les médecins de la Quarantaine ni ceux du conseil d'hygiène ne sauraient l'empêcher d'entrer ni de se propager.

Le médecin du conseil d'hygiène, le docteur Ramon Guiteras, chargé de faire une enquête sur les premiers cas qui ont été signalés a fait son rapport officiel. La première famille attaquée par la grippe, autant qu'on peut en juger, est celle de M. Albert Klamroth, demeurant au No. 133 Est 46e rue. La famille est dans une position aisée et se compose de treize personnes, dont sept ont été atteintes de la maladie. La plupart, d'ailleurs, sont déjà en convalescence. Il a été impossible de découvrir comment la grippe est entrée dans la famille ; mais il a été constaté que plusieurs de ses membres avaient reçu récemment des lettres de Berlin où sévit l'épidémie, et quelques médecins semblent portés à croire que la grippe est venue directement de Prusse par la poste.

" C'est une erreur de croire, a dit à ce sujet le docteur Edson, que la grippe est causée par l'état de l'atmosphère. Elle est produite en réalité par un bacille qui se propage dans l'air, et il serait, par conséquent, ridicule de vouloir isoler les personnes qui en sont atteintes. Je m'attends à ce que l'on en signale de nombreux nouveaux cas dès demain, car puisque la grippe existe à New-York, il est probable qu'elle deviendra épidémique. Pour le moment, nous ne pouvons que veiller à l'état sanitaire de la ville, et à ce que les rues soient bien nettoyées, et nous ferons, à cet égard, tout ce que nous pourrons." On fait remarquer à propos de ces dernières paroles du docteur Edson, que si le conseil d'hygiène arrivait à faire nettoyer convenablement les rues, l'épidémie de grippe aurait au moins son bon côté.

En somme l'épidémie s'est à peine déclarée et pourtant déjà la réclame s'est emparée de la grippe. La plupart des journaux du soir ont publié cette mirobolante annonce : " Voulez-vous vous préserver avec certitude de toute attaque de grippe, fumez assidûment les nouvelles cigarettes de M. X., les meilleur marché, les plus agréables les seules composées du plus fin tabac d'Amérique. C'est un préservatif et un remède infaillible, etc."

Le conseil d'hygiène prétend que la grippe se propage à New-York et qu'il y en a actuellement beaucoup plus de cas qu'on ne le pense. On n'en connaît pas le nombre, par cette bonne raison qu'un grand nombre de malades s'opposent à ce que leurs cas soient signalés.

Quoi qu'il en soit, on affirme que la grippe a fait son apparition au Windsor Hotel. L'un des locataires, M. Wheeler, un agent de change bien connu, en est atteint depuis deux jours. On prétend aussi que le maire, M. Grant, est lui-même une des premières victimes de l'épidémie. Mais M. Grant proteste, paraît-il, il ne veut pas donner le mauvais exemple, et il déclare hautement qu'il n'a qu'un rhume ordinaire.

L'épidémie est encore beaucoup plus répandue, dit-on, à Brooklyn qu'à New-York, surtout dans certains quartiers comme Lafayette avenue ; mais on ne paraît pas y attacher grande importance jusqu'à présent. Enfin, une dépêche de Boston annonce que la grippe a fait aussi son apparition dans cette ville et qu'elle s'y propage rapidement. Un des premiers médecins de la ville déclare que douze de ses clients en sont atteints.

Mais, il y a tout lieu de croire qu'en dépit des efforts du conseil d'hygiène et des marchands de cigarettes pour la retenir, la grippe est déjà partie faire un voyage d'agrément dans l'Ouest. Nombre de villes, jalouses sans doute de New-York, comme Pittsburg et Chicago, font annoncer l'arrivée de la grippe chez elles. Un médecin en renom de Chicago a même dressé l'arbre généalogique de la grippe pour nous la faire mieux connaître. Il est remonté, dans ses recherches historiques, jusqu'au commencement du 14e siècle. Depuis cette époque, jusqu'à nos jours, si l'on en croit le médecin de Chicago, la grippe se reproduit presque régulièrement par intervalles variant de trente à cinquante ans, et sévit deux ou trois ans de suite, pour disparaître presque complètement pendant une nouvelle période.

—:o:—

Une affaire d'honneur

MONOLOGUE

V'lan une gifle.
Reçue par moi.

Sauter à la tête du misérable, l'étreindre, lui comprimer la gorge dans mes dix doigts crispés et lui faire jaillir l'âme comme on exprime le jus d'un citron, telle fut la pensée qui me vint d'abord.

Mais, j'ai du courage, le vrai....du sang-froid, du calme ! Et malgré le tumulte des pensées qui se pressaient dans mon cerveau tout en feu, j'ai su me dire : " Contiens toi " ! Et je me suis contenu.

Il y a dans la vie des moments suprêmes où l'âme humaine perçoit en une seule minute, que dis-je ? en une seconde, tout un monde de raisonnements, de déductions, de souvenirs ; et tout cela net, précis, absolu, distinct.

***

Non, messieurs, non, mes amis, pas d'arrangement possible : le armes que vous voudrez, l'heure et le lieu qui vous plairont.

Il y a une gifle, il y aura un cadavre !

Pas d'excuses, pas de pardon, pas de grâce. L'épée, le pistolet, le fusil, peu m'importe ! A l'aurore, en plein soleil, au crépuscule, aux flambeaux ! c'est votre affaire ! Dans un bois, en champ clos, dans un salon, sur la place publique, qu'est-ce que ça me fait ? il faut que je lave ma joue dans son sang !

Ce serait trop simple alors ! On vous traiterait de......on vous insulterait, et l'on resterait calme, et l'on ne....(*Geste violent.*) Oh ! mais j'ai eu la patience d'attendre qu'il m'insultât, afin d'avoir le choix des armes.

Je veux sa mort.

***

Dans l'après-midi, mes témoins sont revenus : tout était réglé, convenu, disposé.

L'épée, à outrance. La frontière suisse (en Belgique on a l'air de caissiers). Voilà comment j'aime qu'on arrange les affaires.

Ils étaient stupéfaits de mon calme, de mon air résolu : on se serra les mains ; ils me firent les recommandations d'usage : ne pas faire plus d'une demi-heure de salles d'armes pour ne pas fatiguer le poignet, dîner solidement, se coucher de bonne heure après avoir fait un petit tour.

—" Merci, amis, merci ! " leur dis-je.

La nuit, conseillère des sages actions, a fait germer en mon âme les fruits du raisonnement.

Voyez-vous ma pâleur, l'abattement de mes yeux ? entendez-vous le léger enrouement de ma voix, naguère impérative ? Un grand combat s'est livré au dedans de moi pendant mon insomnie. Mon désir de vengeance me criait : " Frappe ! égorge-le ! fais-lui dévorer le gazon ! " Et la froide, mais implacable raison répondait : " Non ; la véritable bravoure n'a pas d'épées, pas de pistolets, pas de témoins : elle pardonne, elle pense que ce jeune et fougueux écervelé qui t'a insulté....(oh ! je le sais !)....a une famille, une mère peut-être. Rappelle-toi les caresses de ton enfance, le bonheur si calme du foyer ; tu aimes ta mère, n'est-ce pas ?....il aime la sienne !..Iras-tu, pour satisfaire à des coutumes barbares et d'un autre âge, arracher à une mère les baisers de son enfant ? Non, tu ne sera pas le complice du hasard aveugle, tu ne te battras pas avec ton frère !"

(*Très digne.*) Messieurs, allez dire à mon adversaire que je lui pardonne. Oh ! non, mes amis, pas un mot, ne laissez pas se réveiller ma colère, allez, allez ! J'accepte ses excuses. Allez, je les accepte, allez !

***

Ils ont bien fait de s'en aller. (*Se passant le main sur le front.*) Une minute de plus j'éclatais ! oh ! quelle force d'âme il faut avoir ! (*Grincements de dents.*) Oh ! si je te tenais maintenant (*Il saisit une petite canne légère*) au bout de cette épée ! Allons ! en garde, misérable, défends ta peau ! (*Il ferraille.*) Tiens, pare celle-là ! touché, à moi ! (*S'échauffant.*) Mon sang coule. (*Geste.*) Qu'importe ! Non, messieurs, continuons. C'est un duel à mort. (*Il ferraille.*) Continuons, encore. Tiens ! pan ! Vengé, je suis vengé ! (*Menaçant, aux témoins de son adversaire*) Hein ? que dites-vous ? qu'osez-vous dire, vous de simples témoin ? (*Très élégant.*) Oh ! comme vous voudrez, messieurs ! (*Se baissant et ramassant une épée imaginaire qu'il offre à un adversaire idéal.*)

Voilà l'épée de votre client : habit bas, défendez-vous ! (*Il ferraille*). Mais défendez-vous donc ! mais, c'est donc de l'orgeat que vous avez dans les veines ! ah ! ah ! ah ! Deux contre moi, allez, allez, je n'ai pas peur ? mais allez donc ! vous êtes donc empaillés ! pan ! et d'un.... ah ! ah ! ah ! Toi aussi ? (*Paroxisme de rage*). Mais regarde donc tes compagnons, regarde-les qui se tordent tous les deux, dans une mare de sang, tu ne vois donc pas leur figure crispée ? mais tu veux donc mourir aussi ! alors, c'est un suicide ! (*Il se fend à fond*). Tiens ! (*Il tire son mouchoir et essuie sa canne.*)

Ils sont morts tous les trois !

Z.

—o-o-o—

FAITS DIVERS

Quadruple lynch

Le petit village de Manmelle (Arkansas) vient d'être le théâtre d'une quadruple exécution sommaire.

M. Henry Wright, un gros fermier de la région, étant allé samedi dernier au village pour y faire quelques emplettes, retournait tranquillement chez lui le soir, en voiture, lorsqu'il a été arrêté sur la route par quatre hommes masqués et armés de revolvers, qui lui ont demandé la bourse ou la vie. M. Wright, qui n'était pas armé, a répondu qu'il n'avait pas d'argent sur lui. Les malfaiteurs n'ont pas voulu le croire, et ont assailli le malheureux fermier à coups de crosses de revolver sur la tête. Celui-ci s'est défendu de son mieux avec ses poings ; mais il a été bien vite accablé par le nombre de ses assaillants et jeté à bas de sa voiture. Après avoir retourné les poches de leur victime, qui avait perdu connaissance, les malfaiteurs se sont enfuis laissant le pauvre fermier pour mort au milieu de la route.

Cependant, le lendemain matin, M. Wright a été trouvé étendu au même endroit par quelques-uns de ses voisins, inquiets de sa disparition et qui étaient partis à sa recherche. Quoique mortellement blessé, M. Wright a repris l'usage de sens et a pu raconter, avant de mourir, ce qui lui était arrivé, et donner un signalement précis de ses assaillants dont il avait fait tomber les masques au cours de la lutte. Ses voisins et ses amis ont formé aussitôt un comité de vigilance, se sont mis à la poursuite des meurtriers, et, les ayant capturés, les ont pendus tous les quatre sans plus de formalités.

Une exécution au Kentucky

Un nommé P. Hunt, condamné à mort pour avoir assassiné M. James Abnee, à coup de revolver, a été pendu dans la prison de Paris (Kentucky.).

La femme de Hunt, qui ne valait guère mieux que lui, a tué dans une querelle de famille en 1886, à coups de revolver, son beau-frère nommé Richard Thomas, et a été condamnée aux travaux forcés sur le témoignage de M. Abnee. C'est à la suite de ce procès que Hunt a tué, à son tour M. Abnee, parce qu'il avait porté témoignage contre sa femme. Jusqu'au dernier moment, Hunt a protesté de son innocence du meurtre de M. Abnee ; mais en revanche, il a prétendu, avant de monter à l'échafaud, que c'était lui et non sa femme qui avait tué M. Thomas. On est persuadé, d'ailleurs, que le condamné n'avait fait ce prétendu aveu que dans le but de faire sortir sa femme de prison, et il est fort douteux qu'on en tienne aucun compte.

L'exécution de Hunt n'a été marquée par aucun incident digne d'être signalé. Accompagné de deux prêtres, il a marché jusqu'à l'échafaud sans montrer le moindre signe d'appréhension ou de faiblesse. Lorsque la trappe s'est abattue, le choc n'a pas été assez violent pour disloquer la colonne vertébrale et ce n'est qu'au bout de neuf longues minutes de pendaison que le supplicié a rendu le dernier soupir.

Un parricide a Saint-Louis

Un jeune vaurien de seize ans, Emile Guenther, s'étant pris de querelle à Saint-Louis (Missouri) avec son père, un vieillard de soixante-dix ans, l'a tué à coups de hache sur la tête. Le parricide a été arrêté.

On dit, d'un côté, que M. Guenther père avait chassé son fils de chez lui, il y a quelque temps déjà, parce que le jeune chenapan s'adonnait à la boisson et refusait de travailler. Mais d'un autre côté, le fils aîné de M. Guenther, Charles, qui ne vivait pas non plus avec son père, prétend que celui-ci traitait ses enfants avec une cruauté monstrueuse.

Si l'on en croit Charles, Guenther père, sous le moindre prétexte, enchaînait ses enfants, tout nus, dans un cabinet noir et les laissait là souvent pendant plusieurs jours, sans leur donner à boire ni à manger. Parfois le vieillard rouait de coup de cravache le pauvre enfant enchaîné jusqu'à ce que tout son corps ne formât qu'une plaie vive. Puis, quand le malheureux enfant perdait connaissance, Guenther, avec un raffinement de cruauté, le piquait avec des épingles et lavait aussi les plaies avec du whisky.

Enfin, d'après Charles, ce ne serait pas le vieillard qui aurait chassé ses enfants de chez lui ; mais ceux-ci auraient quitté eux-mêmes le toit paternel pour se soustraire aux mauvais traitement que leur infligeait leur père. Le crime et les étranges révélations auxquelles il vient de donner lieu causent une grande sensation à Saint-Louis.

Les horreurs de la boxe

Un combat de boxe, aussi monstrueux que révoltant et dans lequel les deux adversaires se sont tués, vient de déshonorer le nouvel Etat du Montana et suffirait à justifier les répressions les plus sévères de ces luttes sauvages auxquelles une certaine classe d'Américains prennent pourtant un si grand intérêt.

Une querelle s'était élevée à Butte entre deux individus nommés John Gallagher et G. H. Ward, au sujet d'une dette insignifiante que l'un avait envers l'autre. Leurs amis en ont profité aussitôt pour organiser un combat de boxe, avec prix et paris sous prétexte de régler le différend. Le combat a eu lieu dimanche, à quelques milles de la ville, en présence d'une foule relativement considérable. C'était une lutte hideuse, au cours de laquelle Gallagher a été renversé quatre-vingt-dix-huit fois sur le sol par son adversaire.

On eût dit deux brutes, deux bêtes fauves qui se battaient et non deux êtres humains. Il n'y a pas eu moins de cent cinq reprises. A la quarante-huitième, Gallagher a eu un bras cassé et le combat n'en a continué qu'avec plus d'acharnement ! Mais ce qu'il y a d'incroyable pour des gens civilisés, c'est qu'il ne se soit trouvé dans la foule aucun spectateur pour intervenir ou protester. A la dernière reprise, Gallagher est tombé comme mort et c'est alors seulement que le combat a cessé. Il n'était pas mort cependant, mais il n'a pas repris l'usage de ses sens, et malgré tous les soins qui lui ont été prodigués, il a expiré le lendemain soir. Ward, le vainqueur, avait été, du reste, lui-même si grièvement blessé qu'il est mort trois heures après Gallagher.

On s'étonne vraiment après cela qu'il se soit trouvé dans la presse américaine, et particulièrement à New-York, des journaux pour entreprendre une campagne scandaleuse, pour ne rien dire de plus, contre M. Lowry, le gouverneur du Mississipi, uniquement parce qu'il a fait poursuivre Sullivan et Kilrain conformément aux lois de l'Etat. Les verdicts du jury du comté de Purvis ont prouvé que les habitants du Sud, en général, n'approuvaient pas les combats de boxe, et on ne saurait vraiment que les en féliciter.

La mesaventure d'un spirite

M. Paul Hill, un brave vieillard de soixante-dix ans, de West Union (Iowa), bien connu dans la région pour sa croyance aveugle aux doctrines des spirites, vient d'être victime d'une bien cruelle mésaventure.

Ayant perdu sa femme, il y a plusieurs années, M. Hill s'était remarié et vivait heureux avec la seconde. Or, il y a quelques jours, il a reçu, par l'intermédiaire d'une aventurière se disant médium, une dépêche de l'esprit de sa première femme, le priant d'aller le rejoindre à Hop Bottom (Pennsylvanie). Le vieillard était si heureux qu'il est parti aussitôt pour Hop Bottom, emmenant avec lui sa seconde femme !

Mais l'esprit de la première, qui n'était autre que le prétendu médium, s'est montré jaloux, et a exigé que M. Hill abandonnât sa seconde femme. Puis, l'esprit a déclaré qu'il aurait beaucoup de pommes et s'en est fait payer 200 barils d'un coup, qu'il s'est naturellement empressé de revendre en cachette. L'esprit avait conservé aussi une véritable passion pour la toilette ; le brave vieillard s'est empressé de lui offrir des robes de soie, etc. Finalement, cet esprit exigeant a trouvé le moyen de voler au vieillard tout ce qu'il lui restait de l'argent qu'il avait emporté avec lui à Hop Bottom, $3,000 environ, et il a disparu aussitôt.

Cette fois M. Hill a enfin compris qu'il avait été indignement joué par une aventurière, et reprenant sa seconde femme, il est retourné à West Union, jurant bien qu'on ne le reprendrait plus à s'entretenir avec les esprits. Des détectives sont maintenant à la recherche de l'aventurière ; mais il est douteux qu'ils la retrouvent.

Les baisers de Mlle Moore

La ville de Bridgeport (Connecticut) a été égayée ces jours-ci par les excentricités d'une jeune femme d'une beauté extraordinaire, mais dont le regard tantôt indécis et tantôt fixe dénotait la folie.

La jeune fille arrivant de Paris est descendue a l'Atlantic Hotel, où elle s'est inscrite sous le nom de Mlle L. Moore, disant qu'elle avait l'intention d'y rester deux ou trois jours afin de ne pas surprendre sa famille qui n'était pas encore informée de son retour. La famille Moore est une des mieux connues de Bridgeport ; on savait que Mlle Moore était à Paris, mais on ignorait qu'elle fut folle. Aussi le lendemain matin, à table d'hôte, Mlle Moore a-t-elle causé un véritable scandale à l'hôtel en se levant inopinément de sa place et en allant embrasser un des convives, M. Alonzo Hall. Sans se préoccuper de la stupéfaction des personnes présentes, et de l'embarras de M. Hall, qui est un homme marié et père de famille, la jeune femme le couvrait littéralement de baisers et de caresses.

Mlle Moore est sortie ensuite gravement, sans attendre le dessert, et s'est rendue directement au temple de la Trinité où le révérend Louis Booth faisait justement un sermon de charité. Après avoir vainement essayé d'embrasser le prédicateur, Mlle Moore, à l'ahurissement de tous les fidèles, a jeté sa bourse et son manteau de fourrure sur l'autel, en disant au révérend : " Puisque vous ne voulez pas de mes baisers, vous ne pouvez du moins me refuser tous mes vêtements pour les pauvres, " et en même temps, la pauvre folle s'est mise en devoir de se déshabillier.

Cependant, deux amis de la famille Moore, qui se trouvaient au temple, étant ravenus de leur surprise, ont pris la jeune femme par les bras et l'ont reconduite à l'hôtel, mais sans pouvoir se dérober aux baisers de leur belle captive, qui les embrassait à tour de rôle tout le long du trajet au grand amusement des passants.

La famille Moore a été prévenue en toute hâte, et c'est alors seulement que l'on a appris à Bridgeport que Mlle Moore était devenue subitement folle au printemps dernier, sur l'Océan, pendant qu'elle se rendait a l'Exposition de Paris. Ses parents avaient été obligés de la placer dans une maison de santé à Paris, et l'on ne s'explique pas encore comment elle a pu faire pour s'en échapper et retourner à Bridgepoèt.

La pauvre folle a été reconduite dans une nouvelle maison de santé des environs de Bridgeport ; mais il n'a pas été possible de lui faire quitter l'hôtel avant qu'elle eût embrassé de nouveau M Hall et quelques autres personnes.

35 p. c. D'ESCOMPTE

—:o:—

A PARTIR DE CETTE DATE jusqu'au 15 janvier 1890, nous donnerons

35 PAR CENT D'ESCOMPTE

sur toutes nos marchandises, excepté sur les diamants, les montres, les horloges et les lunettes d'opéras. Montres remontoire en argent de $5.00 en montant. Sur ces derniers objets, nous mettrons un prix aussi bas qu'il sera possible.

Venez et examinez nos marchandises avant d'aller acheter ailleurs

VOS CADEAUX DE

NOEL ET DU NOUVEL AN

Vous trouverez à notre magasin des articles qui vous seront vendus en bas du prix du gros.

J. F. DOBBIN

HORLOGER et BIJOUTIER

46 COTE LAMONTAGNE-46

21 dec—E J 2s

JAMES PERRY

Manufacturier de Meubles

—:o:—

ASSOTIMENT COMPLET

DE

Meubles de salon,
De Chambre à Coucher,
De Salle à Dîner,
De Bureau,
De Meubles en Osier,
Papitres de Classes.

TOUJOURS EN MAINS

En Gros et en Detail

215 Rue St.-Paul, Québec

23 dec—E J 1m

Pelleteries

RÉPARÉES CHEZ

Veniere Nicol

No 297, 299

RUE ST.-JOSEPH

SAINT-ROCH

Nov—J E 1m

PROVINCE DE QUEBEC

Département des Terres de la Couronne

Section des Bois et Forêts

Québec, 9 novembre 1889.

Avis est par le présent donné, que, conformément aux articles 1334, 1335 et 1336 des Statuts Refondus de la Province de Québec, les coupes de bois suivantes seront mises à l'enchère, dans les salles de ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, JEUDI, le 9 JANVIER prochain, à 10 h. 30 A. M., aux conditions insérées ci-après, savoir :

AGENCE DE L'OTTAWA SUPERIEUR

Numéro.	Locations de coupes de bois. Localité.	Superficie. Milles carrés
N. No.	10, 2nd rang, Bloc A.	25
S.	10, 2nd do do do	25
N.	11, 2nd do do do	25
S.	11, 2nd do do do	25
N.	12, 2nd do do do	25
S.	12, 2nd do do do	25
N.	10, 3me do do do	25
S.	10, 3me do do do	25
N.	11, 3me do do do	25
S.	11, 3me do do do	25
N.	12, 3me do do do	25
S.	12, 3me do do do	25
No.	572, Rivière Ottawa,	34
	573, do	25
	574, do	81
	575, do	25
	576, do	25
	577, do	25
	578, do	25
	579, do	25
	580, do	25
	581, do	25
	582, do	17
	583, do	15
	584, do	32½
	585, do	25
	586, do	25
	587, do	25
	588, do	25
	589, do	25
	590, do	29
	591, do	24
	592, do	25
	593, do	29
	594, do	32
	595, do	32
	596, do	19
	597, do	31½
	598, do	25
	599, do	25
	600, do	25
	601, do	23
	602, do	14
	603, do	10
	604, do	17
	605, do	23
	606, do	23
	607, do	22
	608, do	26
	609, do	11
	610, do	22
	611, do	17
	612, do	19
	613, do	19
	614, do	7
	Superficie totale.......	1203

AGENCE DU LAC SAINT-JEAN

No.	[illegible], Rivière Petite Péribonka,	60
	[illegible], do do do	59
	126, do Peribonka,	42
	129, do aux Iroquois,	15
	133, do Ouiatchouan Ouest,	12
	134, do do do	7½
	135, Arrière do do	16
	136, do do do	20
	137, Lac des Commissaires S. E.,	30
	138, Arr. Lac des Commis. do	20
	139, Lac des Commissaires, S. O.,	24
	140, Arr. Lac des Commiss. do	20
Partie ouest	141, Rivière Métabetchouan,	20
do est	141, do do	17
No.	142, do do	25
½ Nord	144, do do	20
½ Sud	144, do do	20
	145, Ouest du Lac Kamamintigougue,	36
No.	150, Canton DeQuen,	23
	155, do Boileau,	12
	159, Rivière Cyriac,	16½
	160, do do	20
	161, do do	36¼
	162, do do	37½
	163, do Pika,	51
	164, do do	26½
	165, do do	23½
	166, Rivière Mitassibi Ouest,	10
	167, do do Est,	10
	Superficie totale......	720 1/12

AGENCE DU SAINT-MAURICE

	Localité	Superficie Milles carrés.
No. 7, E.	Rivière Batiscan,	21

AGENCE DE RIMOUSKI

Location, No. 1, canton Neigette,	22½
do No. 2, do do	83
do No. 2, canton Macpès.	12½
do Rivière Causapscal, Nord.	10
do do do Sud	10
do No. 2, Rivière Ham qui.	6
do No. 3, do Nemtayé.	20
Total.........	83½

AGENCE DU SAGUENAY.

Location, Tadousac, Est,	5
do Rivière Manitou, No. 1, Est,	30
do do No 2, "	30
do do No 3, "	30
do do No 1, Ouest,	30
do do No 2, "	30
do do No 3, "	30
Rivière Grande Trinité No 1 Est	50
do do No 2 "	50
do do No 1 Ouest	50
do do No 2 "	50
do Petite Trinité No 1 Est	14
do do No 2 "	14
do do No 1 Ouest	14
do do No 2 "	14
do Calumet No 1 Est	25
do do No 1 Ouest	25
Location Canton Laflèche	18
do Rivière Sault au Cochon No 4 Est	40
do do No 3 "	20
Superficie totale......	569

AGENCE DE GASPÉ

Location, Baie de Gaspé Sud	11
do do Nord	19½
do Sydenham Sud	17½
do Rivière Saint-Jean No 1, Sud	12
do do do Nord	14
do do Darmouth Sud	24
do do do Nord	19½
Arrière do do Nord	32
Superficie totale........	112½

AGENCE DE GRANVILLE

Location, canton Armand, rang E	2½
do canton Armand,	19
do No 45, rivière Saint-François	14
do No 46, do do	10½
do No 47, do Noire	38
do canton Parke No 2	24
Superficie totale........	113½

AGENCE DE BONAVENTURE OUEST

Location, Ruisseau Tom Ferguson	16
do Rivière Escuminac	10
do Canton Nouvelle-Ouest	9
do Ruisseau Glen	2
do Rivière André	6
do Arrière rivière Nouvelle-Ouest	10
do Ruisseau du Moulin No 2	12
do Arrière ruisseau du Moulin, Nord	10½
do do do do Sud	6
do Canton Carleton No 2	4
do Canton Ristigouche	2
Superficie totale.............	88½

AGENCE SAINT-FRANÇOIS

Location Canton Emberton	17
do do Chesham No 1	19½
do do Chesham No 2	26½
Superficie totale............	63

CONDITIONS DE LA VENTE

Les locations ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente, à une mise à prix qui sera fixée le jour de la vente.

Ces locations seront adjugées aux plus hauts enchérisseurs.

Le prix d'achat et la rente foncière de la première année, par mille carré, devront être payés, dans tous les cas, avant l'adjudication finale, autrement la vente sera nulle et non avenue.

Les locations une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en vigueur ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des Agents que cela concerne, et seront visibles jusqu'au jour de la vente.

E. E. TACHE
Assistant-Commissaire T. C.

N.-B.—D'après la loi, les journaux nommés à cet effet, par ordre en conseil, sont les seuls autorisés à publier cet avis.

Terre à Vendre

A VENDRE.—Une terre dans un des endroits les plus désirables où les fermes sont magnifiques et élevées, dans les Cantons de l'Est, à environ six milles de Sherbrooke, contenant 200 âcres de terre, dont 100 sont de la terre cultivable de première classe. Cette terre est bien arrosée d'eau et bien drainée, bonnes bâtisses dessus, et est à proximité des moulins, magasins, bureau de poste, etc. Possession immédiate. Pour autres informations s'adresser à

H. A. ELKINS, Ecr.,
Agent d'Immigration du Gouvernement.

MAISON RICKABY

MEUBLES ELEGANTS

—ET—

Articles de Fantaisie

—POUR LE—

COMMERCE DE NOEL

—AUX—

PRIX DE L'ENCAN

CONSISTANT EN

Splendides complets de salons,
Complets de chambres à coucher,
Meubles de salles à dîner,
Chaises d'ébène à reliefs d'or,
Tables de cuivre,
Chaises viennoises,
Chaises et tables de jonc.

—ET LE—

Plus grand assortiment de Pupitres

DE LA CITE

D.S. RICKABY

309, RUE SAINT JEAN

19 dec—E J 1m

Whitehead & Turner

OFFRENT EN VENTE

00 BARILS, 60 tiers de tonnes et 72 tonnes de sirop des Barbades, et de mélasse de la Trinidad, de premier choix.

—:o:—

Venant d'etre reçus directement de Chine!

Demi caisses de Caddies de premier choix.
1,000 demi caisses de thé vert et de Japon.

AUSSI

Quarts de morue verte,
Quarts de saumon,
Tonnes d'huile de morue,
" " loup-marin,
Poissons et huiles venant des établissements Le Bouthillier, Frères & Cie., Paspébiac et Labrador.

ET

1500 CAISSES DE FRUITS, végétaux et viandes de la saison, en caniste.

A VENDRE CHEZ

Whitehead & Turner

LA PLUS

GRANDE REDUCTION

POSSIBLE

POUR LES FETES

—ooo—

Si vous avez des cadeaux à faire en effets de Bijouteries, effets de fantaisie, etc.

ALLEZ CHEZ

C. ROUTIER

50-52, COTE LAMONTAGNE

N. B.—Ne pas oublier que nous faisons une spécialité, de lunettes, pince-nez, etc., à vers perfectionnés que nous ajustons selon le besoin des clients.

20 déc—E J 1m.

SOCIETE FRANCAISE D'IMPORTATIONS

MM. M. J. DAYET & Cie ont l'honneur d'informer leur clientèle qu'ils ont transporté leur maison de gros 119, 121 et 123, rue Dalhousie, dans le nouveau

BLOC MURPHY

EN FACE DE

L'EXAMINING WAREHOUSE,

Ils gardent en stock le plus grand choix de vins, liqueurs et produits français de toutes sortes.

Leur nouvel aménagement leur permettra de répondre avec promptitude à toute commande transmise.

Ils espèrent mériter comme par le passé la confiance de leurs clients grâce à la bonne qualité de leurs produits et la modération de leurs prix.

COIN DES RUES

Dalhousie, Leadenhall

ET

BELLS LANE

FONDÉE EN

1846

—:o:—

NARCISSE DESROCHES

Meublier—Ébéniste

274 Rue St-Jean 274

QUEBEC

—:o:—

M. NARCISSE DESROCHES remercie ses nombreuses pratiques de l'encouragement que l'on a bien voulu lui accorder pendant les 43 années qui viennent de s'écouler, et profite de cette occasion pour les informer qu'il continue à confectionner comme par le passé des ameublements dont l'élégance et particulièrement la solidité ne peuvent être surpassées par aucun autre établissement de ce genre.

On trouvera un choix d'ameublements des patrons les plus nouveaux tels que :

Set de Salon en noyer noir, couvert en brocatelle de soie ;

Set de Salon, couverture en crin,

Set de chambre a coucher.

—AUSSI—

Un assortiment des plus variés d'ameublements confectionnés pour le bon marché.

Une visite est respectueusement sollicitée

NARCISSE DESROCHES

274—Rue St-Jean, Québec—274

29 oct—J E

PROVINCE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

Vente publique de baux de terrains conférant des droits de pêche

Jeudi et Vendredi, les 9e et 10e jours de Janvier prochain (1890), à 10.30 a. m., dans l'une des salles du Département des Terres de la Couronne, à Québec, seront vendus à l'enchère, des baux de terrains non encore concédés, bordant les rivières à saumon et autres et bon nombre de lacs. Ces beaux expireront le 31 décembre 1899.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Département des Terres de la Couronne, Québec.

On pourra se procurer gratuitement des listes de ces lacs et rivières en s'adressant au Département des Terres de la Couronne, à Québec.

GOE. DUHAMEL,
Commissaire des Terres de la Couronne.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 octobre 1889.

N. B.—Aucun journal n'est autorisé à reproduire l'avis ci-dessus sans une permission spéciale du Commissaire des Terres de la Couronne.

Ne vous y trompez pas !

—:o:—

MALADES, quand vous achetez des Remèdes Sauvages, faites bien attention de toujours demander ceux de J. E. P. RACICOT, car beaucoup de gens disent fabriquer des " Remèdes Sauvages " avec des herbes et des racines, quand en réalité ce ne sont que des compositions d'alcool et de quelques autres ingrédients qui peuvent plus ou moins nuire à la santé. M RACICOT a toutes sortes de remèdes, lesquels guérissent indistinctement toutes les maladies, telles que : Dyspepsie, Rhume, Toux, Bronchites, Catarrhe, Rhume de cerveau, Demangeaisons, Dartres, Plaies de toutes sortes, Cancers, maladies du Foie et des Rognons, Dérangement, mal de Matrice, Beau-mal, maladies des voies urinaires. Il a aussi un " Spécifique " contre le vers solitaire qui le chasse en moins de trois heures. Ses remèdes peuvent aussi guérir toutes les maladies Vénériennes sans l'usage du mercure ou de ses succédaires. N'oubliez pas que si vous ne pouvez vous procurer ces remèdes dans votre localité, ou qu'il vous soit impossible de vous rendre à Québec, vous pouvez les recevoir au retour de la malle, en écrivant à

J. E. P. RACICOT

No 25, Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec.

A Montréal, ces remèdes se trouvent au No [illegible] rue Notre-Dame. A Sherbrooke, [illegible]

Operas !

Operas !!

Operas !!!

—:o:—

5,325 Verges

Flanelles **" OPERAS "**

Toutes les nuances valant 50 cts offertes à

29 CTS la verge

—CHEZ—

MYRAND & POULIOT

215-RUE ST-JOSEPH-215

(TELEPHONE 491)

CHARBON CHARBON

LES SOUSSIGNES ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle et le public en général qu'ils continueront

Comme par le passé

a faire le commerce de charbon avec un approvisionnement de charbon reçu dans les derniers jours de la navigation. Ces différentes sortes de charbon viennent des

Meilleures Mines Américaines

TEL QUE

RED ASH,
WALKESBARR, ETC.

Nous ferons la livraison comme par le passé à la satisfaction générale.

Nous avons l'espoir que l'on nous accordera la même encouragement que par le passé.

On pourra s'adresser aux mêmes bureaux

107 RUE St-PIERRE ET RUE ST-PAUL

(Vis-à-vis l'ancien poste)

P. GINGRAS & CIE

20d—E J 1m

LE CALLIODONTE

—:o:—

LE CALLIODONTE est une préparation déjà ancienne et qui a fait ses preuves. Ceux qui connaissent l'étymologie du mot verront que cette préparation est destinée à embellir les dents, à leur donner un éclat, un lustre que ne réussissent pas à leur donner les autres préparations en vogue.

Demandez le Calliodonte à votre apothicaire.

Agence : Pharmacie BRUNET & CIE, 139 et 141, rue St Joseph, St-Roch, Québec.

4 décembre—E 3m

EN PRÉPARATION

—:o:—

" L'honorable Wilfrid Laurier à la tribune "

—:o:—

Recueil complet des discours de l'hon. M. Laurier depuis son entrée au Parlement en 1871

—:o:—

Chacune de ces éditions, française et anglaise, formera un fort volume de plus de 500 pages, imprimé sur beau papier, élégamment relié, orné du portrait du grand orateur avec une étude sur sa vie et sur son œuvre, ainsi qu'un index de consultation très comcomplet.

Le tirage étant limité à la souscription, les personnes qui désirent s'assurer la primeur de l'ouvrage sont priées de découper le bulletin suivant et de me l'adresser avec leur signature et leur adresse :

$2.00.

.................18

Sur réception d'un exemplaire des DISCOURS DE L'HONORABLE W. LAURIER, je m'engage à payer la somme de deux piastres ($2.00) à M. Ulric Barthe ou à son agent autorisé.

Signature........................

Adresse..........................

....

L'édition française sera livrée en février 1890, et subséquemment l'édition anglaise.

ULRIC BARTHE,
Bureau de *l'ELECTEUR*.

VENANT D'ETRE REÇU

—:o:—

UN ASSORTIMENT DE

VAISSELLES, VERRERIES, LAMPES DE TOUT GENRE, ETC., ETC.

Service à Dîner et à Thé
(Combiné)

100 MORCEAUX VENDUS POUR $7.99 100

—:o:—

10 CAISSES DE VERRERIES 10

—:o:—

LOUIS BRUNEAU

95 rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Quebec.

5 oct—E J 3m

J v Liebig

S'emploie pour SOUPE, THE DE BŒUF, etc., etc.

EXTRACT of MAET

Vente annuelle 3,000,000 de jarre

Le véritable " fac simile " de la signature de Justus von Liebig, en encre bleu sur l'étiquette.

Vendu par tous les épiciers et pharmaciens.

Préservez votre Vue !

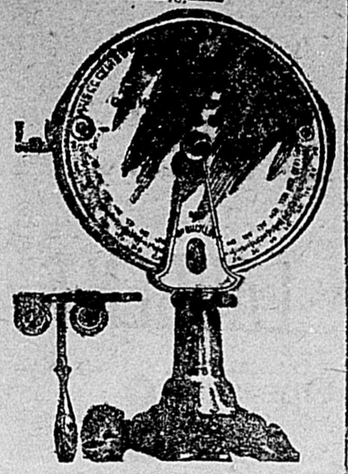

Comprenant l'importance d'avoir une connaissance complète et absolue de cette ligne de notre commerce, M. C. Lacasse a suivi un cours d'études spéciales avec l'un des oculistes les plus célèbres de New-York, le Dr Chas. A. Bucklin. Il a reçu de ce grand spécialiste un certificat qui atteste ses connaissances, et nous sommes maintenant prêts à satisfaire aux cas les plus difficiles. Nous avons des opticomètres Spencer, instruments scientifiques et pratiques pour connaître tous les défauts d'optiques de l'œil et déterminer les lentilles nécessaire pour les corriger.

Comme nous nous servons de cet instrument pour ajuster lunettes et pince-nez, nous pouvons garantir satisfaction à nos pratiques de toutes les classes.

Cet instrument mesure chaque œil séparément. C'est la méthode unique dont tous les oculistes s'accordent à reconnaître le mérite.

D'après notre expérience on rencontre souvent des personnes ayant des yeux d'un degré de force inégal, cela nécessite, il va sans dire, des verres d'un pouvoir différent pour chaque œil qui, placés dans les montants de la lunette, donneront une vision normale distincte.

Les personnes qui ont eu de la peine à se procurer des lunettes qui leur allient bien, sont cordialement invitées à venir se renseigner par elles-mêmes sur les mérites de cet instrument.

Lunettes et pince-nez de tous les degrés, toujours en main.

P. E. POULIN & CIE

BIJOUTIERS ET OPTICIENS

40-RUE DE LA FABRIQUE-40

QUEBEC

15 nov—E J 3m

MAGASIN EN PIERRE A VENDRE

Ce magasin en pierre, situé Bell's Lane, très convenable pour un marchand de grains ou de poisson, se trouve à proximité des quais de la Douane, etc. C'est l'une des propriétés de grande valeur de la Basse-Ville.

S'adresser à

HEBER BUDDEN,
Agent de la succession de
L. T. MACPHERSON.

Huîtres ! Huîtres

EN GROS ET EN DETAIL

LE SOUSSIGNE a l'honneur d'annoncer à ses pratiques et au publique en général, qu'il vient de recevoir encore **cinq cent (500) quarts** d'huitres **MALPEQUES** des plus choisies.

Les amateurs de ces succulents mollusques pourront être servis pendant tout l'hiver, vu qu'elles sont conservées dans des voutes spéciales à cet effet.

Je vendrai ces huîtres en **gros et en detail** et par conséquent j'aurai l'avantage de pouvoir servir le public comme par le passé.

Dans l'espoir que vous me favoriserez de votre patronage.

J'ai l'honneur d'être,
Votre etc.,
W. SAVARD,
28, Rue Notre-Dame, E.-V.

N.-B—Une vaste salle est à la disposition des Dames et Messieurs qui désireront déguster ces excellentes huitres, au verre, sur écailles et à l'assiettée. 28 nov—J E

Hotel du Lion d'Or

E. G. BOULÉ & Cie., Propriétaires
Kincardine Place, Grande-Allee.

Ce populaire hôtel, qui a été transporté dans l'ancienne résidence Joseph, voisine du "Drill Shed," est beaucoup plus spacieux et offre infiniment plus de confort aux pensionnaires qu'autrefois. Les chambres y sont plus grandes, et tout l'établissement a été meublé à neuf, ce qui lui donne un air de fraîcheur auquel ajoutent beaucoup les arbres voisins. Le salon et les salles sont magnifiques. Toute la maison est chauffée à l'eau chaude et éclairée au gaz.

Table excellente et liqueurs de choi

Les partis de dineurs seront servis à un moment d'avis et auront la jouissance du salon.

On ne saurait pensionner dans un endroit plus charmant, car le cite est admirable.

E. G. BOULE & Cie
uillet—E J Propriétaires.

HARTFORD
Compagnie d'Assurance
CONTRE LE FEU
INCORPOREE EN 1810

Capital autorisé. $3,000,000
Actif en 1888..... 5,750,000
Surplus 2,233,982

☞ Assurances effectuées à des taux modérés. Pertes payées promptement.

Daniel McGie & Fils,
J.-B. Morissette,
Agents conjoints.
Bureaux: **62 & 32 Rue St-Pierre**
(Telephone, No 275)
25 nov—J E

POUR LES FÊTES
ALLEZ CHEZ
VILLENEUVE & FRERE

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SÈCHES

84
RUE SAINT-VALIER
SAINT-SAUVEUR, QUÉBEC.

Vous trouverez là, tout ce qu'il vous faut pour l'ornementation de votre domicile à des prix excessivement bas.

Notre assortiment de Tapis, Prélart, Point à ridoux, Toile à chassis, etc., est des mieux choisis.

Ainsi que nos étoffes à mantaaux, Laitaion de toutre et Seaiette, Casques et Bons en Pelleteri e, dans les derniers goûts.

Aussi : Un lot de Jouets d'Enfants et d'Effets de Fantaisie pour étrennes, à vendre à bon marché.

Aucun magasin ne vend à prix plus réduits que "LE MAGASIN POPULAIRE" de

MM. Villeneuve & Frere

5 oct—J 3m

Cottage a Vendre

A VENDRE.—Un élégant cottage en briques, neuf appartements, chauffé à l'eau chaude, et fini dans les derniers goûts, avec améliorations modernes. Beau jardin en arrière, dans la partie de la ville la plus sanitaire et la plus agréable, sera vendu à bons termes.

Pour informations s'adresser
A CE BUREAU.
25 nov—J F 1m

A Louer

UNE MAGNIFIQUE RESIDENCE PRIVEE, située sur la Grande-Allee, avec un ameublement complet et de première classe. Aussi l'approvisionnement de charbon pour l'hiver.

S'adresser à
L. P. ROBITAILLE,
26 d—E J jno 31 rue Desjardins.

Cadeaux du JOUR de l'AN

Appréciables et appropriés pour

DAMES

Glaces à toilette,
Pincettes à friser les cheveux.
Instruments à agrandir les gants.
Coussins à épingles.
Crochets à boutons.
Shoe Horns.
Fioles d'odeur.
Boites en fil.
Sacoches.
Boites à cartes.
Portefeuilles.
Boites de bijouteries.
Boites à ouvrage.
Boites à gants et à mouchoirs.
Evantails.
Parasols.
Epingles à Jersey.
" dentelles.
" bonnet.
" cheveux.
" *shawl.*
Pendants d'oreilles.
Joncs.
Dé à coudre.

POUR MESSIEURS

Glaces à raser.
Boites à toilette.
Canifes.
Encriers.
Couteaux à papier.
Porte-allumettes.
Papier à étancher.
Essuie-plumes.
Goblet à barbe.
Moustache spoons.
Telescopes.
Boutons à poignets.
Link buttons.
Epingles à écharpe
Crayons.
Porte-plumes.
Chaines de montre.
Charmes (loquets)
Cure-dents.
Boites à montres.
Cannes.
Télescopes.
Thermomètres.
Baromètres.
Compas.
Flacons (flask).
Calendriers.
Field glasses.
Set à fumer.
Coupe-cigare.
Boites à cigarettes.
Tablettes.

POUR ENFANTS

Grelots.
Petites cuillers.
Sets de couteaux, fourchettes et cuillers.
Pots à bouillon.
Epingles à bavettes.
Epingles préservatrice.
Joncs.
Montres.
Bangles.
Colliers.
Boites à toilette.

G. SEIFERT
BAZAR EUROPÉEN
34 Rue de la Fabrique 34
TELEPHONE 147
30 sept—E

LE SPECIFIQUE DU DR ED. MORIN CONTRE LA DYSPEPSIE

Le meilleur remède à opposer aux différentes formes de la Dyspepsie.
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

GRANDE REDUCTION
25 POUR CENT
POUR LES
Fetes du Jour de l'An

MONTRES,
HORLOGES,
BIJOUTERIES.

ACCORDEONS,
LUNETTES ET LORGNONS,
(De B. LAURANCE)
LUNETTES D'OPERA.

CHEZ
ELIE BEDARD
245–Rue Saint-Paul, Palais–245
(*Vis-à-vis la gare du Chemin de Fer du Pacifique*)
7 dec—E J 1m

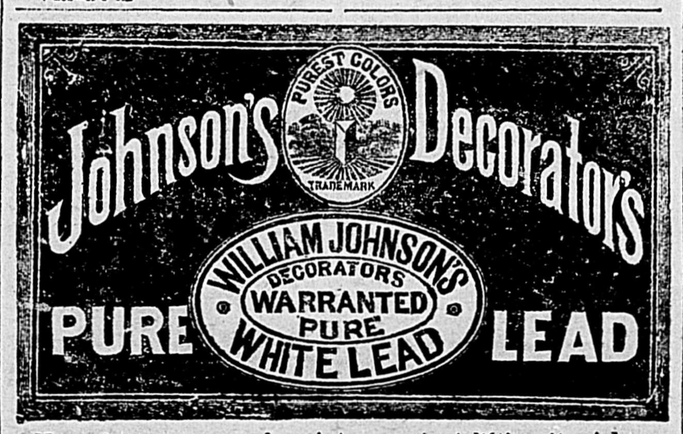

Voyez à vous procurer la peinture portant l'étiquette ci-dessus car aucune autre ne vous donnera satisfaction parfaite. Si votre détailleur ne l'a pas en magasin insistez pour qu'il se la procure. Aucune autre que les peintures les plus fines sont manufacturées par THE WILLIAM JOHNSON & Co.

St Leon

Une médaille d'or donnée pour cette Célèbre Eau Minérale à l'Exposition provinciale de 1887.

Nouveau certificat pour cette célèbre eau. Nos lecteurs sont invités à lire le suivant :

Grand Séminaire, Québec, 13 Nov. 1889.

N. E. Laforce, Ecr.

Cher Monsieur,

C'est avec plaisir que je certifie que l'EAU MINERALE ST.-LEON est un excellent remède contre la dyspepsie.

Je m'en suis servi pendant plusieurs années et j'en ai éprouvé beaucoup de bien. Je recommande beaucoup cette eau au public.

Mgr. E. METHOT.

N. E. LAFORCE, Docteur en Théologie.
Gérant à Québec.
Vis-à-vis le palais du Cardinal.
TELEPHONE No. 76.
20 déc. 3m. E et J.

J. EMILE VANIER,
Ancien élève de l'Ecole Polytechnique
INGENIEUR CIVIL, ARPENTEUR
61, Rue Saint-Jacques, Montreal
Demandes de BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, etc, préparées pour le Canada et l'étranger.
23 déc—E J a

AGENTS DEMANDES PARTOUT

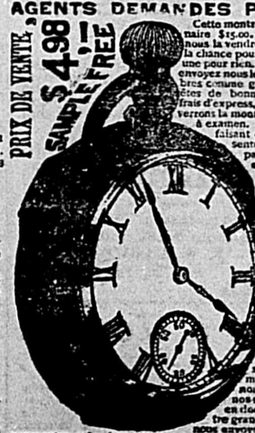

Cette montre se vend d'ordinaire $15.00. Pour 60 jours nous la vendrons à $4.98, avec la chance pour vous d'en avoir une pour rien. Coupez ceci et envoyez nous la avec 50c en timbres comme garantie que vous êtes de bonne foi, pour nos frais d'express, et nous vous enverrons la montre C. O. D. sujet à examen. Si tout est satisfaisant et tel que représenté, vous pouvez payer la différence et garder la montre, autrement cela ne vous coûtera rien. Si vous nous en faites vendre 6, d'ici à 6 jours, nous vous en enverrons une gratis. Cette montre est importée et a un boîtier en Sterling Dubber de 0.00 face découverte, et garantie 5 ans tous les rapports. Nous faisons reconstruire cette montre, mais cela, nous aide à vendre nos montres en or et en double, d'après notre grand catalogue que nous envoyons gratis. Ne voyez votre ordre immédiatement. Cette annonce ne paraîtra peut-être plus. Adresse: A. C. Roebuck & Co., 97 & 99 Adelaide St. East, Toronto, Canada. Nous recommandons cette montre à tous ceux qui lisent cette annonce. En ordonnant, mentionnez ce journal.

Si vous désirez recevoir cette montre par la malle, il faudra envoyer le montant complet, car la marchandise ne peut pas être envoyée C. O. D. par la malle. Quand le montant complet de l'ordre est envoyée de suite nous envoyons gratis une jolie chaine en or double.

GERVAIS & HUDON

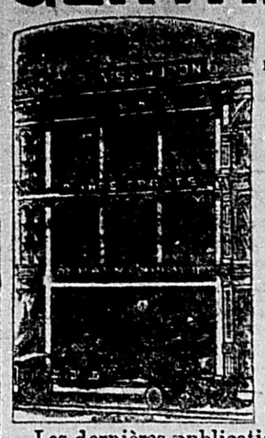

Importateurs d'Instruments de Musique
DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, ETATS-UNIS ET FABRIQUE CANADIENNE.

PIANOS:
REINTEMAN & CIE.,
Wm. BELL & CIE.,
DOMINION & CIE.
DECKER, BRO. N. Y.,
SCHIEDMAYER, ETC.

HARMONIUMS:
Wm. BELL & CIE.,
DOMINION & CIE.,
THOMAS & CIE.,
BURDIT & CIE.,
SCHEIDMAKER, ETC.

MACHINES A COUDRE
NEW WILLIAMS
LE DAVIS
Aentrainement vertical
Coffre de Surete
(Safe)
Vitrine pour Comptoir

Les dernières publications musicales reçues chaque semaine
219 RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH, QUEBEC 219
Téléphone 278

LOTERIE NATIONALE

Sous le patronage de
M. LE CURE A. LABELLE

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en juin 1884; sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Victoria, chap. 36.

Classe D
Le 39ème tirage mensuel
AURA LIEU
MERCREDI
15 Janvier 1890
A 2 heures P. M.
Au cabinet de Lecture paroissial, à Montréal, Canada.
VALEUR DES LOTS
$50,000
GROS LOT
UN IMMEUBLE DE $5,000
$1.00 Le Billet

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble de	$5,000.00	$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 do	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
20 Ameublements	200.00	6,000.00
60 do	100.00	6,000.00
200 Montres d'or	50.00	10,000.00
1000 do d'argent	10.00	10,000.00
1000 Services de tablettes	5.00	5,000.00
2307 Lots valant		$50 000.00
Cout du Billet		$1.00

Les demandes de billets seront reçues jusqu'à MIDI, le jour du tirage.

LE SECRETAIRE,
S. E. LEFEBVRE,
Bureaux: 19 Rue St-Jacques
MONTREAL, CANADA.

Victor Marier, Agent pour la vente des billets a Quebec, et qui toute demande de billets par lettre doit etre adressee, No 83, rue d'Aiguillon.

Pour la commodité du publie des dépôts de Billets ont été faits chez Messieurs ALPHONSE LEGARE, rue Desjardins; FERDINAND BELAND, 264, rue St-Jean; FERDINAND DELISLE, courtier, rue St.-Pierre; JOS. THÉRIEN, 20½ rue St.-Valier, St.-Sauveur; JOS. COTÉ, 243 rue St.-Paul; ADJUTOR VAILLANCOURT, 117 rue St.-Joseph; J. E. GAGNON, horloger, 286 rue St.-Joseph.

T T T
AU MAGASIN DE THE
J. B. ROUSSEAU

Vous trouverez un grand assortiment d'articles de fantaisie, splendides cadeaux de naissance, présents de noces et étrennes du Jour de l'An.

Argenteries de toutes sortes, assortiment considérable de pierres de porcelaine. Grande variété de beaux vases Bohémiens, Malachites et Egyptiens.

C'est là que la foule se rend depuis quelques jours et elle a raison, car le plus beau choix de JOUETS est offert au public.

QU'ON NE L'OUBLI PAS

J. B. ROUSSEAU

240 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, et **206** Rue et Faubourg Saint-Jean. } Succursale: Côte des Marchands, Lévis.

La Compagnie Chinic
QUEBEC

Ancienne maison MÉTHOT fondée en 1808

Fabricants de Clous et de Moulanges et Marchands de Fer

Successeurs de BEAUDET & CHINIC

COMMERCE de GROS et de DÉTAIL

PROPRIÉTAIRES DES MAISONS SUIVANTES:

CLOUTERIE VENTADOUR, ... *Beauport*
FABRIQUE de MOULANGES, ... *rue de la chapelle, St.-Roch*
ENTREPOT de GROSSE QUINCAILLERIE et de CHARRONNAGE, ... *rue des Sœurs, Basse-Ville*
BUREAUX et MAISON de VENTE, ... *pied de la côte de la Montagne.*

VENANT D'ETRE RECUES PAR LA LIGNE BOSSIERE:
3,000 Pierres à Moulanges de qualité supérieure choisies dans les carrières mêmes

LE GRAND EVENEMENT DE LA SAISON
La Grande Vente Finale
—CHEZ—
M. DUQUET

COMME SON ETABLISSEMENT doit être démoli et reconstruit suivant des plans d'une grande richesse. M. DUQUET a confié à MM. A. J. Maxham & Cie., pour vendre sans réserve, tout son assortiment de

Magnifiques Articles en Or et en Argent

Qui lui ont acquis une si grande réputation

Ce splendide assortiment est trop bien connu pour le décrire, mais nous pouvons mentioner les magnifiques MONTRES à répétition en or et en argent, un grand assortiment d'ARTICLES EN DIAMANTS, nouveaux patrons de bijouterie, EPINGLES, ANNEAUX, SPLENDIDES HORLOGES EN MARBRE, BRONZE, ORNEMENTS, de fait toute la collection sera vendue.

—AUSSI—

Le fonds de banqueroute de M. Donati, acheté par M. Duquet à 40 cents dans la piastre, sera sacrifié à cette vente sans égard aux prix.

On verra qu'à cet encan on disposera réellement de tout l'assortiment de M. Duquet. Tout le devant du magasin sera consacré à l'installation des marchandises, et l'on prendra des arrangements spéciaux pour procurer tout le confort possible aux dames en leur donnant des siéges dans la galerie et une entrée privée. Ce sera, sans aucun doute, la plus importante vente de marchandises de haute fantaisie qui ait eu lieu à Québec. Il y a peu d'articles de nommés de la splendide collection, mais on les verra tous installés.

Vente Mardi, le 17 courant, a 2h. et 7h. P. M.

Visible, LUNDI, le 16, et MARDI jusqu'a l'heure de la vente

A. J. MAXHAM & CIE.

Feuilleton de L'ELECTEUR

14

LE SECRET
DE
Lady Audley

— Quant à tomber amoureux de quelqu'un, pensait quelquefois la jeune fille, cette idée est trop absurde. Si toutes les divinités de la terre étaient rangées devant lui, attendant qu'il leur jette le mouchoir, il se contenterait de relever ses sourcils jusqu'au milieu du front et de leur dire de se le disputer.

Mais, pour la première fois de sa vie, Robert était presque enthousiaste.

— C'est la plus jolie petite créature que vous ayez jamais vue de votre vie, George s'écria-t-il lorsque la voiture fut partie et qu'il eut rejoint son ami. Quels yeux bleus, quelles boucles quel ravissant sourire et quelle coiffure de fée,— un essaim frémissant de myosotis et de perles de rosée, qui sortait d'un nuage de gaze, George Talboys ! Je sens comme le héros d'une nouvelle française que je vais devenir amoureux de ma tante.

George se contenta de soupirer et de lancer une bouffée de son cigare par la croisée ouverte. Il pensait peut-être à ce temps éloigné,— un peu plus de cinq ans, dans le fait mais qui lui paraisssit un siècle, où il avait rencontré pour la première fois la femme pour laquelle il portait encore un crêpe autour de son chapeau trois jours auparavant. Tous ses anciens souvenirs enfouis et non oubliés reparurent et se représentèrent à lui avec les lieux qui les avaient vus naître. Il se promenait encore avec les officiers ses camarades sur la vieille jetée du port de mer où l'on prenait les eaux écoutant l'insupportable musique du régiment avec son cornet qui n'avait qu'un note et qu'un demi-bémol. Il entendait encore ces vieux airs d'opéra et la voyait venir vers lui d'un pas léger, appuyée sur le bras de son vieux père, prétendant (avec une dissimulation si charmante si délicieuse et d'un sérieux si comnipue) qu'elle était tout entrière à la musique et complétement ignorante de l'admiration d'une demi-douzaine d'officiers de cavalerie qui la regardaient bouche béante. Elle revint à son esprit, l'idée qu'il avait eue alors. qu'elle fixait quelque chose de trop beau pour la terre ou pour la vie de ce monde, et que s'approcher d'elle était entrer dans une atmosphère supérieure et respirer un air plus pur. Depuis ce temps elle avait été sa femme et la mère de son enfant. Elle reposait dans le petit cimetière de Ventnor, et il y avait seulement une année qu'il avait commandé pour elle une pierre tumulaire. Quelques larmes lentes et silencieuses coulèrent sur son gilet comme il pensait à ces choses dans sa chambre paisible et sombre.

Lady Audley était si fatiguée lorsqu'elle arriva à la maison, qu'elle s'excusa de ne pouvoir assister au dîner et se retira tout de suite dans son cabinet de toilette accompagnée par sa femme de chambre, Phœbé et Marks.

Elle était un peu capricieuse dans ses manières envers cette jeune femme de chambre; quelquefois très-intime, quelquefois presque réservée mais elle était une maîtresse généreuse, et la jeune fille avait toutes sortes de raisons pour être satisfaite de sa situation.

Ce soir-là, malgré sa fatigue, milady était en belle humeur, et fit une description animée des courses et de la compagnie qui y assistait.

Je n'en suis pas moins exténuée à mourir, Phœbé dit-elle J'ai bien peur de ressembler à quelque chose de très-laid, après une journée passée sous un soleil brûlant.

Deux bougies étaient allumées de chaque côté de la glace devant laquelle la ly Audley se tenait en se déshabillant. Elle regarda en face sa femme de chambre, en disant ces mots, ses yeux bleus clairs et brillants et ses lèvres roses et enfantines étaient relevées par un malin sourire.

— Vous êtes un peu pâle, milady répondtt la jeune fille, mais vous paraissez aussi jolie que jamais.

— C'est vrai, Phœbé dit-elle, se laissant tomber dans un fauteuil et en jetant en arrière ses boucles à sa femme de chambre qui se tenait debout, la brosse à la main prête à arranger pour la nuit la luxuriante chevelure. Savez-vous, Phœbé que j'ai entendu dire à quelques personnes que vous et moi nous nous ressemblons.

—J'ai entendu dire aussi, milady dit tranquillement la jeune fille, mais il faut être vraiment stupide pour dire pareille chose car milady est une beauté et moi je suis une pauvre et ordinaire créature.

— Non, pas du tout, Phœbé, dit magnifiquement la mignonne dame, vous ressemblez à vos traits son très-délicats, ce sont seulements les couleurs qui vous manquent Ma chevelure est d'un blond pâle avec des reflets d'or, et la vôtre est châtain ; mes sourcils et mes cils sont ombrés de noir et les vôtres sont presque..... je voudrais ne pas le dire..... mais ils sont presque blancs ma chère Phœbé ; votre teint est blême, et le mien est de carmin et de rose. Mais avec un flacon de teinture pour les cheveux, comme ceux que nous voyons annoncés dans les journaux, et un pot rouge, vous aurez aussi bonne mine que moi, un de ces jours, Phœbé.

Elle continua ainsi de caqueter pendant longtemps, parlant de cent sujets frivoles et ridiculisant les gens qu'elle avait rencontrés aux courses, pour amuser sa femme de chambre. Sa belle-fille vint dans le cabinet de toilette pour lui souhaiter une bonne nuit, et trouva servante et maîtresse riant aux éclats à propos des aventures du jour. Alicia, qui n'était jamais familière avec ses domestiques, s'éloigna pleine de dégoût pour la frivolité de milady.

— Continue de brosser mes cheveux Phœbé disait lady Audley chaque fois que la jeune fille était sur le point de terminer sa besogne ; je suis si enchantée de causer avec toi.

A la fin comme elle venait de renvoyer sa femme de chambre, elle rappela subitement.

— Phœbé Marks, dit-elle, j'ai besoin que tu me rendes un service.

— Oui milady.

— J'ai besoin que tu ailles à Londres par le premier train de demain matin, faire une petite commission pour moi. Tu pourras prendre un jour de congé ensuite car je sais que tu as des amis dans la capitale, et je te donnerai un billet de cinq livres si tu exécutes ce que je veux et gardes le secret de tout cela pour toi seul.

— Oui milady.

— Regarde si la porte est bien fermée et viens t'asseoir sur ce tabouret à mes pieds.

La jeune fille obéit. Lady Audley caressa la chevelure incolore de sa femme de chambre avec sa main d'un blanc mat chargée de bagues, pendant qu'elle réfléchissait quelques instants.

— Et maintenant, écoute-moi Phœbé. Ce que je te demande de faire est très-simple.

C'était si simple que ce fut dit en cinq minutes et alors lady Audley se retira dans sa chambre à coucher et se blottit pudiquement sous son édredon. Frileuse et mignonne créature, elle aimait à s'ensevelir dans le satin et les fourrures.

— Embrasse moi, Phœbé dit-elle comme la jeune fille arrangeait les rideaux. J'entends le pas de sir Michael dans l'antichambre, tu le rencontreras en sortant d'ici et tu pourrais lui dire que tu pars par le premier train de main matin pour aller chercher ma robe chez Mme Frédérick, pour le dîner de Morton Abffry.

Il était tard dans la matinée lorsque lady Audley descendit le lendemain pour déjeuner,— dix heures passées. Pendant qu'elle buvait à petits coups son café, un domestique lui apporta un paquet cacheté et un régistre pour y apposer sa signature.

— Une dépêche télégraphique s'écria-t-elle car le mot propre télégramme n'avait pas encore été inventé, quel peut en être le sujet.

Elle leva les yeux sur son mari la bouche ouverte le regard terrifié à moitié effrayé de briser le cachet. L'enveloppe portait l'adresse de miss Lucy Graham, chez M. Dawson, et avait été renvoyée du village au château,

— Lisez cela, ma chérie dit-il et ne vous alarmez pas, ce ne peut être rien de bien important.

Cela venait de chez mistress pension à laquelle elle avait envoyé pour les renseignements. en entrant dans la famille de M. Dawson. Cette dame était dangereusement malade, et suppliait son ancienne élève de venir la voir.

—Pauvre femme! Elle m'a toujours dit qu'elle me laisserait son argent, dit Lucy, avec un douloureux sourire. Elle n'a pas entendu parler de mon changement de fortune. Cher sir Michael, je dois aller la trouver.

(A continuer)

LES FETES

Noel! Noel! Jour de l'An

1890

—:o:—

Conservez vos

BONNES COUTUMES

—:o:—

Choisissez les

BONS MARCHANDS

—:o:—

Le SYNDICAT DE QUEBEC, fidèle à son passé et à son programme de progrès continuel, vient de faire l'installation d'effets de fantaisie, de jouets d'enfants, et de cadeaux de tous genres pour les FETES.

Nous avons importé de l'Allemagne pour vous assurer un choix nouveau et des prix comme nous en avons encore jamais vus.

—:o:—

BAZAR CONTINUEL

Les enfants sont dans la jubilation et prient le BON JESUS d'aller acheter leur cadeaux au SYNDICAT.

—:o:—

Marchandises Nouvelles

DE TOUT GENRE

—:o:—

REDUCTION ENORME

POUR LES

FETES

—:o:—

Choix sans pareil, nous pouvons assurer nos pratiques que, arrive que voudra nous voulons leur vendre ce dont ils ont besoin et notre position nous permet de le faire.

Nous vous attendons.

SYNDICAT

DE QUÉBEC

207-Rue St-Joseph-207

St.-Roch, Quebec

LES

Modes les plus Nouvelles

—DANS LES—

FOURRURES

DE LA HAUTE CLASSE

—:o:—

Manteaux d'Alaska

—AUSSI—

Un Bel Assortiment Extraordinaire

DE

BOAS ET MANCHONS

EN OURS

—:o:—

Collets en Mouton de Perse

CASTORS ET PHOQUES

FABRIQUÉS SUIVANT

Notre Mode Fashionable

Ordinaire et avec des Marchandises de première classe.

—:o:—

PRIX MODÉRÉS

—:o:—

Marchandises garanties telles que mentionnées

G. R. RENFREW & Cie

Rue Buade, H.-V.

1 déc—E J 1m

Cottage a Vendre

—:o:—

A VENDRE.—Un élégant cottage en briques, neuf appartements, chauffé à l'eau chaude, et fini dans les derniers goûts, avec améliorations modernes. Beau jardin en arrière, dans la partie de la ville la plus sanitaire et la plus agréable, sera vendu à bons termes.

Pour informations s'adresser

A CE BUREAU.

25 nov—J E 1m

LES

Nuits Arabes Revenues

—:o:—

Le palais féérique de Miss Kohr

AU

NO 105, RUE SAINT-JEAN

(Au pied de la rue Ste-Ursule)

—:o:—

CHACUN A LU LES RECITS sur les palais de fantaisie et les mille et une nuits, mais il est douteux que cela ait jamais été vu par le public en général. Cependant Aladin et sa lampe merveilleuse n'a jamais évoqué une plus parfaite ou plus charmante imitation de la réalité qui vient maintenant d'être ouverte, gratis, au magasin de MISS MOHR, où les fêtes de Noël tiennent leur exposition annuelle de cadeaux de la saison, dans la plus grande variété et prodigalité. Une visite avant d'aller acheter ailleurs, est sollicitée particulièrement, car les marchandises sont offertes à des prix défiant tout compétition.

LES BAS DE NOEL

pour les jeunes enfants sont la plus grande nouveauté de la saison, et une attention spéciale est attirée sur ces articles. Ils se vendent actuellement rapidement et on ne doit pas perdre de temps en magasinant, car ils ne seront pas répétés à cette saison.

Les poupées (*Kid Dolls*) sont aussi offertes en vente à 25 cts en montant.

10 déc—E J au 1er J

A VENDRE

Petite CARRIOLE rouge très élégante, pour percy.

Conditions avantageuses.

S'adresser au bureau de l'*Electeur*

CHARLES VEZINA

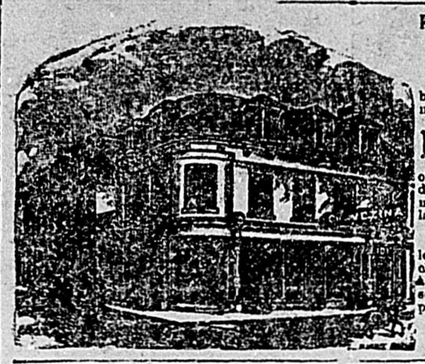

Ferblantier, Plombier, Gazier et Poseur d'Appareils de Chauffage

(à la vapeur et eau chaude)

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général que son établissement est maintenant transporté au coin des rues

Du Pont et du Roi

où il gardera constamment un assortiment des plus complets et s'occupera spécialement à poser des appareils de chauffage à la vapeur et à l'eau chaude.

—:o:—

Comme toujours, il emploiera les meilleurs ouvriers et des matériaux de première classe, de manière à répondre parfaitement à la confiance de tous ses clients, dont il sollicite les commandes comme par le passé.

L'atelier est situé sur rue du Roi

16 nov—E J 1m

MON CHER PUBLIC

VOUS VOUS FAITES UNE INJUSTICE EN ACHETANT A PRESENT VOS CADEAUX DE

Noël et du Jour de l'An

Veuillez attendre jusqu'à ce que vous ayez vu les marchandises qui seront exposées dans quelques jours au

BAZAR STANLEY

100, RUE SAINT-JEAN

Toutes les marchandises seront de première qualité et à des prix très-bas. Ces marchandises consisteront en partie comme suit :

Porte-Cartes et Cartes de Noel et du Jour de l'An, cadeaux consistant en livres pour vieux et jeunes, marchandises de fantaisies, marchandises en cuir, Bourses, Boites a Cartes, etc., etc. Glaces de fantaisie et ornements Chinois, Fleurs artificielles, Jeux, Joujoux.

Le tout forme le plus grand et le plus bel assortiment de marchandises pour les FETES DE NOEL, qui ait jamais été vu en cette ville.

BAZAR STANLEY

—100, RUE SAINT-JAEN—

PUR THÉ DES INDES

VENANT DIRECTEMENT DE LA PLANTATION *DARJEELING, INDIA*

Empacté et Importé par W. G. & G. G. Lemesurier

—:o:—

PEKOE SOUCHONG, A	45	CTS	LA LIVRE
PEKOE - - - - - - -	65	"	"
PEKOE ORANGE - - -	1.00	"	"

THÉ PUR, ODORANT ET FORT

Si vous voulez acheter le THE de la marque spéciale DARJEELING, achetez le de **W. STANLEY**, le seul agent pour les producteurs et vous obtiendrez un THE PUR, ne contenant absolument aucune adultération. La plus grande propreté et le plus grand soin sont employés à la préparation du THE pour la vente aux consommateurs. C'est ce qui ne se fait peut-être pas toujours pour les THES adultérés de la Chine et du Japon, vu que ces genres de THES passent en plusieurs mains, sont adulterés par chacun.

Le THE pur des Indes de la marque DARJEELING est un THE d'une grande force et d'un arôme délicieux. Ceux qui en font usage ne peuvent plus s'en passer.

☞ Vendu en paquets de ½ lb, 1 lb et 5 lbs, et en caisse contenant chacune 20 lbs ☜

W. STANLEY, AGENT

196—RUE SAINT-JEAN—196

17 nov—E J 2m

IMPORTATIONS FRANCAISES

E. ROUMILHAC

10 ET 12, RUE SAINT-JEAN, HAUTE-VILLE

—:o:—

Prévient sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir par le steamer *Electrique* une grande quantité de conserves alimentaires :

Petits pois verts, moyens, fins, extra-fins.
Haricots verts, moyens, fins, extra-fins.
Haricots flageolets, moyens, fins, extra-fins.
Champignons, Raymond & Eyquem, moyens, fins, extra-fins.
Asperges entières, extra.
Pointes d'Asperges, extra.
Sardines à l'huile, désossées, ½ boîte et ¼ de boîte.
Huile d'Olive A. Bosc & Cie., grande bouteille et ½ bouteille.
Olives Françaises et Portugaises, Câpres, etc.
Vinaigre de vin.
Patés de foie gras truffés, patés de gibier truffés, etc.
Pates d'Italie : Macaroni, Vermicelle et autres.

Grande quantité de Vins de Bourgogne en fûts et en caisses : Pommard, Nuits Beaune, etc.

Vin de Bordeaux ordinaire : St-Julien, St-Emilion, Médoc Vieux.

Cognac : Grande fine Champagne Malifaud et Reby Frères, Cognac, Rhum très vieux. Aussi : grande quantité de liqueurs assorties.

☞ *Nota* : Par cause de déménagement au 1er du mois de février, toutes ces marchandises seront vendues à un prix excessivement modéré. Avis pour les personnes qui veulent faire leurs provisions d'hiver.

VENTE EN GROS ET EN DETAIL

7 d—E 1m 2fs pe

Vente a 25 p. c. de Reduction

A raison de notre déménagement sur la

RUE SAINT-JOSEPH

ED. N. BLAIS & Cie

AVIS

AVIS est par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'incorporation d'une compagnie de chemin de fer, dans le but de construire et mettre en opération un chemin de fer, ayant son point de départ à ou près de la station de Lachevrotière, dans le comté de Portneuf, allant vers le nord dans la paroisse de Saint-Alban, de là allant vers l'ouest dans la paroisse de Saint-Casimir jusqu'à la paroisse de Saint-Ubalde, sous les nom et raison de "La Compagnie de chemin de fer de Saint-Casimir et des Carrières de Saint-Alban."

TASCHEREAU & TESSIER,
Procureurs de la Requérante.

Québec, 16 octobre 1889.
4 décembre—E 1 m

AVIS

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'un acte sera présenté à la prochaine session de la Législature Provinciale, siégeant à Québec, pour ratifier et confirmer certains actes de compromis et de transport entre la congrégation du Très-Saint Rédempteur de Ste Anne de Beaupré, corps politique et incorporé, et les franc-tenanciers de la paroisse de Ste Anne de Beaupré.

FITZPATRICK & TASCHEREAU,
Procrs des Requérants.

Québec, 5 décembre 1889.—E 1m

AVIS

AVIS est par le présent donné que la compagnie du chemin de fer du comté de Drummond, fera application à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, aux fins d'obtenir un acte pour amender sa charte de manière à lui permettre de construire et mettre en opération un ou des embranchements de chemin de fer ayant pour point de départ, un endroit quelconque de sa ligne, actuellement construite et de là allant à ou vers Québec-Sud, avec droit de traverser ou faire connexion sur la ligne du chemin de fer du Grand-Tronc et traversant ainsi certaines parties des comtés de Drummond, Nicolet, Arthabaska, Lotbinière, Mégantic et Lévis.

Wm. MITCHELL,
Gérant général de la dite Compagnie.

Drummondville, 9 déc. 1889.—E 1m

Avis Public

AVIS est par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte afin d'incorporer "La Compagnie du chemin de fer de Colonisation des comtés de Nicolet, Arthabaska, Lotbinière, et Lévis," avec pouvoir, droit et privilège de construire, faire et mettre en opération et exploiter un chemin de fer partant d'un point situé au ou près du village de la paroisse Saint-Léonard, dans le comté de Nicolet et se prolongeant, de là, par la route la plus favorable, jusqu'à un point quelconque situé à ou près de la station ou gare du chemin de fer de la compagnie du Grand-Tronc sur la rivière la Chaudière, dans la paroisse St.-Nicolas, traversant partie des dits comtés de Nicolet, Arthabaska, Lotbinière et Lévis avec droit et pouvoir de construire, faire et exploiter un ou des embranchements de la ligne principale jusqu'à un point ou des points situés sur le fleuve St.-Laurent, dans les limites du comté de Lotbinière.

Daté, ce 30 novembre 1889.

WILFRID CAMIRAND,
Procureur des Requérants.

16 dec—E 1m

AVIS

CANADA
Province de Québec
District de Québec

AVIS est par le présent donné, que demande sera faite à la prochaine session de la Législature de Québec, pour l'incorporation de l'Association dite : "Association des Ouvriers de Lévis."

F. X. LEMIEUX,
Procureur de la requérante.

Québec, 4 décembre 1889.

AVIS est par le présent donné que la Compagnie de Chemin de fer des Basses Laurentides s'adressera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, afin d'amender sa charte de manière à être autorisée à prolonger sa ligne de chemin de fer ; afin d'amender la sec. 5, chap. 108, 51-52 Vict, en autant qu'elle est concernée au sujet de l'émission et la signature des bons de la Compagnie, et de faire d'autres amendements.

TASCHEREAU & TESSIER,
Proc. de la Comp. de C. de F. des B. L.
17 décembre—E1m

Avis est par les présentes donné que la compagnie du chemin de fer QUEBEC, MONTMORENCY & CHARLEVOIX fera application à la prochaine session du parlement de la province de Québec pour un acte *amendant* sa charte afin de lui permettre d'*émettre* des actions et des débentures pour la partie de son chemin entre Québec et le Cap Tourmente, ainsi que pour les embranchements intermédiaires et tout prolongement futur.

LAWRENCE LYNCH,
Secrétaire,
Cie C. Q. M. & C.

Québec, 7 décembre 1889—E1ms

AVIS

Succession Hubert Boivin de St-Augustin comte de Portneuf

Les débiteurs et créanciers de la succession de feu Hubert Boivin, en son vivant rentier, de la paroisse St-Augustin, comté de Portneuf, sont priés de payer, ou filer leurs réclamations, avant ou le septième jour de janvier prochain 1890, entre les mains de L. P. Bernard, notaire, à Cap-Santé, chargé de procéder à l'inventaire ; ou de régler dans le délai ci-dessus, avec le soussigné

FÉLIX EAST,
Exécuteur testamentaire.

St-Augustin, 16 déc. 1889.
17 décembre—E. 4f.

LE CALLIODONTE

—:o:—

LE CALLIODONTE est une préparation déjà ancienne et qui fait ses preuves. Ceux qui connaissent l'étymologie du mot verront que cette préparation est destinée à embellir les dents, à leur donner un éclat, un lustre que ne réussissent pas à leur donner les autres préparations en vogue.

Demandez le Calliodonte à votre apothicaire.

Agence : Pharmacie BRUNET & CIE, 139 et 141, rue St Joseph, St-Roch. Québec.

4 décembre—E 3m

Dissolution de Société

LA SOCIETE CI-DEVANT EXISTANTE, entre les soussignés et faisant affaires sous la raison de ANDREWS BROS, comme marchands de quincaillerie, a été, le 12 novembre courant, dissoute, du consentement mutuel. Toutes dettes dues à la dite société seront payables à Augustus J. Andrews, qui rencontrera les créances de la ci-devant société, à l'ancienne place d'affaires, No 1 rue St-Jean.

AUGUSTUS J. ANDREWS,
THOMAS W. ANDREWS.

20 nov—E 1m

Propriété à Vend e

—:o:—

Le plus beau poste de commerce de la Cote Sud, pour un commerce general

UNE MAISON DE 80 x 40 pieds, avec magasin très spacieux, situé à l'Anse-à-Gilles, L'Islet, avec hangar à grain, à fer, 2 autres hangars, écuries, remises, le tout comprenant 6 entrepôts, etc., etc., à proximité de la station de l'Anse-à-Gilles, et se trouve en même temps un magnifique quai avec chars à lisses en bon ordre (de 250 pieds,) four à chaux, lopin de terre assez considérable. Sur le terrain se trouve aussi la terre à brique. Le bureau de poste et de télégraphe se trouve dans le magasin.

Le poste se trouve à la portée des paroisses de l'Islet, Cap St.-Ignace, St.-Eugène et St.-Cyrille.

C'est l'endroit où se charge au printemps tout le bois des scieries situées plus haut, fait durant l'hiver.

S'adresser à

J. F. GIASSON,
L'Anse-à-Gilles

ou au

DR GIASSON,
61, rue St.-Valier.

9 dec—E jno

Jo Liebig

S'emploie pour SOUPE, THE DE BŒUF, etc., etc.

EXTRACT of MAET

Vente annuelle 8,000,000 de jarre

Le véritable "fac-simile" de la signature de Justus von Liebig, en encre bleu sur l'étiquette.

Vendu par tous les épiciers et pharmaciens.

Habits de Confections

POUR L'HIVER

—:o:—

A CETTE SAISON, nous donnons une attention spéciale aux spécialités suivantes :

LA VRAIE ÉTOFFE A POIL FRISÉ IRLANDAISE

L'étoffe frisée irlandaise est à l'épreuve de la pluie, du vent et du froid, et quand elle est confectionnée en *ulsters* avec bonnet ou uni, c'est l'idéal des grands habits pour nos hivers canadiens.

Nous avons toujours en mains le vrai article.

MELTONS ET CASTORS

Ces sortes de marchandises sont employées généralement pour la célèbre "Polisso" parisienne et les vêtements bordés en fourrures.

Nous en avons un assortiment complet dans toutes les nuances.

Vêtements de Toilette

Notre grande spécialité est les vêtements de toilette. Cette saison, nous employons un nouveau système français qui, vu ses propriétés flexibles, nous rend capable de façonner un vêtement d'une exquise beauté.

Tous les ordres sont promptement exécutés.

☞ **Les Pantalons Ajustable Greely sont un grand succes** ☜

W. VINCENT

33—RUE DE LA FABRIQUE—33

CARTE

M. W. VINCENT, désire s'excuser auprès de ses clients pour le délai à remplir leurs ordres pour les PANTALONS AJUSTABLES. Les demandes sont tellement grandes qu'on n'a pu y suppléer immédiatement, et bien que le *staff* des employés ait été doublé il est presqu'impossible de remplir tous les engagement.

16 dec—J E

LE CALLIODONTE

—:o:—

LE CALLIODONTE est une préparation déjà ancienne et qui fait ses preuves. Ceux qui connaissent l'étymologie du mot verront que cette préparation est destinée à embellir les dents, à leur donner un éclat, un lustre que ne réussissent pas à leur donner les autres préparations en vogue.

Demandez le Calliodonte à votre apothicaire.

Agence : Pharmacie BRUNET & CIE, 139 et 141, rue St Joseph, St-Roch. Québec.

4 décembre—E 3m

Dissolution de Société

LA SOCIETE CI-DEVANT EXISTANTE, entre les soussignés et faisant affaires sous la raison de ANDREWS BROS, comme marchands de quincaillerie, a été, le 12 novembre courant, dissoute, du consentement mutuel. Toutes dettes dues à la dite société seront payables à Augustus J. Andrews, qui rencontrera les créances de la ci-devant société, à l'ancienne place d'affaires, No 1 rue St-Jean.

AUGUSTUS J. ANDREWS,
THOMAS W. ANDREWS.

20 nov—E 1m

Propriété à Vend e

—:o:—

Le plus beau poste de commerce de la Cote Sud, pour un commerce general

UNE MAISON DE 80 x 40 pieds, avec magasin très spacieux, situé à l'Anse-à-Gilles, L'Islet, avec hangar à grain, à fer, 2 autres hangars, écuries, remises, le tout comprenant 6 entrepôts, etc., etc., à proximité de la station de l'Anse-à-Gilles, et se trouve en même temps un magnifique quai avec chars à lisses en bon ordre (de 250 pieds,) four à chaux, lopin de terre assez considérable. Sur le terrain se trouve aussi la terre à brique. Le bureau de poste et de télégraphe se trouve dans le magasin.

Le poste se trouve à la portée des paroisses de l'Islet, Cap St.-Ignace, St.-Eugène et St.-Cyrille.

C'est l'endroit où se charge au printemps tout le bois des scieries situées plus haut, fait durant l'hiver.

S'adresser à

J. F. GIASSON,
L'Anse-à-Gilles

ou au

DR GIASSON,
61, rue St.-Valier.

9 dec—E jno

Terre à Vendre

—:o:—

A VENDRE UNE MAGNIFIQUE TERRE de soixante-dix acres, avec maison et grange dessus construites. Il y a actuellement vingt acres de défrichés et la terre est de première qualité. Le haut de la terre est en bois debout de premier choix pour le commerce. Cette terre est située à un mille du village d'Israëli.

Aussi à vendre un acre carré de terre, situé dans le village d'Israëli, avec maison dessus construite.

S'adresser à

GEORGES BRETON,
ISRAELL

5 oct—E j no

LE QUEBEC CENTRAL

Ligne de Québec, Boston et New-York.

La plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et Newport Vt.

La seule ligne ayant des chars parloirs et dortoirs entre Québec et Boston, sans transbordement.

Le et après LUNDI, le 11 novembre 1889, les trains circuleront comme suit :

EXPRESS—Départ de Québec par le bateau-passeur 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 h, p.m., arrive à Sherbrooke à 6.15 h. p.m., arrive à Newport, Vt, à 10.10 h. p.m. ; arrive à Boston à 6 h. 30 a.m. ; arrive à New-York à 11.40 h. a.m

PASSAGERS—Part de Québec par le bateau-passeur à 6.00 h.p.m. ; de Lévis à 8.45 p.m. ; arrive à la Jonction de la Beauce à 10.56 p m. ; arrive à Sherbrooke à 4.00 a.m. ; arrive à Newport à 6.55 a.m. ; arrive à Boston à 5.15 h. p.m. ; arrive à New-York à 10.00 p.m.

Des chars palais dortoirs et parloirs sont attachés à ce train de Québec et Boston, sans transbordement.

MIXTE.—Part de Québec par le bateau-passeur à 1.30 h. p.m. ; de Lévis à 2 h. p.m. ; arrive à la Jonction de la Beauce à 5.50 h. p.m. ; arrive à St. François à 6.45 p. m.

Les trains arriveront à Quebec:

EXPRESS—Part de New-York à 4.00 h. p. m. ; de Boston à 7 h.p.m. ; New-port à 6.00 a.m. ; part de Sherbrooke à 8.05 a.m ; arrive à Lévis à 5.00 h. p.m., et à Québec par le bateau-passeur à 5.15 p.m.

PASSAGERS—Part de New-York à 9.00 a.m. ; part de Boston à 1 h. p.m. ; part de Newport à 9.35 p.m. ; part de Sherbrooke à 11.45 p.m. ; arrive à Lévis à 7.00 a.m. arrive à Québec par le bateau-passeur à 7.15 h. a.m

Des chars palais sont attachés à ce train de Boston à Québec sans transbordement.

MIXTE—Part de St. François à 6 a.m. ; de la Jonction de la Beauce à 7.30 a.m. ; arrive à Lévis à 10.30 a.m. ; et à Québec par le bateau-passeur à 11.00 a.m.

RACCORDEMENTS

A Lévis et à la Jonction Harlaka avec l'Intercolonial ; à Sherbrooke avec le chemin de Boston et Maine pour les voyageurs allant aux différents points de la Nouvelle Angleterre ; avec la ligne courte du Pacifique-Canadien pour St-Jean, Nouveau-Brunswick, et les autres provinces maritimes, et pour Montréal et l'Ouest.

Tous les trains sont chauffés à la vapeur provenant de la locomotive.

Billets émis et bagage checqué directement pour tous les points.

Des trains de nuit, ayant un service de chars parloirs et dortoirs entre Québec et Boston seront continués tout l'hiver.

Pour billets, et autres informations, s'adresser au bureau général des billets, en face de l'Hotel St. Louis.

FRANK GRUNDY
Gérant-général.

J. H. WALSH.
Gérant des passagers

Sherbrooke, 11 novembre 1889. J E

CHEMIN DE FER

Quebec, Montmorency et Charlevoix

Cette voie ferrée sera ouverte au trafic

SAMEDI, E 10 AOUT

Les trains quitteront Hedleyville pour Ste-Anne, à 7 h. 30 A.M., et 6 h. 30 P.M ; quitteront Ste-Anne pour Hedleyville, à 5 h. 15 A. M., et 3 h. 0 P.M.

TRAINS DU DIMANCHE

Quitteront Ste-Anne à 6 h. A. M et 4 h. P M Québec, à 7 h. 45 A.M., et 6 h. P. M.

Pour l'avantage des pèlerins à Sainte-Anne de Beaupré, les trains spéciaux des dimanches continueront à circuler comme suit : Départ de Hedleyville à 6 hrs. a. m., et 1.30 h. p. m. Départ de Ste Anne à 11.30 h. a. m.

Des billets de seconde classe seulement seront vendus, vu que les chars de première classe ne sont pas encore arrivés.

Pour les taux spéciaux de fret et de voyageurs, s'adresser au surintendant.

J. R. RUSSELL,
Surintendant.

M. S. CRESSMAN,
Gérant.

E J

AVIS

Il sera présenté un bill à la Législature de Québec à sa prochaine session, pour incorporer une compagnie sous le nom de " Compagnie Municipale de gaz de Québec, " avec les pouvoirs ordinaires des compagnies à fonds social, et avec de plus, le pouvoir d'établir, dans la cité de Québec ou dans le voisinage, des usines pour la fabrication du gaz, et de faire tous les travaux nécessaires pour rendre le dit gaz dans toutes maisons, magasins, ateliers et manufactures en la cité de Québec et dans le voisinage soit pour l'éclairage soit pour le chauffage, soit pour d'autres fins.

Le capital de la dite compagnie sera d'un million de piastres avec pouvoir de l'augmenter jusqu'à deux millions et demi de piastres.

La dite compagnie demandera le pouvoir exclusif de fournir du gaz pendant vingt ans à la condition d'en réduire de suite le prix.

CHAS. LANGELIER,
Procureur des Promoteurs.

18 déc.—E. 4fs.

Grand depot d'Huitres

EN GROS ET EN DETAIL

RUE ST.-JOSEPH

(Porte voisine de la Caisse d'Economie)

—:o:—

M. ELZ. JULIEN, marchand d'huitres, en gros et en détail, a le plaisir d'annoncer qu'il vient de recevoir une cargaison d'huitres MALPEQUES du plus beau choix au prix suivant : $0.25 le quart, 50 cts le cent, 40 cts la pinte. Délivrés à domicile sans charge extra.

13 oct—E J

A Louer

A louer avec possession le 1er janvier 1890. La résidence No. 84, rue D'Artigny

V. W. LARUE, N. P.,
28, rue Ste-Anne.

17 déc—E 2s

Terre à Vendre

A VENDRE.—Une terre dans un des endroits le plus désirables où les fermes sont magnifique et élevées, dans les Cantons de l'Est, à environ six milles de Sherbrooke, contenant 200 Acres de terre, dont 100 sont de la terre cultivable de première classe. Cette terre est bien arrosée d'eau et bien ombragée, bonnes bâtisses dessus, et est à proximité des moulins, magasins, Bureau de poste, etc. Possession immédiate. Pour autres informations, s'adresser à

H. A. ELKINS, Ecr.,
Agent d'immigration du Gouvernement,

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terreneuve pour le transport des malles Canadiennes et Américaines

1889—ARRANGEMENTS D'ETE—1889

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de 1ère classe suivants, bâtis sur la Clyde à double engin. Ils sont construits par compartiments étanches, surpassent les autres en force, sont rapides et confortables, renferment toutes les améliorations modernes que l'expérience a pu suggérer

Vaisseaux,	*Tons*	*Commandants*
PARISIAN	5365	Capt. J. Ritchie.
EASPINIAN	4576	Capt. W. Richardson
SARMATIAN	3647	Capt. Chri.
POLYNESIAN	3926	Capt. Hugh Wylie.
CIRCASSIAN	3724	Lt R. Barrett, R N R.
NOVA SCOTIA	3308	Capt. R. H. Hughes.
PERUVIAN	3049	Capt. Wallace.
CASPIAN	2726	Capt. A. McDougall.
POMERANIAN	4374	Capt. W. Dalziel.
CARTHAGENIAN	4214	Capt. A. Macphee l.
BUENOS-AYREAN	4062	Capt. J. Scott.
ASSYRIAN	3970	Capt. John Bentley.
SIBERIAN	3904	Capt. R. P. Moore.
GRECIAN	3613	Capt. C.N. LeGallais.
NORWEGIAN	3524	Capt. E. Carruthers.
ROSARIAN	3510	Capt. D. McKillop.
MONTE VIDEAN	3500	Capt. W. S. Main.
COREAN	3488	Capt. C.J. Menzies.
SCANDINAVIAN	3468	Capt. John Park.
HIBERNIAN	2307	Capt. John Brown.
CANADIAN	2906	Capt. John Kerr.
PRUSSIAN	3020	Capt. J. Amburg.
NESTORIAN	3689	Capt. J. France.
AUSTRIAN	2468	Capt. Vipond.
MANITOBAN	2395	Capt. Dunlop
PHŒNICIAN	2556	Capt. D.J. James
WALDENSIAN	2258	Capt. Whyte
LUCERNE	925	Capt. Numan
ACADIAN	831	Capt. C. Mylins.
NEWFOUNDLAND	919	Capt.

☞ *La route océanique la plus courte entre l'Amérique et l'Europe (cinq jours seulement d'un continent à l'autre)* ☜

Ligne de la malle de Liverpool, Londonderry, Quebec et Montréal.

De Liverpool	De Derry	Steamships	De Quebec
10 Octobre	4 Oct	SARDINIAN	24 Oct
17 "	11 "	† CIRCASSIAN	31 "
17 "	18 "	PARISIAN	7 Nov
24 "	25 "	POLYNESIAN	14 "
31 "	1 Nov	* CARTHAGINIAN	21 "

Ces vaisseaux partent de Montréal en plein jour, tous Mercredis. Les passagers de cabine, de deuxième classe et d'entrepont qui désirent s'embarquer à Montréal peuvent le faire sans rien payer d'extra, après huit heures du soir, la veille du départ.

* *N. B*—Le " Carthagenian " étant employé au transport des animaux ne sera pas aménagé pour les passagers d'aucune classe pour les voyages de Montréal et Québec à Liverpool.

† Steamer extra.

PRIX DE PASSAGE DE QUEBEC

Cabines..... $50.00 et $60.00
(Selon le confort)
Intermédiaires $25.00
Entrepont..... 20.00

Ligne de Glasgow, Québec et Montréal

De Glasgow	Steamships	De Montréal à Glasgow le ou vers le
3 Octobre	COREAN	18 Oct
10 "	SARMATIAN	25 "
17 "	NORWEGIAN	1 Nov
24 "	SIBERIAN	8 "

Ces steamer ne prennent pas de passagers pour l'Europe.

Ligne de Londres, Québec et Montréal

De Londres	Steamships	De Montréal à Londres le ou vers le
Sept	CANADIAN	13 Oct
"	ASSYRIAN	19 "
Oct	GRECIAN	6 Nov

Ces steamers ne prennent pas de passagers pour l'Europe

Les billets de retour peuvent être obtenus pour douze mois à des taux réduits.

Les lits ne seront pas fournis avant qu'on ait payé.

Un chirurgien habile se trouve sur chaque vaisseau.

Un tender avec les passagers qui s'embarquent sur les steamers de la malle pour Liverpool, quittera le quai du Grand-Tronc, à Lévis, à huit heures et le quai Napoléon à Québec à 9 heures précises chaque matin des départs.

Des connaissements directs seront accordés à Liverpool et aux ports du continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Pour plus amples informations, s'adresser à

ALLANS, RAE & Co.,
Agents.

Québec, 18 octobre 1889.

LIGNE DOMINION

Steamers de la Malle Royale

Faisant le service en connexion avec le **Grand-Tronc**, le **Canadian Pacific**, **Intercolonial** et autres voies de chemins de fer et de steamers.

Service de Liverpool

DATES DU DEPART

Steamers	*De Liverpool*	*De Montréal*	*De Quebec*
* Oregon	10 oct.	30 oct	31 oct
Toronto	18 "	7 nov	
* Vancouver	31 "		21 nov

Service de Bristol

DATES DU DEPART DE MONTREAL

Dominion..... Vers le 7 novembre
Ontario..... " 14 "

Ce qui complètera les départs, du fleuve St.-Laurent, pour cette saison, après quoi les steamers partiront de Portland et Halifax.

TAUX REDUITS

Cabine, de Montréal ou Québec à Liverpool $50 $60 ; retour $100 à $110. Intermédiaire, à Liverpool ou Glasgow $25 ; sur le pont, à Liverpool, Queenstown, Londonderry, Belfast, Londres ou Glasgow $20 Cabine de seconde classe, par le steamer Toronto $40 ; cabine de première classe par les steamers de Bristol $40.

☞ Des lits ne sont pas fournis à moins qu'on paie pour.

Ces steamers sont pourvus de salon, chambres, chambres à musique, à bain, situés au milieu du vaisseau où le tangage est le moins sensible, et ne transportent aucun bétail.

L'accommodation pour les cabines de seconde classe, à bord de ces steamers, est exceptionnellement bonne et mérite l'attention du public voyageur.

Le " Vancouver " est éclairé à la lumière électrique et est un des plus rapides steamers sur l'Atlantique. Il a déjà fait ses preuves.

Pour fret ou passage, s'adresser à : à Liverpool, à Flinn, Main et Montgomery, 24 rue St.-Jacques ; à David Torrance & Co., Exchange Court, Montréal.

Wm. MacPHERSON,
Agent, Québec.

Québec, 25 oct. 1889.

Traverse de Quebec et Levis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE (la glace et le temps le permettant, le dimanche excepté) quitteront :

QUEBEC	LEVIS
Pour le Grand-Tronc	
A. M. 9.30 Train mixte pour Richmond.	A M. 7.00 Malle de l'Ouest.
P. M. 1.30 Train Express rapide pour l'Ouest	P. M. 2.00 Train Express rapide de l'Ouest.
5.00 Malle pour l'Ouest	5.30 Mixte de Richmond.
Pour l'Intercolonial	
A. M. 7.30 Malle pour Riv. du Loup.	A. M. 7.00 Mixte de Rivière-du-Loup.
9.00 Train (accommodation pour la Riv.-du-Loup.	
P. M. 2.00 Malle pour Halifax.	P. M. 1.15 Malle de Halifax.
5.00 Train (accommodation pour la Riv.-du-Loup.	2.30 Malle de la Riv.-du-Loup.
Pour le Quebec-Central	
P. M. 1.00 Express pour Sherbrooke.	A. M. 7.00 Express de nuit
1.30 Train mixte pour St-Joseph	12.45 Train Mixte de St-Joseph.
5.00 Express de nuit pour Sherbrooke	P. M. 3.00 Express de Sherbrooke.

16 dec. 1889

BRUNET, LAURENT & CIE

—:o:—

CONTINUATION

DE LA VENTE

EN LIQUIDATION

—:o:—

NOUVELLES

ReductionS

200 Pièces d'étoffes à robes.... 4 cts
150 " " 8 "
200 " " 10 "

200 DOUZAINES

Camisoles en laine Ecossaise, valant depuis $1.25 a $1.75

VENDU A 75 Cts

—:o:—

50 P. C.

De Réductions

Dans tous les Lainages

—:o:—

75 PIECES

D'Etoffe a MANTEAUX

Aux mêmes réductions

—:o:—

Toutes personnes achetant, soit robes, gilets ou manteaux recevra gratis, un patron taillé sur mesure.

—:o:—

Brunet, Laurent & Cie